ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 18 mars 2009 — Vol. 41 N° 8

Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission des affaires sociales	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture	25,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission de l'éducation	75,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 18 mars 2009 — Vol. 41 N° 8

Table des matières

Affaires du jour

Affaires prioritaires
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure 297
M. Emmanuel Dubourg 297
M. Bertrand St-Arnaud 298
M. Norbert Morin 301
M. Claude Cousineau 303
M. Éric Caire 306
Mme Lucie Charlebois 308
M. Alexandre Cloutier 311
Motion de censure 313

Présence de la directrice de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, Mme Fatima Dia Touré, et de M. Jean-Pierre Ferland, auteur-compositeur-interprète 313

Souligner le départ à la retraite de M. Serge Breault, sergent d'armes adjoint 313

Affaires courantes 313

Présentation de projets de loi 313
Projet de loi n° 27 — Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection 313
Mme Line Beauchamp 314
Mise aux voix 314
Projet de loi n° 16 — Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle 314
Mme Yolande James 314
Mise aux voix 314

Dépôt de documents 315
Rapports annuels 2006-2007 et 2007-2008 du Centre de recherche industrielle, de la Société Innovatech du Grand Montréal et de la Société Innovatech Régions ressources et rapport annuel du Fonds de la recherche en santé 315
Rapport annuel de Revenu Québec résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation 315

Dépôt de pétitions 315
Soutenir les organismes communautaires 315

Questions et réponses orales 315
Plan d'action pour atténuer les effets du ralentissement économique
Mme Pauline Marois 315
M. Jean Charest 316
Mme Pauline Marois 316
M. Jean Charest 316
Mme Pauline Marois 316
M. Jean Charest 316
Processus de nomination à la direction de la Caisse de dépôt et placement
Mme Pauline Marois 317
M. Jean Charest 317
Mme Pauline Marois 317
M. Jean Charest 317
Mme Pauline Marois 318
M. Jean Charest 318

Table des matières (suite)

Rôle et mandat du président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement
M. Jean-Martin Aussant 318
Mme Monique Jérôme-Forget 319
M. Jean-Martin Aussant 319
Mme Monique Jérôme-Forget 319
M. Jean-Martin Aussant 320
Mme Monique Jérôme-Forget 320
Augmentation du salaire minimum
M. Amir Khadir 320
Mme Monique Jérôme-Forget 320
M. Amir Khadir 321
M. Jean Charest 321
M. Amir Khadir 321
M. Jean Charest 321
Rapport d'enquête sur les communications intervenues en 2008 entre Persistence Capital Partners et M. Philippe Couillard, alors ministre de la Santé et des Services sociaux
Mme Agnès Maltais 321
M. Jacques P. Dupuis 322
Mme Agnès Maltais 322
M. Jacques P. Dupuis 322
Mme Agnès Maltais 322
M. Jacques P. Dupuis 323
Politique de gestion du risque de la Caisse de dépôt et placement
M. François Legault 323
Mme Monique Jérôme-Forget 323
M. François Legault 323
Mme Monique Jérôme-Forget 323
M. François Legault 324
Mme Monique Jérôme-Forget 324
Encadrement de la gestion du risque par le conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement
M. François Legault 324
Mme Monique Jérôme-Forget 324
M. François Legault 324
Mme Monique Jérôme-Forget 324
M. François Legault 324
Mme Monique Jérôme-Forget 324
Protection de la confidentialité des sources d'information des journalistes
Mme Véronique Hivon 325
Mme Kathleen Weil 325
Mme Véronique Hivon 325
Mme Kathleen Weil 326

Motions sans préavis 326
Offrir des condoléances à la famille et aux proches du père Fernand Lindsay, fondateur du Camp musical et du Festival d'été de Lanaudière 326
Mise aux voix 326
Souligner la Journée internationale de la Francophonie et la contribution de l'auteur-compositeur-interprète Jean-Pierre Ferland 326
Mise aux voix 326
Souligner le Mois de l'épilepsie 327
Mise aux voix 327
Souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale 327
Mise aux voix 327
Souligner la fête du Norouz et la contribution de Québécois originaires de l'Asie centrale 327
Mise aux voix 327

Table des matières (suite)

Procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 25 — Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale 327
Mise aux voix 328

Avis touchant les travaux des commissions 328

Affaires du jour 328

Affaires prioritaires
Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure 328
M. Michel Pigeon 328
M. Benoit Charette 329
Mme Danielle St-Amand 332
Mme Lisette Lapointe 333
Document déposé 335
M. Norman MacMillan 335
M. Pierre Curzi 338
Motion de censure 340
M. Claude Bachand 340
M. François Bonnardel 343
Mme Marie Bouillé 345
Motion de censure 348
M. Tony Tomassi 348

Ajournement 352

Le mercredi 18 mars 2009 — Vol. 41 N° 8

(Dix heures trois minutes)

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure

Aux affaires prioritaires, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 17 mars 2009, sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 10 mars dernier et sur les motions de censure présentées par Mme la chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Lotbinière, M. le député de Mercier, M. le député d'Ungava, M. le député de Marie-Victorin et M. le député de Richelieu.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 15 h 6 min ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 13 h 53 min, réparties comme suit: 6 h 25 min au groupe parlementaire formant le gouvernement; 5 h 49 min au groupe parlementaire formant l'opposition; 38 minutes aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique; 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant. M. le député de Viau.

M. Emmanuel Dubourg

M. Dubourg: Merci, merci. Merci, Mme la Présidente. Bon matin. Je suis heureux de prendre la parole à l'occasion de cette Trente-neuvième Législature. J'en profite pour saluer les 124 autres parlementaires de cette Assemblée et leur souhaiter un franc succès, car nous avons tous été élus pour servir nos concitoyens.

J'ai écouté, Mme la Présidente, avec beaucoup d'intérêt le discours inaugural du premier ministre du Québec, et tous les citoyens ont pu constater la vision qu'il a pour tous les Québécois. C'est une vision très claire, qu'il a présentée dans un plan en trois phases: d'abord, des mesures pour faire face à la récession, des mesures pour rebondir après la récession et enfin des mesures pour préparer l'avenir.

Nous sommes conscients que c'est le plan qu'il faut, car notre gouvernement a déjà pris des mesures dans le passé. Qu'il s'agisse de baisses d'impôt pour la classe moyenne, d'investissements importants en infrastructures, pour ne nommer que celles-là, nous avons continué en janvier dernier à investir dans l'économie du Québec avec notre programme de rénovation domiciliaire, l'augmentation aussi du salaire minimum et la contribution de 1 milliard à la Société générale de financement et 1 milliard dans le programme Renfort pour investir dans les entreprises québécoises.

Mme la Présidente, hier, aux États-Unis, le président Obama a annoncé 15 milliards pour venir en aide aux entreprises qui ont des problèmes avec les liquidités. Or, nous, ici au Québec, c'est 2 milliards. Donc, toutes proportions gardées, Mme la Présidente, c'est cinq fois plus que nous avons décidé d'investir pour aider les entreprises du Québec. Pendant que le Canada, les États-Unis et l'Europe se demandaient comment faire face à la crise économique, nous, au Québec, nous étions déjà dans l'action avec un investissement de 41 milliards dans les infrastructures. Les économistes ont reconnu que ces investissements et la baisse d'impôt ont permis au Québec de résister encore à cette récession.

Toutefois, la crise est mondiale, nous le savons. Le Québec ne peut s'échapper, puisque 75 % de nos exportations se font vers les États-Unis. Il y a une baisse aussi de la consommation, et les revenus du gouvernement ne cessent de chuter. Malgré le fait que les données de cette crise, Mme la Présidente, sont différentes de celles que nous avons déjà connues par le passé, où le taux de chômage, par exemple, atteignait 12 %, le taux d'inflation était de 12,4 % et aussi les taux hypothécaires, si on se rappelle bien, étaient de 18 % à 20 %, nous savons en même temps que des familles québécoises sont inquiètes, il est donc de notre devoir de prendre des mesures pour contrer cette récession.

Le premier ministre du Québec a donc décidé de faire de l'emploi sa priorité. Il faut maintenir les personnes à l'emploi, bien que 92 % de la population active est au travail. Le gouvernement fait le choix d'investir massivement tout en aidant les entreprises à garder les Québécois au travail. Ensuite, nous allons créer de la richesse par le biais du nouvel espace économique, grâce à l'entente sur la mobilité de la main-d'oeuvre, à l'entente Québec-France et aussi au développement du plan Nord dont on parle grandement. Enfin, le premier ministre misera sur la formation et l'éducation pour mieux rebondir. Le Pacte pour l'emploi nous donne cette avance pour accompagner les travailleurs. Nous allons continuer à former les travailleurs en assouplissant les programmes de formation, nous allons les aider à acquérir de nouvelles connaissances.

D'entrée de jeu, le premier ministre a affirmé que nous allons même prendre toutes les mesures pour garder les étudiants étrangers qui souhaitent demeurer au Québec en leur offrant un certificat de sélection pour immigrer ici, chez nous. Oui, Mme la Présidente, nous sommes ici chez nous. Nous sommes des Québécois, pour la plupart, venus d'ailleurs, nous payons des taxes et des impôts, nous contribuons à l'essor économique et social du Québec, donc il est tout à fait normal que nous puissions postuler à des postes les plus importants dans les grandes entreprises du Québec, à la hauteur de nos compétences et de nos aspirations.

● *(10 h 10)* ●

Le Québec est une société inclusive. Nous y croyons, nous, du Parti libéral du Québec. Voilà pourquoi les Québécois nous ont fait confiance, Mme la Présidente, pour un troisième mandat consécutif. Nous sommes le parti de l'économie, et notre première priorité, Mme la Présidente, c'est l'emploi. Et c'est tout à fait normal ensuite

que les Québécois aient permis au premier ministre d'avoir les deux mains seul sur le volant pour diriger le Québec et faire prospérer le Québec. Bientôt deux ans que je travaille au sein du gouvernement, je peux affirmer que le premier ministre prend le temps nécessaire de transformer cette vision en plan de match qu'il partage tant avec les ministres, les députés, le parti afin que nous soyons tous partie prenante pour le progrès économique et social du Québec.

Suite aux élections du 8 décembre dernier, le premier ministre m'a fait confiance en me nommant adjoint parlementaire à la ministre des Finances. C'est un privilège pour moi d'appuyer au meilleur de ma connaissance la ministre titulaire de ce portefeuille. Nous avons déjà commencé, car nous avons, je dirais, une belle complicité, puisque la ministre m'a demandé de l'accompagner dans le processus budgétaire. Le fruit de ce travail vous sera présenté demain, et ce budget reflétera notre vision pour le Québec.

Je souhaite, par cette fonction, appuyer encore plus le secteur industriel de mon comté à la recherche de liquidités pour faire face à la crise économique. Ces entreprises pourront profiter de prêts, de garanties de prêt et aussi du Pacte pour l'emploi pour continuer à prospérer, à créer et à maintenir des emplois de qualité dans le comté. Si aujourd'hui j'ai le privilège de siéger à l'Assemblée nationale du Québec, Mme la Présidente, c'est grâce aux citoyens de la circonscription de Viau. Aujourd'hui, je veux leur dire merci et leur témoigner de ma profonde admiration. Ils m'ont accordé leur confiance pour la seconde fois et, cette fois-ci, avec une majorité accrue. C'est une grande responsabilité, certes, accompagnée d'une grande fierté pour moi de les servir avec respect et loyauté.

En deux ans, nous avons réussi... nous avons accompli beaucoup de choses dans le comté, que ce soient des places en garderie, la création de nouveaux logements sociaux, des investissements aux centres d'hébergement, de l'amélioration de la sécurité dans Saint-Michel et des investissements à la Tohu et à l'École nationale de cirque, pour ne nommer que ceux-là. Nous travaillons, Mme la Présidente, à changer l'image négative, propagée par les médias, du comté, ou de Saint-Michel plus spécifiquement. La preuve, il y a environ deux semaines, le Complexe environnemental de Saint-Michel a été choisi pour être l'un des seuls exposants à Shanghai, en 2010, où plusieurs millions de visiteurs pourront admirer ce modèle de réussite qui réunit les facettes environnementale, culturelle et sociale sous un même toit, à Saint-Michel, et malheureusement ça a presque passé sous silence. Saint-Michel a été choisie comme seule ville en Amérique du Nord à cette exposition à Shanghai.

J'en profite pour saluer les organismes communautaires du comté pour leur implication afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens du comté et favoriser l'implication citoyenne. Ils font un travail extraordinaire avec de multiples tables de concertation pour faciliter l'intégration des Québécois venant de plus de 69 pays différents.

Il nous reste beaucoup à faire encore. Toutefois, il faut souligner nos succès. Nous continuons à développer la rue Jarry, où le CLSC vient de déménager pour offrir, avec un personnel compétent, de meilleurs soins à la population avoisinante. Sur la rue Jean-Talon, nous avons le Petit-Maghreb qui prend de plus en plus d'expansion grâce à des gens dévoués et soucieux du bien-être des gens du comté. Nous avons donc l'espoir que le Petit-Maghreb sera renommé au même titre que la Petite-Italie.

Permettez-moi, Mme la Présidente, que je salue les acteurs qui jouent un rôle important ou essentiel même, je dirais, dans le comté: d'abord, les élus tant du côté fédéral que municipal, le corps de police et son commandant. J'en profite aussi pour saluer un jeune homme de 82 ans, M. Léo Bricault, qui est fondateur du *Journal de St-Michel*, qui m'a accompagné pendant toute la campagne électorale, faire du porte-à-porte. Je peux vous dire, Mme la Présidente, que M. Bricault était plus en forme que moi pendant ces 33 jours.

Mme la Présidente, j'aimerais aussi remercier d'autres personnes qui m'ont beaucoup aidé. Encore une fois, j'aimerais dire merci, et un merci tout spécial à la famille Cusano, William Cusano, qui fut jadis député de Viau de 1981 à 2007, ainsi que son épouse. Je veux les saluer et je veux leur dire merci pour leur appui incontestable qu'ils m'apportent effectivement lors de ma campagne et durant tout mon mandat. Et j'en profite aussi pour dire aux bénévoles italiens... (S'exprime en italien).

J'aimerais remercier aussi la présidente de mon association, Mme Lucy Rodrigues, et son conjoint. C'est une famille d'origine portugaise qui est toujours présente dans toutes mes activités, et je veux aussi leur dire merci, et à leurs parents respectifs. Merci aussi à toute mon équipe du bureau qui... Sans cette équipe-là, je ne pourrais pas donner ces services aux citoyens de mon comté.

Je veux aussi saluer mes compatriotes haïtiens et les remercier de leur appui, sans oublier les professionnels du taxi qui encore une fois ont laissé tomber une journée de travail pour venir m'aider lors de ma campagne électorale. Vous savez, Mme la Présidente, la devise de notre cher Haïti, c'est *L'union fait la force*, alors... (S'exprime dans sa langue). Mme la Présidente, encore une fois, le créole à l'Assemblée nationale, c'est une tradition, donc c'est ma deuxième législature, et j'en profite pour effectivement m'adresser en créole à mes chers concitoyens aussi.

Je salue, pour terminer, ma famille, la famille Dubourg, mes frères et soeurs, mes nièces, mes neveux, mes cousins et spécialement ma soeur qui est rentrée d'Haïti, Mimine, pour venir s'assurer de ma réélection dans le comté de Viau. Je salue fièrement mes deux garçons Edwin et David que j'aime beaucoup. Ils ont beaucoup participé à ma campagne, et, je veux leur dire, malgré mes absences répétées, mon amour pour eux ne cesse de grandir.

En conclusion, Mme la Présidente, je remercie le Tout-Puissant de sa bienveillance à mon égard et je rendrai hommage à chaque fois que je peux à mes parents, ma mère Elvire et mon père Simon, qui sont présentement enterrés à Saint-Marc, ma ville natale. Mme la Présidente, je vous remercie de votre écoute active. Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Viau. Je reconnais maintenant M. le député de Chambly. M. le député.

M. Bertrand St-Arnaud

M. St-Arnaud: Merci, Mme la Présidente. C'est avec une certaine émotion et beaucoup de fierté que je me lève aujourd'hui pour prononcer mon premier discours

en cette enceinte, où, depuis 1886, soit près de 125 ans, se réunissent les représentants élus de notre nation.

Vous comprendrez, Mme la Présidente, que mes premiers mots iront aux électeurs et électrices de la circonscription de Chambly qui, le 8 décembre dernier, m'ont fait l'honneur de me confier le mandat de les représenter ici, à l'Assemblée nationale. Je les remercie de leur confiance et je leur assure que je ferai tout pour être à la hauteur de celle-ci.

La circonscription de Chambly, Mme la Présidente, elle est située en Montérégie et elle comprend six municipalités: au nord, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Basile-le-Grand; au sud de la circonscription, Chambly, Carignan, Richelieu et Saint-Mathias-sur-Richelieu. Vous ne serez pas surprise, Mme la Présidente, d'autant plus que vous êtes... vous vous occupez... vous représentez une circonscription qui est voisine de la mienne, vous ne serez donc pas surprise, Mme la Présidente, si je vous dis qu'il s'agit d'une très belle circonscription.

Effectivement, c'est une circonscription très verte comprise entre montagnes et rivières, entre le mont Saint-Bruno, bien connu des amateurs de plein air et de ski, au nord, et la rivière Richelieu, qui traverse toute la circonscription, à l'est. C'est aussi une circonscription jeune, puisque près des deux tiers de la population a moins de 45 ans. Vous aurez compris que c'est une circonscription de jeunes familles généralement avec enfants.

● *(10 h 20)* ●

Finalement, Mme la Présidente, Chambly est une circonscription où d'importants jalons de notre histoire nationale se sont déroulés. Ainsi, dès 1609, il y a donc exactement 400 ans, Samuel de Champlain, après avoir fondé Québec, remonta la rivière Richelieu en compagnie de Montagnais et de Hurons. Il passa par le bassin de Chambly avant de poursuivre sa route jusqu'au magnifique lac qui porte maintenant son nom, le lac Champlain. Ce passage de Champlain sur le Richelieu est important historiquement, car il permit notamment à Champlain de consolider son alliance avec les Montagnais et les Hurons, alliance qui lui permit de poursuivre sans problème son établissement à Québec. C'est aussi ce passage de Champlain qui ouvrit la voie de communication qu'est la rivière Richelieu. Au cours de la prochaine année, nous tiendrons d'ailleurs plusieurs activités dans ma circonscription et dans quelques circonscriptions voisines pour commémorer ce 400e anniversaire du passage de Champlain sur la rivière Richelieu.

La circonscription de Chambly, comme plusieurs circonscriptions de la Montérégie, fut aussi, et il m'apparaît important de le souligner ce matin, un haut-lieu de la lutte des patriotes pour la liberté et la démocratie, en 1837. Mme la Présidente, depuis 1867, je suis le 24e député de Chambly. Parmi mes prédécesseurs, on retrouve Louis-Olivier Taillon, qui fut premier ministre du Québec à la fin du XIXe siècle, et Pierre Laporte, député de Chambly de 1961 à 1970.

On me permettra aussi de mentionner feu Denis Lazure, qui fut le premier député de Chambly issu de ma formation politique en 1976 et auprès de qui j'ai fait mes premiers pas en politique il y a déjà 32 ans, Mme la Présidente. Et finalement on me permettra également de souligner... de mentionner celle qui a représenté avec brio la circonscription de Chambly de 1994 à 2003 et dont j'ai eu l'honneur de diriger le cabinet politique pendant près de trois ans et demi au ministère des Relations internationales, mon amie l'actuelle députée de Rosemont.

Vous aurez compris de mes propos, Mme la Présidente, que j'aime le comté de Chambly, un comté où j'ai passé l'essentiel de ma vie et où je réside toujours, et que j'aime les gens qui y habitent et que je représente ici. Ces gens de Saint-Bruno, Saint-Basile, Chambly, Carignan, Richelieu et Saint-Mathias, je les rencontre constamment depuis mon élection. Plusieurs d'entre eux me transmettent aussi des messages électroniques. Et je peux vous assurer d'une chose, Mme la Présidente, les citoyens de Chambly sont en colère. Depuis quelques mois, ils ont l'impression qu'on les a trompés durant la campagne électorale. Que ce soit sur l'état des finances publiques, sur le montant de la péréquation versée au Québec ou sur les pertes de la Caisse de dépôt, ils ont l'impression, Mme la Présidente, pour reprendre l'expression populaire, de s'être fait avoir.

En effet, qu'est-ce que le premier ministre et la ministre des Finances ont dit et redit aux Québécois durant la dernière campagne électorale? Entre autres, trois choses: d'abord, qu'il n'y aurait pas de déficit ni cette année ni l'an prochain; deuxièmement, que la diminution de la péréquation, cette année, pour le Québec, ne serait que de 75 millions; et, troisièmement, que la Caisse de dépôt et placement était entre bonnes mains et que les Québécois n'avaient aucune raison de s'inquiéter des pertes appréhendées.

Or, une fois la campagne électorale terminée, qu'est-ce que les Québécois ont appris, Mme la Présidente? Exactement le contraire: premièrement, qu'il y aurait un déficit dès cette année, et on saura demain que c'est un déficit vraisemblablement de plusieurs milliards de dollars; deuxièmement, que le manque à gagner en péréquation pour le Québec, cette année, serait non pas de 75 millions, comme on nous avait dit en campagne électorale, mais de 1 000 millions, 1 milliard de dollars. De 75 millions, en campagne électorale, 1 000 milliards, c'est ce qu'on a appris après la... 1 000 millions, oui, 1 milliard, c'est ce qu'on a appris après la campagne électorale. Et, troisièmement, bien entendu, ils ont appris après la campagne électorale que le rendement, en 2008, de la Caisse de dépôt serait de moins 25 % et que les pertes de la caisse atteindraient 39,8 milliards de dollars, 39 800 millions.

À la lumière de ces faits, Mme la Présidente, on peut donc comprendre pourquoi mes commettants de la circonscription de Chambly sont en colère. Pourquoi? Ils ont l'impression d'avoir été trompés par le Parti libéral durant la dernière campagne électorale. Et je suis convaincu, Mme la Présidente, et les sondages nous le démontrent d'ailleurs, que ce n'est pas que dans Chambly que les gens, que les citoyens sont en colère mais que c'est maintenant partout au Québec. Cette colère, Mme la Présidente, elle est présente depuis déjà un bon deux mois, depuis le début de 2009, mais, depuis la semaine dernière, depuis le message inaugural que le premier ministre a prononcé en cette Chambre le 10 mars dernier, cette colère, cette insatisfaction à l'endroit du gouvernement, elle s'est accentuée.

Vous le savez, Mme la Présidente, vous êtes parlementaire depuis bientôt 15 ans, un message inaugural, c'est un moment important dans la vie d'un Parlement, encore plus un message inaugural qui est prononcé en début de législature où on a quelques années devant nous.

C'est là qu'un gouvernement doit normalement présenter sa vision du développement du Québec, et ce, dans tous les secteurs, économique, social, culturel. C'est là qu'un gouvernement doit nous présenter des propositions concrètes, des projets de loi concrets pour faire avancer notre nation.

J'ai en mémoire, Mme la Présidente, le discours inaugural prononcé par le premier ministre René Lévesque au début de la Trente-et-unième Législature, le 8 mars 1977, un discours rempli de projets emballants, enthousiasmants pour l'avenir du Québec, et ce, dans tous les secteurs d'activité. Je poursuivais alors mes études collégiales, Mme la Présidente. Et, je m'en rappelle, c'était vibrant.

De même, à l'ouverture de la première session, vous y étiez, Mme la Présidente, à l'ouverture de la première session de la Trente-cinquième Législature, vous faisiez vos premiers pas en cette Chambre, le 29 novembre 1994, on assista à un grand discours substantiel, un discours rempli d'idées et de projets concrets de la part du premier ministre Jacques Parizeau.

Mardi dernier, le 10 mars 2009, on était loin de ce type de discours, Mme la Présidente. C'était, je vous l'avoue candidement, c'était pathétique; un discours sans vision, sans âme, sans projet précis, sauf peut-être un ou deux. Et je ne suis pas le seul, Mme la Présidente, à avoir été déçu, tous les commentateurs de la scène politique ont dit essentiellement la même chose: ce message inaugural du premier ministre était mauvais, était insuffisant, était désespérant. Je vous en cite quelques-uns, Mme la Présidente, rapidement.

D'abord, dans *Le Soleil*, Jean-Marc Salvet, qui, dans un texte intitulé *Pas à la hauteur*, dit ceci: «Le discours inaugural prononcé hier par Jean Charest est le plus inintéressant de ceux qu'il a présentés. Sur la forme...»

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): M. le député de Chambly, je vous prie de nommer un député par son titre et non pas par son nom. Merci.

M. St-Arnaud: J'en prends note, Mme la Présidente. Alors, il dit ceci: «Le discours inaugural prononcé hier par [le premier ministre] est le plus inintéressant de ceux qu'il a présentés. Sur la forme, il est le moins senti. Sur le fond, il est le moins engageant.» Et plus loin: «[Le premier ministre] ne s'est engagé à rien, hier. Il n'a posé aucun jalon sur la feuille de route de son gouvernement.»

De même, dans *Le Devoir*, Mme la Présidente, Michel David, dans une chronique intitulé *Le pilote automatique*, dit ceci: «Il ne fallait donc pas s'attendre ─ parlant toujours du premier ministre ─ à ce qu'il entreprenne son troisième mandat sous le signe de l'hyperactivité.

«De là à se mettre d'entrée de jeu sur le pilote automatique, il y a cependant une marge. Surtout de la part d'un homme qui réclamait l'exclusivité du volant. Des discours inauguraux qu'il a prononcés jusqu'à présent, celui d'hier était certainement le moins concret. L'entendre évoquer le 50e anniversaire de l'élection de "l'équipe du tonnerre" dirigée par Jean Lesage avait l'air d'une mauvaise blague.

«Entre le recyclage de mesures annoncées pour la énième fois et l'évocation d'une lointaine prospérité d'après-crise, le jour où le quasi mythique "plan Nord" portera ses fruits, il est bien difficile d'y trouver ce qui pourrait nourrir l'espoir de ceux qui sont touchés de plein fouet par la tempête que les libéraux promettaient de nous faire traverser sans trop de mal.» Et il ajoute: «Comme c'est le cas depuis le tout premier jour de la campagne électorale de l'automne dernier, le discours inaugural donnait la désagréable impression qu'on se payait notre tête.» Et je pourrais continuer.

Dans le comté même du premier ministre, *La Tribune* de Sherbrooke, un éditorial de Denis Dufresne, *Insuffisant*, où l'éditorialiste, parlant du premier ministre, dit que ce dernier «n'a présenté que du réchauffé», que les moyens annoncés par Québec pour faire face à la crise sont «insuffisants», «dénués d'imagination».

Dans *Le Devoir*, Bernard Descôteaux parle d'un discours décevant. Dans le même journal, Robert Dutrisac, *Un début léthargique*, «discours inaugural, terne et sans surprise». Et je pourrais continuer, Mme la Présidente, longtemps comme ça. C'est unanime. Le message inaugural du premier ministre était, de l'avis de tous, un mauvais discours inaugural, un mauvais message inaugural.

Et c'est probablement ─ et ce sera ma dernière citation ─ la chroniqueuse Lise Payette qui, dans son texte de vendredi dernier intitulé *Sommes-nous des valises?*, a le mieux résumé le tout à propos du premier ministre. Parlant du premier ministre, elle dit ceci: «...il a ressorti toutes ses vieilles fiches des années passées pour les resservir à la sauce du jour dans son discours inaugural.» Et un peu plus loin: «L'homme aux deux mains sur le volant ne sait visiblement pas où aller. Alors que tout un peuple est là, en attente d'une direction, d'un objectif, d'une idée nouvelle à se mettre sous la dent, il ressert le même pâté chinois sans aucune imagination. Alors qu'on attend de lui une lueur de mobilisation, un espoir vrai qui nous donne envie de mettre l'épaule à la roue, il joue le petit comptable sans envergure et sans imagination. Même quand il élève la voix, quand il hausse le ton, quand il mord dans ses mots pour rendre une formule plus crédible, nous n'y croyons plus. Le discours inaugural doit servir à annoncer les grands projets législatifs, les entreprises du gouvernement, les transformations sociales envisagées, pas la liste d'épicerie des dernières années. Plus terne que ça, tu meurs.»

● *(10 h 30)* ●

Mme la Présidente, le gouvernement du Parti libéral a été réélu il y a exactement, aujourd'hui, 100 jours. Il est pourtant déjà ─ et c'est bien triste ─ sans vision, sans véritable projet, sans âme. À l'inverse, Mme la Présidente, de ce côté-ci de la Chambre, vous avez 51 députés de tous les âges, des gens de 25 ans, de 45 ans, de 65 ans, des gens qui ont des formations académiques diversifiées, des expériences professionnelles dans tous les grands secteurs d'activité de notre société, une équipe compétente, dynamique et, comme l'ont souligné plusieurs observateurs, Mme la Présidente, il faut bien le dire, de fort calibre. Nous avons aussi une chef, la députée de Charlevoix, qui a une expérience ministérielle comme personne dans l'histoire du Québec et dont tous ici reconnaissent les immenses qualités. Mais surtout, Mme la Présidente, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons des idées, nous avons des projets, dont un grand projet emballant: faire du Québec un pays, donner un nouveau pays au monde.

Mme la Présidente, nous sommes une nation, nous avons notre propre histoire, notre propre culture, surtout nous avons nos propres valeurs. Pourquoi ne déciderions-nous pas de franchir le dernier pas et de devenir un pays? Pourquoi ne déciderions-nous pas tous ensemble de dorénavant faire ici, au Québec, toutes nos lois en fonction de ce que l'on est, en fonction de nos valeurs, plutôt que de laisser une majorité de gens d'une autre nation, à Ottawa, légiférer pour nous?

Pourquoi, de même, Mme la Présidente, ne déciderions-nous pas de dorénavant percevoir toutes nos taxes et tous nos impôts et donc de garder ici, au Québec, tout l'argent recueilli via ces taxes et ces impôts pour pouvoir ensuite affecter toutes ces sommes en fonction de nos priorités, de nos valeurs? Peut-être, à ce moment-là, Mme la Présidente, mettrions-nous un peu moins d'argent dans les chars d'assaut et les sous-marins et un peu plus pour aider notre monde ordinaire, notre classe moyenne.

Finalement, Mme la Présidente, pourquoi ne pourrions-nous pas être présents en notre nom sur la scène internationale, comme seuls les pays souverains peuvent le faire? Mme la Présidente, le Québec a une contribution originale à apporter au monde, j'en suis profondément convaincu. Mais, pour vraiment apporter cette contribution originale, le Québec doit être assis aux tables où les vraies choses se discutent, à l'ONU, à l'OMC et à toutes ces tables, ce qu'il ne peut pas faire parce qu'il n'est pas un pays. C'est aussi simple que ça, Mme la Présidente.

Je vous le disais, Mme la Présidente, un peu plus tôt, j'ai oeuvré pendant trois ans et demi au ministère des Relations internationales du Québec à titre de directeur de cabinet de la ministre. Il se fait dans ce ministère, avec des moyens limités, des choses formidables. Le personnel du ministère est hautement qualifié. Mais disons les choses telles qu'elles sont: Le Québec n'étant pas un pays, on n'est pas dans les ligues majeures, là où les vraies choses se passent, là où les vraies choses se décident. En devenant un pays, à l'exemple des pays aux dimensions modestes, comme les pays scandinaves, les pays nordiques ― je pense à la Norvège qui fait des choses extraordinaires en matière internationale ― en devenant un pays, nous pourrions être véritablement présents sur la scène internationale, nous pourrions y parler en notre nom, nous pourrions y apporter un message original conforme à nos valeurs, notamment pacifiques et écologiques, et modestement nous pourrions contribuer vraiment à changer le monde.

Mme la Présidente, voilà un projet emballant: donner un nouveau pays au monde, un nouveau pays pacifique, préoccupé par les questions environnementales et épris de justice sociale, un pays conforme à ce que nous sommes. Ce projet emballant, j'entends y travailler ardemment comme député de Chambly au cours des prochaines années. Et je suis convaincu qu'un jour, toute notre histoire nationale cheminant en ce sens, un jour probablement pas si lointain, les Québécois, comme bien d'autres avant eux, se tiendront debout et sauront se dire: Oui. Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député de Chambly. Je cède maintenant la parole à M. le député de Montmagny-L'Islet. M. le député.

M. Norbert Morin

M. Morin: Merci, Mme la Présidente. Avant de débuter mon allocution, j'aimerais vous féliciter pour votre réélection en tant que députée et en tant que vice-présidente. Vous connaissant, je sais que vous allez nous faire un très, très, très bon travail.

C'est avec grand plaisir et empreint d'une très grande fierté que j'ai repris mon siège en cette Chambre. Ce retour, je le dois à tous les électeurs et électrices du comté de Montmagny-L'Islet qui ont su traduire leurs attentes par un vote de confiance. Je leur dis merci et leur réitère mon désir de poursuivre mon travail de façon passionnée... que je l'ai fait dans le passé.

Mme la Présidente, je tiens également à remercier mon équipe, indispensable, dirigée par M. Gaston Caron, et mon président de l'association libérale, M. Yvan Godbout. Vous savez comme moi qu'une campagne électorale dépend de la force de l'organisation. À tous ces gens: Mille fois, mille fois merci.

Merci également à ma famille immédiate qui m'a soutenu tout au long de ces 33 jours: à ma conjointe Diane, qui est à mes côtés depuis 40 ans, à René, son fils, et à sa conjointe Josée, à mes enfants tant chéris, Sophia, Claudia, Nicolas et Olivier, de même que leurs conjoints et conjointes, Louis, Bernard et Anne, en pensant aussi à mes sept petits-enfants que je chéris tant.

Merci aux gens qui m'ont accueilli lors de mon porte-à-porte. Merci aux résidents, aux industriels, aux commerçants, aux professionnels, aux agriculteurs, aux propriétaires de résidences pour personnes âgées et aux divers responsables des secteurs publics de m'avoir accordé de leur temps.

Connaissant votre longue expérience, Mme la Présidente, vous serez sûrement d'accord avec moi qu'il n'est pas farfelu de souligner à la population la force du travail en équipe et la nécessité de communiquer nos succès.

Mme la Présidente, me voilà donc de nouveau député du beau comté de Montmagny-L'Islet, un comté exceptionnel où la qualité de vie prévaut et où il fait bon vivre. Un environnement physique hors du commun, des attraits touristiques exceptionnels, des événements au rayonnement international et un milieu culturel en pleine éclosion en font l'un des comtés les plus vivants au Québec. Montmagny-L'Islet compte 26 municipalités et couvre un territoire de près de 3 700 km². Il est bordé à l'ouest par la circonscription de Bellechasse, au sud par l'État du Maine, à l'est par Kamouraska et au nord par notre beau fleuve Saint-Laurent.

L'aménagement du territoire est géré par deux municipalités régionales de comté, dont Montmagny, qui compte plus de 23 000 habitants, répartis dans 14 municipalités. Près de 80 % de la population est concentrée dans 20 % de la superficie du territoire, la ville de Montmagny étant la plus populeuse. Pour ce qui est de la MRC de L'Islet, elle est composée de 14 municipalités locales, dont 12 sont dans mon comté. Elle compte plus de 17 000 habitants, dont les municipalités les plus populeuses sont L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Pamphile.

Notre économie, au cours des années, s'est beaucoup diversifiée. Plusieurs entreprises dominent dans leurs sphères d'activité grâce à une tradition industrielle qui est omniprésente depuis près de 175 ans, qu'il s'agisse

de pièces de scanner pour les hôpitaux, de ressorts et de pièces de précision destinés au domaine de l'automobile et de l'aérospatiale, de maisons et chaloupes pliables et dépliables, concept unique au monde, et combien d'autres. En marge de notre économie, la population a su se mobiliser et développer un milieu de vie axé sur la préservation de l'environnement et sur des services de qualité.

Mme la Présidente, nous avons un hôpital qui a subi une cure de rajeunissement tant dans sa structure que dans ses équipements, une nouvelle génération de CHSLD qui pourrait être adoptée par plusieurs autres organismes de la santé dans la province, trois arénas, trois terrains de golf, un terrain de soccer à surface synthétique, un parc régional dédié aux activités de plein air, un centre récréotouristique pour les quadristes et les motoneigistes, pour ne nommer que ceux-là.

Mme la Présidente, l'occasion est trop belle, j'ai le goût de vous parler de nos événements à rayonnement international. En juin 2008... dans une petite localité, Notre-Dame-du-Rosaire, qui a été l'hôte de Fortissimus, la plus grande compétition de force des temps modernes, en hommage à la mémoire de Louis Cyr. Pour cette compétition, la municipalité a accueilli les 14 hommes les plus forts au monde. En juin 2009, c'est la ville de Montmagny qui sera l'hôte de cette compétition. En janvier dernier, Saint-Just-de-Bretenières a également été l'hôte d'une manifestation mondiale en accueillant les Championnats du monde de traîneau à chiens. Écoutez bien ça, Mme la Présidente: quelque 350 équipes provenant de 18 pays avec pas moins de 2 000 chiens. Ça fait du chien! Ces équipes ont pris part aux plus hauts niveaux de compétition dans ce sport. C'était une première à l'est de l'Amérique du Nord.

● *(10 h 40)* ●

Mme la Présidente, laissez-moi vous parler du Carrefour mondial de l'accordéon, qui accueille plus de 45 000 visiteurs et génère des retombées économiques de 8 millions sur la Côte-du-Sud. Également, le Festival de l'oie blanche, qui fêtera ses 38 ans cette année. Nul besoin de rappeler que l'oie blanche est l'emblème de la ville de Montmagny. Le Festival du bûcheux à Saint-Pamphile, qui met en évidence le caractère forestier de notre région en présentant, pendant les quatre jours de festivités, des activités forestières, sportives et socioculturelles. Cet événement attire près de 25 000 personnes. C'est à voir.

Les fêtes d'hiver de Saint-Jean-Port-Joli, l'Internationale de la sculpture, Les violons d'automne et la Fête des chants de marins qui accueillent un grand nombre de visiteurs à Saint-Jean-Port-Joli. D'ailleurs, en août prochain, neuf choristes du choeur La marée chante, accompagnés de la directrice artistique et de quatre musiciens, iront représenter Saint-Jean-Port-Joli — écoutez bien ça, Mme la Présidente — lors du Festival international du chant de marins à Paimpol en Bretagne.

Passionnés de culture et d'histoire, les musées sont omniprésents sur le territoire afin de faire découvrir la richesse du patrimoine de mon comté. Le Musée de la mémoire vivante, à Saint-Jean-Port-Joli, en est un exemple. Cette institution novatrice est consacrée exclusivement au patrimoine immatériel que sont les témoignages et récits de vie en plus de faire le relais de l'oeuvre de Philippe Aubert de Gaspé et des principales fonctions qu'il exerçait à son manoir au XIXe siècle.

On retrouve également le Musée maritime du Québec à L'Islet, autrefois connu sous le nom de Musée maritime Bernier en l'honneur du capitaine Joseph-Elzéar Bernier, que tout le monde connaît. Cet homme s'est illustré pour avoir affirmé la souveraineté canadienne sur le territoire arctique, combien important aujourd'hui. Ce musée est le plus important du genre au pays. Il est le fier propriétaire de la collection nationale maritime du Québec tout en mettant l'emphase sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine maritime se rattachant à notre si beau fleuve Saint-Laurent.

Pourtant, Mme la Présidente, le comté de Montmagny regorge d'enjeux. Notre plus grand défi pour la région est celui d'améliorer le niveau de vie des citoyens et citoyennes. Le profil socioéconomique démontre malheureusement une certaine réalité: huit des 26 municipalités sont reconnues dévitalisées. Mon rôle sera donc de les accompagner dans leurs initiatives concrètes de développement. Des aides spécifiques de mon gouvernement tels que le Pacte rural et le financement des politiques familiales leur permettront de reprendre le chemin de la prospérité. Je vais travailler également à la diversification de l'économie du comté et mettre tous les efforts nécessaires pour accélérer les démarrages d'entreprises. La mise en place du Fonds de diversification saura certes bien supporter le milieu dans ses nouvelles initiatives.

Un bel exemple du côté de la forêt: les produits forestiers non ligneux. Ces produits comprennent, entre autres, mais pas exclusivement, le ginseng sauvage, les produits de l'érable, les crosses de fougère, les couronnes de sapin baumier, les champignons comestibles et l'huile extraite des feuilles de thuya. Une coopérative a donc vu le jour dans L'Islet. Celle-ci axe ses activités sur l'implantation agroforestière, la cueillette et la transformation de ces produits à valeur ajoutée. Cette coopérative assurera la diversification économique, la mise en valeur des ressources de notre territoire, la création d'emplois, le transfert du savoir et le développement d'une niche de marché innovatrice contribuant ainsi à la notoriété de la région.

Toutefois, Mme la Présidente, il y a des dossiers d'importance qui doivent se concrétiser sous peu. Je parle ici de PurGenesis Technologies, anciennement PureCell Technologies. Cette société est une entreprise spécialisée dans le secteur cosméceutique et du médicament botanique. Il existe à ce jour seulement trois entreprises dans le secteur du médicament botanique à l'échelle planétaire; PurGenesis sera la quatrième, ainsi que la première au Canada.

La région résolument fait preuve de créativité pour offrir à PurGenesis un partenariat d'affaires. Une importante implication de la ville de Montmagny, de la Caisse Desjardins de Montmagny, du CLD de la MRC de Montmagny, des partenaires privés de la MRC de Montmagny ont permis de charmer l'entreprise à venir s'établir chez nous. Avec mon gouvernement, nous tenterons de finir d'attacher les ficelles pour construire l'usine et débuter la production localement.

Un autre projet que j'aimerais voir se concrétiser, c'est un parc d'engraissement biologique. Ce projet innovateur permettrait de dynamiser l'agriculture et aiderait à rentabiliser la production vaches-veaux chez les producteurs de la MRC de L'Islet. Ce projet est aussi associé à un ensemble de projets intégrés et de circuits

courts, tel le développement des autres productions animales et de culture biologique, la construction d'un abattoir et la transformation alimentaire des viandes biologiques chez nous.

Les avantages sont nombreux pour le dynamisme de la région: des producteurs plus autonomes financièrement et des terres plus fertiles, plutôt que des terres en friche. Un tel projet s'avère nécessaire pour l'avenir de l'agriculture de mon comté, et il est de mon devoir de l'appuyer et d'apporter au promoteur tout le soutien nécessaire à son accomplissement.

Mme la Présidente, en ce qui concerne les organismes communautaires, ils sont très présents dans Montmagny-L'Islet, et je me ferai un devoir de les appuyer dans leur mission, entre autres ceux qui touchent aux aînés, car il deviendra essentiel d'encourager le concept de vieillissement actif. Les aînés représentent 14,1 % de la population québécoise, soit plus de 1,1 million de personnes. Près de 87 % d'entre elles vivent à domicile. Elles sont en bonne santé et souhaitent continuer de contribuer à la société. Qu'il s'agisse d'emploi, de bénévolat, de soutien à la famille ou de loisir, le concept de vieillissement actif vise à créer des environnements qui permettent aux personnes âgées de s'épanouir. Comme le disait si bien ma collègue ministre responsable des Aînés hier, dans un discours enflammé, la société québécoise a besoin de personnes aînées afin de poursuivre son évolution sociale, économique et culturelle. Leur expérience doit être mise à profit. Qu'elle a donc raison!

Mme la Présidente, dans Montmagny-L'Islet, nous avons des organismes qui ne lésinent pas sur le fait de valoriser les aînés. Je pense ici à l'organisme Hop! la vie! du sud de L'Islet qui contribue au développement local et à divers projets mobilisateurs pour les 50 ans et plus. J'y vais de temps en temps. Je pense aussi à RAPSAR, qui regroupe des activités pour la santé des aînés et des retraités. Ce ne sont que deux exemples, mais ces deux organismes sont le reflet de ce que mon gouvernement préconise au sujet des aînés.

Je pourrais vous entretenir encore longtemps sur les enjeux de mon comté, mais retenez que le bien-être de mes concitoyens et concitoyennes sera au centre de mes priorités au cours de ce mandat.

En conclusion, Mme la Présidente, vous conviendrez que le but recherché sera d'occuper de façon dynamique le territoire, dans une perspective de développement durable, à l'exemple de notre si belle région, Chaudière-Appalaches. Les gens de mon comté peuvent être assurés que je ne ménagerai aucun effort pour les représenter. L'ardeur à la tâche et ma disponibilité à les rencontrer au quotidien leur... est assurée, ainsi que ma présence sur le terrain, parce que, vous le savez, je suis un gars de terrain. Mme la Présidente, vous savez, c'est un grand privilège de siéger à l'Assemblée nationale et surtout de vous y retrouver tous et toutes, Merci.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, M. le député de Montmagny-L'Islet. Je cède maintenant la parole à M. le député de Bertrand.

M. Claude Cousineau

M. Cousineau: Merci, Mme la Présidente. Mme la Présidente, d'entrée de jeu, j'aimerais remercier sincèrement les citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand pour la confiance qu'ils m'ont accordée le 8 décembre dernier, et ce, pour un quatrième mandat consécutif. C'est avec rigueur et professionnalisme que je continuerai à les représenter ici, à l'Assemblée nationale, pour les quatre prochaines années. La circonscription de Bertrand, elle est au nord de Montréal, à cheval sur les Laurentides et Lanaudière; quatre municipalités dans Lanaudière et 14 dans les Laurentides.

Mme la Présidente, j'ai fait l'exercice, durant les derniers jours, de comparer le discours inaugural du premier ministre, le 4 juin 2003, à celui déposé la semaine dernière, le 10 mars 2009. On se souvient tous du *Nous sommes prêts!* On nous disait, en 2003, qu'il fallait, par exemple en santé, diminuer les listes d'attente dans les urgences; qu'il fallait faire en sorte que le réseau des GMF, les groupes de médecine familiale, soit complété pour un total de 350 sur le territoire du Québec d'ici les cinq prochaines années, pour que tous les Québécois et les Québécoises soient couverts par un médecin de famille.

● *(10 h 50)* ●

Malheureusement, Mme la Présidente, aujourd'hui, six ans plus tard, les urgences sont encore bondées. Dans plusieurs hôpitaux, les taux d'occupation des urgences dépassent largement la limite acceptable. J'ai eu l'occasion de rencontrer, dans ma circonscription, Mme la Présidente, des personnes âgées à la recherche d'un médecin de famille. Quatre personnes sur 10 présentement, dans Lanaudière et Laurentides, sont à la recherche d'un médecin de famille. C'est inacceptable, Mme la Présidente.

En 2003, le premier ministre, accompagné de son célèbre ministre de la Santé du temps, le Dr Couillard, les deux, les mains sur le coeur, juraient que le dossier de la santé serait réglé. Promesse creuse que l'on retrouve encore aujourd'hui dans le discours cuvée 2009 du premier ministre. Par exemple, dans les Laurentides, l'équité interrégionale n'est toujours pas réglée. Le manque à gagner pour cette région est de plus de 40 millions de dollars.

Mme la Présidente, il y a trois semaines à Saint-Sauveur, j'ai rencontré un couple de personnes âgées à la recherche d'un médecin de famille. Ces personnes venaient de perdre leur médecin après 15 ans de suivi. Ce dernier, ayant migré vers une clinique privée, leur a demandé chacun 200 $ pour l'ouverture d'un dossier. Voilà une partie du legs du Dr Couillard. Malheureusement, dans ce cas ici, ce sont des personnes âgées qui sont touchées. Leur revenu annuel ne leur permet pas de telles dépenses. À 70 ans et plus, ils doivent se remettre à la recherche d'un médecin de famille, avec tout le stress que cela comporte à leur âge. C'est malheureux. Voilà un exemple de l'augmentation du privé en santé.

Mme la Présidente, nous, du Parti québécois, nous réitérons notre attachement et notre soutien au réseau public de santé. Le discours inaugural de la semaine dernière est muet sur les intentions du gouvernement à ce sujet. Nulle part on ne dénonce la mise en place, par l'ex-ministre de la Santé, des lois et décrets favorisant le privé et l'implantation de cliniques privées. Le silence à ce sujet en dit long.

Le gouvernement a-t-il l'intention de poursuivre dans la voie du Dr Couillard? À tout le moins, nous aurions aimé retrouver, dans le discours inaugural du premier ministre, des intentions claires en faveur du système public.

Mme la Présidente, le premier ministre disait en 2003, et je le cite: «...notre premier souci sera la qualité des services aux citoyens.» Force est de constater, pour ce qui est de la santé, que cet objectif est loin d'être atteint puisque la situation est pire qu'en 2003. Dans le discours inaugural de 2009, six ans plus tard, on émet le même souhait, mais cette fois-ci les Québécoises et les Québécois ne se laisseront pas endormir par de belles paroles.

Mme le Présidente, qu'en est-il de l'éducation, autre grande mission qu'on retrouvait dans le discours de 2003? Le premier ministre disait, et je cite: «Nous allons intervenir dès le primaire afin de prévenir le décrochage scolaire. [...]Dans cinq ans, le taux de décrochage scolaire aura diminué» considérablement. Eh bien, Mme la Présidente, six ans plus tard, la situation est encore très alarmante dans beaucoup de régions du Québec. Dans les régions de Laurentides et Lanaudière, les taux de décrochage scolaire sont alarmants, principalement chez les garçons. Le discours de mars 2009 nous ramène les mêmes promesses. Peut-on y croire?

Dans son discours inaugural, le premier ministre mentionne, et je cite: «...nous avons fait des progrès importants sur le plan du raccrochage scolaire.» Évidemment, je suis d'accord avec mon confrère le député de Groulx, plus le décrochage scolaire est anormalement élevé, ce qu'on vit au Québec, plus, on l'espère, le raccrochage sera élevé. La question est de savoir comment on empêche les jeunes de décrocher, surtout les garçons. Travaillons sur ce fléau en premier lieu et arrêtons de se péter les bretelles sur des statistiques de raccrochage.

Mme la Présidente, en 2003, dans son discours inaugural, le premier ministre disait qu'il fallait «mettre en place des services de stimulation précoce destinés aux enfants autistes du Québec». Qu'en est-il aujourd'hui, six ans plus tard? J'ai rencontré dernièrement un groupe important de parents dont les enfants souffrent de cette anomalie. Nous avons dû réserver une salle pour les recevoir, tellement ils étaient nombreux. Leur situation est invivable. Ils se plaignent du manque de services pour leurs enfants, du manque de soutien, du manque d'accompagnement. Ils ont besoin de répit. Malheureusement, aujourd'hui, en 2009, ces parents courageux se sentent abandonnés. J'ai lu et relu le discours inaugural de 2009. Nulle part, on ne parle de cette problématique. Le discours de 2003, pourtant, contenait au moins une ligne. Une promesse non remplie, devrais-je plutôt dire.

«Nous soutiendrons les cégeps et les universités, tout spécialement en région», disait le premier ministre en 2003. Il est facile de vérifier, en 2009, que ces institutions de haut savoir sont toutes en attente d'une aide substantielle. De 2003 à 2006, pendant trois ans, les crédits d'impôt reliés à la recherche et développement ont été à la baisse. Les universités du Québec ont pris du recul face aux autres maisons de haut savoir en ce qui a trait à la recherche. C'est malheureux. Aujourd'hui, dans le discours inaugural de la semaine dernière, le premier ministre en fait une priorité. Doit-on le croire lorsqu'il dit: «Nous avons soutenu l'innovation et le développement technologique»? Les chiffres le démontrent clairement, de 2003 à 2006 ont été des années de recul, et 2006 à 2009, des années de rattrapage concernant les crédits d'impôt reliés à la recherche. Aujourd'hui, en 2009, on se retrouve au même point qu'en 2002.

Mme la Présidente, en ce qui a trait à la famille, le discours inaugural de 2003 nous porte à réfléchir et à nous questionner concernant les promesses non tenues. Voici quelques citations: «Nous protégerons les garderies à 5 $ par jour pour le plus de gens possible.» Aujourd'hui, en 2009, le tarif est à 7 $ par jour. Pas de citation dans le discours de mars 2009. Que doit-on en conclure? Aurons-nous encore des augmentations de tarifs dans ce secteur névralgique? L'avenir nous le dira.

Mme la Présidente: «[Les familles] seront privilégiées dans la distribution des réductions d'impôt», disait le premier ministre en 2003. Souvenez-vous de cette phrase célèbre: Nous baisserons les impôts de 1 milliard de dollars par année pendant cinq ans. Mais ça, ça fait 5 milliards. Où en sommes-nous aujourd'hui? Les familles québécoises sont loin, très loin du compte. Il est vrai qu'il y a eu quelques centaines de millions de dollars de baisses d'impôt, mais les tarifs d'électricité, d'immatriculation, de garderie, et j'en passe, n'ont jamais cessé d'augmenter. L'année 2009, suite aux piètres résultats de la Caisse de dépôt, nous amènera un train d'augmentations de cotisations et de tarifs, c'est incontournable.

Mme la Présidente, en 2003, le premier ministre s'est engagé à répondre aux besoins exprimés par les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence: «Nous allons ─ disait-il ─ miser sur la prévention, le dépistage, la sensibilisation et la formation.» Demandez aujourd'hui, en 2009, si cette promesse est tenue. Les directrices des CALACS, par exemple, à l'unisson vous diront que nous sommes très loin du compte. Il est impossible de répondre aux besoins grandissants. Le discours de 2009 est muet à cet égard.

En ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté, le discours inaugural de 2009 nous laisse sur notre appétit, Mme la Présidente. Il y a bien quelques phrases creuses comme: «Nous allons aussi honorer nos responsabilités envers les plus vulnérables.» Le premier ministre s'appuie sur un texte de Pierre Fortin pour dire que la pauvreté est à la baisse au Québec. Il est facile, Mme la Présidente, de dire que nous sommes moins pauvres qu'ailleurs, mais j'invite le premier ministre à se rendre dans les comptoirs alimentaires, à visiter les banques alimentaires: les lignes d'attente pour obtenir de la nourriture sont de plus en plus longues. On y rencontre de nouveaux pauvres, des pères et des mères de famille qui sont grandement affectés par la crise économique. C'est scandaleux qu'en 2009, ici, au Québec, nous en soyons arrivés là.

Mme la Présidente, il y a trois semaines, j'ai rencontré... Dans ma circonscription, à Sainte-Agathe, j'ai provoqué une rencontre avec une cinquantaine d'intervenants du milieu politique, du milieu communautaire, du milieu des affaires afin de faire le point pour trouver des solutions durables pour notre région pour, premièrement, sauver et soutenir les organismes dont la mission est de venir en aide aux plus démunis et, deuxièmement, sensibiliser les gens à la pauvreté grandissante en région. Tous ont convenu de l'urgence de la situation. J'aurais aimé, Mme la Présidente, voir, dans le discours inaugural du premier ministre, une stratégie, un plan d'action solide, élaboré, visant à poursuivre la lutte contre la pauvreté plutôt que de se contenter de statistiques. Le meilleur baromètre, c'est le terrain.

● *(11 heures)* ●

Du point de vue économique, Mme la Présidente, en 2003, le premier ministre, dans son discours inaugural, disait qu'il voulait aider nos PME, les petites et moyennes

entreprises. «Pour les aider — disait-il — nous allons commencer par arrêter de leur nuire.» Dans son discours inaugural de la semaine dernière, il nous rappelle la mise en place d'un nouveau programme pour aider les entreprises à passer les mois difficiles à venir, conséquence de la crise économique, le programme Renfort, qui fait la fierté du ministre responsable du Développement économique.

La réalité, Mme la Présidente, est tout autre. Dans plusieurs régions du Québec, des petites entreprises qui emploient cinq, 10, 15 employés tombent comme des mouches. Les CLD n'ont pas les programmes pour les aider, et, si les programmes existent, comme les FLI, les fonds ne sont pas disponibles.

Par exemple, Mme la Présidente — un exemple vaut mille mots — une petite entreprise en construction et rénovation de Lanaudière qui avait une douzaine d'employés l'automne dernier, avant leur mise au chômage, s'est vu refuser de l'aide malgré trois années de bilan positif. La réponse que l'entrepreneur a reçue au CLD, malgré le fait que l'aide demandée ne dépassait pas 30 000 $, a été d'aller voir Investissement Québec ou encore d'augmenter ses investissements. La réponse d'Investissement Québec à ce petit entrepreneur: Nous ne finançons pas des montants inférieurs à 250 000 $. Il en est de même pour le programme Renfort dont parle le premier ministre dans son discours inaugural.

Dans plusieurs régions du Québec, Mme la Présidente, des centaines de petites entreprises comme celle mentionnée ci-haut ferment leurs portes parce qu'il n'y a pas de programme adéquat pour les aider à passer ces quelques mois difficiles. On parle ici de milliers d'emplois, de travailleurs et de travailleuses qu'on place en situation financière précaire. Le premier ministre, dans son discours inaugural, n'annonce aucun plan, aucune intention d'aider ces petites entreprises. C'est malheureux. L'annonce d'un programme d'aide spécial pour les petites entreprises, un programme pour faire face à la crise, pour permettre à ces petits entrepreneurs de tenir le coup pour les prochains mois aurait été le bienvenu. Malheureusement, le discours inaugural est muet à cet égard. Le programme Renfort ne fonctionne pas pour les petites entreprises.

Mme la Présidente, la Caisse de dépôt a perdu, par exemple, 2,3 milliards de dollars à l'étranger à l'aéroport d'Heathrow, à Londres. Perte nette non récupérable. Comment dire et expliquer, Mme la Présidente, aux petits entrepreneurs de chez nous qu'on n'a pas de programme pour les aider ici, au Québec, et que des sommes faramineuses, de l'argent des Québécois, sont perdues à l'étranger? Mettons-nous dans leur peau, Mme la Présidente. Avouez que c'est frustrant. Je rappelle que, dans son discours inaugural de 2009, le premier ministre nous dit, et je cite: «Nous allons [...] soutenir nos entreprises.» Comment nos petits entrepreneurs doivent-ils interpréter ces paroles, eux qui sont pour un bon nombre au bord de la faillite à cause du manque d'aide pour traverser cette crise économique?

Mme la Présidente, je terminerai avec la Caisse de dépôt. Nous sommes présentement en commission parlementaire. Nous questionnons la mission, les investissements au Québec, le rôle de la gouvernance. Nous ferons une analyse des portefeuilles ainsi que la politique concernant les bonis.

Ce qui est questionnable aujourd'hui, face à cette perte de 40 milliards de dollars, c'est le fait qu'avant 2004, avant le changement de mission par le gouvernement libéral, là où le bât blesse, les investissements au Québec dépassaient 32 %. Aujourd'hui, on apprend que la Caisse n'investit au Québec que 17 % de ses actifs.

Mme la Présidente, de plus, on apprend que le portefeuille d'investissement au Québec est plus rentable que les investissements à l'étranger. Plus d'investissement au Québec par la caisse nous aurait peut-être aidés à garder Alcan chez nous et à protéger nos fleurons québécois. Sur 15 portefeuilles, 11 ont été déficitaires à l'étranger. Les rendements ont été pires que les indices de marché depuis les cinq dernières années.

Mme la Présidente, le premier ministre, dans son discours inaugural de juin 2003, disait: «[Il est] important de rappeler les résultats décevants, inquiétants de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, qui constituent pour nous une préoccupation très sérieuse.» Aujourd'hui, dans son discours inaugural de mars 2009, six ans plus tard, le premier ministre nous dit: «Le gouvernement assumera ses responsabilités pour rétablir la confiance des Québécois envers la Caisse de dépôt et de placement.» On doit en conclure, Mme la Présidente, que les mesures que le gouvernement a mises en place durant les dernières années, depuis le changement de mission en 2004, ont été pour le pire. Prendre ses responsabilités, c'est d'avouer que le gouvernement s'est trompé, en 2004, en changeant sous bâillon la mission de la Caisse de dépôt.

Mme la Présidente, je ne suis pas certain que la nomination de M. Michael Sabia sans véritable consultation, sans qu'un comité de sélection soit mis en place soit de bon augure. Le passage de M. Sabia à BCE n'a pas fait l'unanimité en ce qui a trait à l'héritage qu'il a laissé. Pour certains, il a laissé un goût amer. Déjà, il a laissé savoir, en conférence de presse, qu'aucun fleuron québécois n'est à l'abri de changement de mains. Le passage de Bombardier ou de la Banque Nationale entre les mains d'investisseurs étrangers n'est pas exclu. Ce qui compte avant tout, c'est le rendement. Le Québec est-il à vendre? Même credo que le gouvernement. Souvenez-vous du passage d'Alcan vers Rio Tinto, une entreprise australienne. Québécois et Québécoises, surveillez votre bas de laine.

Mme la Présidente, malheureusement, le discours inaugural de mars 2009 du premier ministre est de la redondance. Il confirme des promesses non tenues du discours de 2003. Il contient toute une série de phrases creuses qui laissent les Québécois et les Québécoises perplexes. Ce discours n'a rien de rassurant pour la suite des choses. Les citoyens et citoyennes du Québec s'attendent à plus de leadership. Le premier ministre nous annonce dans ce discours des mois difficiles: budget déficitaire, coupes dans différents programmes, hausse de cotisations, hausse de tarifs. La nomination de Michael Sabia est le début de la série des mauvaises nouvelles.

Le Parti québécois, Mme la Présidente, propose un projet porteur, rassembleur: de faire du Québec un pays. La souveraineté, c'est l'avenir du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Je vous remercie, M. le député. Et je cède maintenant la parole à M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, Mme la Présidente. Je pense que, comme c'est de coutume, mes premiers mots seront pour remercier les électeurs du comté de La Peltrie. Plusieurs ici, Mme la Présidente, ont vécu une première victoire électorale. C'est toujours très grisant. C'est toujours un sentiment de satisfaction extrêmement important. Mais je dois dire qu'une réélection ça a un cachet qui est particulier, d'autant plus quand cette réélection-là se fait dans un contexte difficile. Je pense que de se faire témoigner autant de confiance de la part de ses électeurs, c'est une marque de reconnaissance qu'on apprécie à sa juste valeur. Et, pour ça, je veux remercier les électeurs du comté de La Peltrie qui m'ont fait confiance pour une deuxième fois dans un contexte, comme je le dis, qui était très difficile.

Je veux aussi remercier tous les bénévoles qui ont travaillé à cette campagne électorale, des heures qui ont été données sans compter, du travail qui a été fait. Puis je pense que tout le monde ici, on sait à quel point les bénévoles qui travaillent à notre campagne électorale le font avec dévouement, le font avec coeur. Ce n'est pas toujours facile. Plus la campagne avance, plus le travail devient ardu. La fatigue, le stress, tout ça s'accumule, et, malgré tout, on garde le cap, on reste focussé sur l'objectif qui est l'élection, la réélection dans certains cas. Et, pour ça, je pense qu'il faut en être éternellement reconnaissant à ces gens-là.

Puis je veux aussi avoir, Mme la Présidente, une pensée pour les membres de ma famille, ma conjointe Marie-Ève, nos enfants, Julie-Anne, Gabriel et la petite Rosalie, qui subissent en même temps la campagne électorale, parce que c'est l'absence... C'est, eux aussi, le stress: on arrive à la maison, puis des fois ça ne s'est pas bien passé, donc c'est eux qui servent de tampon. On ne voit pas toujours ça parce qu'on est un peu... En campagne électorale, on est un peu dans notre bulle, hein? On vit ça très intensément, puis c'est un peu le centre de notre univers. Alors, je veux les remercier pour toutes les fois où ils ont supporté mes sautes d'humeur ou mes silences qui des fois étaient encore pires que les sautes d'humeur, parce que je sais que ce n'est pas facile. Ils l'ont fait pour moi. Je les remercie et je les aime profondément.

● *(11 h 10)* ●

Je veux aussi avoir une pensée, Mme la Présidente, pour mes collègues qui ont été défaits à la dernière campagne électorale, des gens de qualité, quoi qu'on en dise, qui ont servi le Québec pendant 18 mois à titre de membres de l'opposition officielle, qui ont offert le meilleur d'eux-mêmes, qui ont fait leur travail en leur âme et conscience et qui malheureusement... bien, pour toutes sortes de raisons, n'ont pas été réélus. Mais je pense que, dans toutes les formations politiques, on vit cette situation-là où on perd des collègues, des amis, dans le courant d'une élection. Et c'est une situation qui est difficile, mais, bon, ça fait partie de la démocratie. Et, quand on fait ce métier-là, on sait qu'on s'expose à ce genre de situation là. Mais je veux quand même aujourd'hui avoir une pensée pour mes collègues qui n'ont pas été réélus et qui, je pense, méritaient de l'être, mais ça, évidemment, vous comprendrez que c'est une opinion bien personnelle. Quoique, quand la population s'exprime, quand la démocratie s'exprime, il faut s'incliner devant le jugement de la population, ce que je fais de bonne grâce, ce qui ne m'empêche pas quand même, Mme la Présidente, d'avoir une pensée pour tous ces gens.

Je veux aussi souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues de toutes les formations politiques qui siègent pour la première fois à l'Assemblée nationale et à mes autres collègues qui, eux aussi, ont été réélus au cours de la dernière élection. Je pense qu'au-delà des partis politiques, s'il y a quelque chose qui nous unit, c'est ce moment-là, c'est le fait d'avoir un siège ici, c'est ce privilège que la population du Québec nous donne de les représenter, de siéger en leur nom, de faire le travail qu'on fait à l'Assemblée nationale, et ça, comme je dis, au-delà des formations politiques, je pense que, tous, on l'apprécie, ce qui fait que l'Assemblée nationale devient, au-delà des discours politiques, une sorte de confrérie unie par ce sentiment-là qu'on est des privilégiés dans le travail qu'on fait, dans la mission qui nous est confiée et dans notre désir, individuel et collectif, de faire avancer le Québec, de le faire progresser, de le faire progresser, Mme la Présidente, dans les échanges qui nous animent, dans les différences que nous exprimons et dans cette tranche de la population que nous représentons, parce que, comme député de l'Action démocratique du Québec, je représente tous mes électeurs, quels qu'ils soient. Bien sûr, je les sers avec tout le dévouement que nécessite ce travail-là, mais en même temps je suis porteur de valeurs, je suis porteur d'une idée, d'une vision du Québec, comme mes collègues du Parti québécois, comme mes collègues du Parti libéral. Et ce qui fait que notre démocratie est en santé, c'est que, tous ici, nous avons une enceinte privilégiée pour exprimer ces valeurs-là, pour exprimer ces différences-là, et, à travers nos échanges, bien, représenter nos citoyens et tous les courants de la société. Mon collègue de Québec solidaire aussi, qui fait son entrée à l'Assemblée nationale, porteur d'une nouvelle vision du Québec. Je pense qu'au-delà de nos différences, au-delà de notre vision différente, je pense que le travail qu'on fait ici est extrêmement important.

Ce qui m'amène, Mme la Présidente, à parler évidemment de cette réforme parlementaire qui est sur la table présentement et qui vise justement à donner les outils à tous les parlementaires, de quelque formation politique que ce soit, en fonction évidemment de leur importance à l'Assemblée nationale, de l'importance du courant social qu'ils représentent, de leur donner les outils pour travailler. Et j'en profite pour lancer un message à tous mes collègues de toutes les formations politiques. Je pense qu'il est important que nous ayons, ensemble et collectivement, une pensée pour le travail que nous avons à faire mais pour les citoyens que nous représentons. Et cette réforme parlementaire, Mme la Présidente, doit d'abord et avant tout refléter cette fonction, cette mission, ce travail que nous avons à faire de représenter des citoyens. Je pense qu'il faut être en mesure, pour l'avenir, pour le fonctionnement de l'Assemblée nationale dans l'avenir, d'avoir à l'esprit qu'on n'est pas ici pour négocier entre membres d'une formation politique. On est ici pour se donner des règles de fonctionnement qui vont faire en sorte que les 125 élus de l'Assemblée nationale sont en mesure de faire leur travail correctement. Et là-dessus j'en appelle à une vision non partisane de ce que devrait être l'Assemblée nationale, une Assemblée nationale moderne, représentative de ses citoyens, capable de travailler efficacement.

Sur le discours inaugural à proprement parler, Mme la Présidente, je ne vous cacherai pas l'énorme déception qui m'a habité en écoutant le premier ministre ne pas nous parler de la santé. Je n'ai pas compté le nombre de mots, parce que, de toute façon, j'aurais probablement eu assez de mes 10 doigts pour le faire, du paragraphe où on parlait... où on ne parlait pas, plutôt, de la santé. C'est dommage, Mme la Présidente, parce qu'aux dernières nouvelles la santé, c'était encore la portion la plus importante du budget du Québec, c'est encore le plus gros ministère du gouvernement du Québec et c'est encore la priorité numéro un des Québécois qui a été exprimée clairement jusqu'à tout récemment, à la dernière campagne électorale.

Or, dans le discours du premier ministre, je comprends que l'économie, c'est une situation extrêmement préoccupante qui doit retenir toute notre attention, c'est clair, mais je pense qu'un gouvernement doit être capable de faire plus qu'une chose à la fois. Et le fait que nous soyons dans une récession... dans une crise économique plutôt, ne doit pas nous empêcher de s'acquitter de notre mandat fondamental, qui est d'offrir des services à notre population, notamment des services de santé.

Je n'ai rien entendu sur le CHUM, rien entendu sur le CHUQ. Si ne me trompe pas, Mme la Présidente, ces deux projets-là avoisinent les 3 milliards de dollars. 3 milliards d'investissement pour deux projets, le CHUM de Montréal et l'Hôtel-Dieu de Québec. Il n'y avait rien dans le discours inaugural. Pourtant, Mme la Présidente, c'est deux projets extrêmement préoccupants, extrêmement préoccupants non pas par la mission mais par le fait que la mauvaise gestion du gouvernement de ces deux projets-là fait en sorte qu'aujourd'hui on est en droit de se dire que le CHUM, bien ça va être un peu comme des extraterrestres: tout le monde en parle, mais personne n'en a jamais vus. Puis, si on continue comme ça, ça va rester comme ça, il n'y en aura pas, de CHUM. Il n'y en aura pas, de CHUM. Puis l'Hôtel-Dieu de Québec, ça va rester un beau projet sur papier.

Mme la Présidente, j'ai interrogé le ministre de la Santé hier sur une ronde de consultation qui recommence à Montréal. La première fois, ça avait pris 19 mois, 19 mois à l'Office des consultations publiques pour faire le tour des consultations, valider le projet, faire en sorte que le conseil exécutif de la ville de Montréal puisse changer son règlement pour l'adapter aux réalités du CHUM. Il faut recommencer tout ça. On a recommencé, on a redéfini le projet du CHUM, et à chaque fois on a la même réponse: Oui, mais, quand on va commencer, on va savoir vraiment où on s'en va. Le problème, c'est qu'on s'en va nulle part. On le sait, où on s'en va: on s'en va nulle part. Et on va recommencer, et recommencer, et recommencer.

Le ministre de la Santé nous a dit: Bien, il faut arrêter de regarder en arrière, il faut oublier le passé. Mais oublier le passé, Mme la Présidente, là, ça, ça s'appelle de l'amnésie, puis l'amnésie, là, ça nous condamne à recommencer toujours les mêmes erreurs. Puis c'est exactement ce qui se passe avec le gouvernement libéral dans le dossier du CHUM, dans le dossier de l'Hôtel-Dieu, on répète systématiquement les mêmes erreurs. Je veux dire, le CHUM, là, c'est une version 2 du jour de la Marmotte: on recommence les mêmes erreurs systématiquement.

Or, j'aurais aimé, dans le discours du premier ministre, qu'il nous traduise une vision claire de ce qui sera le CHUM, de comment ça va se passer, de c'est quoi, l'échéancier, de c'est quoi, la date où on va l'inaugurer, de c'est quoi, les budgets finaux, de c'est quoi, le projet. Rien. Rien. Rien pour l'Hôtel-Dieu. 3 milliards. 3 milliards d'investissement, Mme la Présidente.

Rien sur les urgences. Ce n'est pas important, les urgences au Québec. Ce n'est tellement pas important qu'on n'a même plus de cible pour se dire de quelle façon on va progresser. Actuellement, le temps d'attente dans une urgence, en tout cas selon les dernières statistiques, 16 h 30 min. Vous comprendrez que ce n'est pas le 30 minutes qui est important, c'est le 16 heures. C'est long en ti-péché, 16 h 30 min sur un ti-banc ça de large quand tu es malade. C'est très long.

J'écoutais mon éminent collègue du Parti québécois nous dire à quel point le privé était une mauvaise chose en santé. Bon, on peut avoir des avis divergents. Moi, j'ai eu l'occasion de visiter certains hôpitaux en France qui, soit dit en passant, appliquent la mixité de la pratique, donc un système de santé public avec un système de santé privé. Un Français en moyenne dans une urgence attend, pour des cas légers, là, hein, pour un cas léger, le plus longtemps qu'il va attendre dans une urgence, en France, c'est quatre heures. Quatre heures. Première chose qui m'a frappé.

Deuxième chose qui m'a frappé, c'est, quand vous vous promenez dans un corridor d'un hôpital en France, il est vide. Ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de patients. C'est parce que, leurs patients, eux autres, ils ne les mettent pas dans les corridors, ils les mettent dans des chambres. Ah! je trouvais ça bon comme façon de fonctionner, moi. Je trouvais que ça avait du sens de mettre un patient dans une chambre puis de laisser un corridor pour circuler. Je trouvais que ça pouvait servir à ça. Puis de me dire qu'eux, quand ils ont le nez qui coule, ils attendent quatre heures, puis, moi, quand ma fille a un accident puis que je suis inquiet de sa santé, j'attends 16 heures, je me disais: Hum! il y a quelque chose qu'ils font de mieux que nous. Bien, notre ministre de la Santé, lui, il se dit: Des cibles pour les urgences, on n'a pas besoin de ça parce que la meilleure façon de ne pas rater sa cible, c'est de ne pas en avoir. C'est logique, hein?

● *(11 h 20)* ●

Sauf que c'est un peu triste quand le premier administrateur du réseau de la santé fait un tel aveu d'incompétence qu'il se dit: Pour ne pas être jugé, la meilleure façon, c'est de ne pas avoir de barème de comparaison. Vous ne pourrez pas me juger, vous ne saurez pas c'est quoi, mes cibles, vous ne saurez pas c'est quoi, mes objectifs. Vous ne saurez pas si je les ai ratés; donc vous ne pourrez pas porter de jugement sur ma performance. C'est triste parce que ce même administrateur là ne se gênera pas, lui, pour aller dans ces organisations et en donner, des cibles, aux agences, en donner, des cibles, aux CSSS, en donner, des échéanciers. Alors, la méthode Toyota s'est transformée, c'est devenu la méthode «faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais». Mais ça, on la connaissait déjà, celle-là; on n'avait pas besoin de lui. Je veux dire, il y a bien de ses prédécesseurs qui l'ont appliquée.

En campagne électorale, le Parti libéral est arrivé avec un plan sur la santé. C'était extraordinaire. C'était

incroyable. Le Parti québécois disait: Nous, on va faire des GMF; le Parti libéral dit: Nous, on va en faire plus. Ah! C'est original. Puis là il y en a une autre, petite originalité, aussi: Tiens, on va donner des primes aux infirmières. Tu sais, on va leur donner une petite bonification; comme ça, on va être capables d'augmenter la rétention. Je ne sais pas si j'ai bien entendu, mais récemment il me semble que le ministre de la Santé a dit que les primes, il allait les abolir. Bon, je ne sais pas où le programme du Parti libéral s'est perdu en cours de route, mais visiblement ils l'ont oublié quelque part, ou il a oublié de le relire.

Le résultat de ça, Mme la Présidente, le résultat de ça, c'est qu'on a un problème énorme de rétention du personnel, qu'il ne se fait rien, qu'il ne se passe rien. Et la conclusion, la finalité de tout ça, c'est que la qualité des services en souffre, en souffre. Parce que qu'est-ce qui se passe quand on n'a pas d'infirmières? On n'est pas capables d'avoir des lits aux soins intensifs. Qu'est-ce qui se passe si on n'est pas capables d'avoir des lits aux soins intensifs? On n'est pas capables d'opérer les gens qu'on devrait opérer. Qu'est-ce qui se passe? On annule des chirurgies. Ça, ça coûte cher. Ça coûte cher puis c'est stressant pour la personne qui doit avoir une chirurgie puis qui ne l'a pas.

Qu'est-ce que ça veut dire si on n'est pas capables de retenir nos médecins? Hein, ce matin, on voit un article, là, des médecins qui sont formés à McGill, qui quittent; au lieu de pratiquer au Québec, ils s'en vont ailleurs. Je reviendrai là-dessus parce qu'encore là il y a des solutions dont j'entends parler qui sont plutôt douteuses. Bien, il se passe évidemment, Mme la Présidente, comme le soulignait mon collègue tout à l'heure, qu'il y a des gens qui ont besoin d'un médecin de famille, qui n'en ont pas. Il y a des gens qui ont besoin d'une consultation puis ils n'en ont pas.

Or, il y a un prix à payer pour ça. Et il a été chiffré, Mme la Présidente, ce prix-là: l'attente, au Québec — une étude qui a été publiée en 2008 — nous coûte au-delà de 1 milliard de dollars. 1 milliard de dollars, là, ça, c'est l'augmentation nécessaire pour suivre l'augmentation des dépenses de programme en santé. Ça, c'est ce qu'on perd à cause de l'attente au Québec, parce qu'on n'est pas capables de garder notre monde parce qu'on n'est pas attractifs.

Pourtant, il y en a, des solutions; il y en a, des solutions. Évidemment, ces solutions-là nécessitent qu'on s'ouvre à une nouvelle façon de faire. Ces solutions-là nécessitent qu'on soit innovateurs, ou même pas parce que, dans bien des cas, elles ont été utilisées tout à l'heure. Puis c'est sûr qu'avec un discours comme je viens d'entendre de la part de mon collègue: Il ne faut pas de privé en santé, ce n'est pas bon, ça prend un système juste public... Bon, premièrement, là, je dis: Le bilan du PQ en santé est aussi lamentable que celui du Parti libéral, hein? Je veux dire, ils ont fait la démonstration que gérer un système de santé, ils n'étaient pas capables de faire ça. Mais en plus ce que j'entends, c'est que, si jamais il y avait des solutions porteuses, on va les écarter, on ne prendra même pas la peine de les évaluer.

Pourtant, quand on parle de mixité de la pratique, c'est des choses qui se font partout dans le monde. Vous savez, Mme la Présidente, on fait partie, le Canada, d'un club sélect. Il y a trois pays dans le monde qui ont un monopole d'État en santé: à part le Canada, il y a la Corée du Nord puis il y a Cuba. Comme élan naturel, je vous dirais que ce n'est pas le genre de club auquel j'ai envie d'appartenir. De façon naturelle, là, je voudrais plutôt appartenir au club de ceux qui performent, au club de ceux qui sont capables de donner des services.

Et, quand on fait la bataille d'un système plutôt qu'un autre, on oublie de faire la vraie bataille, qui est la bataille de l'efficacité, qui est la bataille des services. Et, tant et aussi longtemps qu'on va se fermer à ces solutions-là, qu'on n'a pas inventées, qu'on pourrait juste importer chez nous, faire ce qui se fait ailleurs, qui a été vérifié, qui fonctionne... Pensez-y, Mme la Présidente: quatre heures, quatre heures d'attente maximum. Nous, on est à 16,3, là, puis on n'est même plus à l'étape de penser qu'on pourrait peut-être ramener ça à 12. Mais ce n'est pas grave, le système est parfait, il n'y a rien à changer. Il faut un petit peu plus d'argent, puis deux, trois... un petit coup de tournevis ici, puis il est parfait, notre système.

Bien, tant qu'on aura des mentalités comme ça, tant que le premier ministre, lui, se confinera au silence dans son discours, tant qu'il n'y aura pas une volonté politique de regarder ce qui se fait de bien dans le monde, de le faire chez nous puis de se dire que je ne fais pas la bataille pour un réseau de santé privé, Mme la Présidente, je ne fais pas la bataille pour un réseau de santé public, je fais la bataille pour un réseau de santé qui va soigner le monde puis qui va faire en sorte que les listes d'attente qui n'en finissent plus puis des chirurgies annulées à ne plus finir, bien ça, ça va être terminé... Puis un ministre de la Santé qui n'a plus le courage de mettre sa tête sur le billot pour se donner des objectifs puis des cibles atteignables, parce que le constat qu'il fait, c'est qu'il ne sera pas capable de les atteindre, bien, ça, il faut que ça arrête.

Les Québécois, qui mettent 25 milliards de dollars dans un système de santé, des sommes énormes, sont en droit de s'attendre à beaucoup, beaucoup, beaucoup plus. Mais ça, ça commence par le leadership politique, et ce que le discours inaugural nous apprend, c'est que, du leadership politique en santé au Québec, il n'y en a plus. Ce qui, Mme la Présidente, me donne à penser que la pertinence de l'ADQ, en cette matière-là, n'est plus à faire. Parce que, s'il y a un parti qui a fait des propositions qui ont été retenues et appuyées par trois fédérations médicales, c'est l'ADQ. S'il y a un parti qui se distingue du discours généralement reçu de «il ne faut rien changer, tout est parfait», c'est l'ADQ. Puis, si, un jour, on veut avoir un système de santé qui fonctionne, bien il faudra faire ce que ceux qui font de bien dans le monde font, puis il y a un parti qui propose ça, Mme la Présidente, c'est l'ADQ.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, M. le député de La Peltrie. Je suis prête maintenant à reconnaître Mme la députée de Soulanges, whip adjointe du gouvernement. Mme la députée.

Mme Lucie Charlebois

Mme Charlebois: Merci, Mme la Présidente. Alors, tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Mme la Présidente, pour votre élection dans votre comté évidemment, mais aussi à la vice-présidence de l'Assemblée nationale et je suis convaincue que vous allez vous acquitter de vos responsabilités avec le professionnalisme et le respect que nous vous connaissons déjà. En effet, l'expérience que vous comptez en tant que parlementaire fait de vous

une candidate toute désignée pour assurer cette fonction honorable. Alors, bon succès dans ce que vous entreprenez.

Vous savez, Mme la Présidente, c'est avec beaucoup d'émotion, à chaque début de législature, que nous prenons la parole, en tout cas que, moi, je prends la parole, et je veux exprimer en début de discours ma reconnaissance à certaines personnes qui m'ont permis d'être élue députée de Soulanges pour une troisième fois. Un merci très spécial à ma famille, mon mari, mon précieux conseiller, Luc, mes deux enfants, Marc-André et Jessica, qui m'appuient depuis mon entrée en politique, et même avant, et qui me fournissent une aide très, très précieuse. Je veux aussi remercier Geneviève, la conjointe de mon fils, et Simon, l'ami de coeur de ma fille, pour leur contribution. Vous savez, Mme la Présidente, la politique, ça se fait en famille, ça se fait en équipe, et, chez nous, ça ne fait pas... ce n'est pas différent de tous mes collègues ici, et c'est vraiment, ce qu'on pourrait dire, un sport d'équipe, et j'apprécie beaucoup leur appui.

Je désire aussi exprimer toute ma gratitude à ma mère, qui est sûrement à l'écoute en ce moment. Merci, maman, pour ton appui, et sache que je te suis très, très reconnaissante pour toutes les valeurs que tu m'as inculquées. Merci beaucoup.

Merci également aux militants, aux membres de l'Association libérale de Soulanges, à Marc Montpetit, mon organisateur et mon sage — c'est mon sage conseiller — tous ceux qui se sont dévoués tous les jours, je pense, entre autres, à... je ne veux pas nommer tous les noms mais Francine Baillargeon, Lucie Desmarais, et j'en passe. À tous ceux qui se sont dévoués pendant la campagne électorale et tous ceux qui ont contribué à mon succès, au succès de la campagne, un très grand merci.

● *(11 h 30)* ●

Mme la Présidente, je veux aussi offrir mes sincères remerciements, vous le savez bien, aux citoyens de Soulanges. Je suis très fière et honorée de la confiance qu'ils me témoignent depuis maintenant cinq ans. Je vous remercie énormément pour le privilège que vous m'accordez encore une fois... que vous m'avez accordé encore une fois le 8 décembre dernier, et sachez que je suis tout à fait consciente de la grande responsabilité que vous m'avez confiée. Mon équipe, que je remercie d'ailleurs en passant, Carole St-Yves, Viviane Giroux, Lise Sauvé et Marc Montpetit, qui êtes mes précieux collaborateurs de tous les instants, merci beaucoup pour votre appui, merci beaucoup pour faire le succès de l'équipe du bureau de Soulanges. Alors, mon équipe et moi sommes à l'écoute, présents et accessibles pour vous servir, chers citoyennes et citoyens de Soulanges. Sachez que j'entreprends ce mandat pour vous représenter à l'Assemblée nationale avec toute la détermination, le dévouement et surtout toute la passion qui m'animent et que vous me connaissez. Les gens qui me connaissent savent à quel point je souhaite travailler dans un but très précis, celui d'améliorer la qualité de vie des concitoyennes et des concitoyens.

Je souhaite également profiter de cette occasion pour remercier très sincèrement le premier ministre pour ma nomination à titre de whip adjointe du gouvernement. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'assumerai cette fonction importante au sein de notre aile parlementaire. Et, comme vous le savez, ce sera aussi un grand plaisir pour moi de seconder le whip en chef du gouvernement dans ses fonctions, évidemment. Mme la Présidente, c'est un honneur pour moi de faire partie de ce gouvernement qui a mis en place des mesures appropriées pour aider le Québec à passer à travers la crise économique. Notre gouvernement, non pas pour une cause politique, mais pour le bien-être de toutes les Québécoises et pour les Québécois, non seulement notre gouvernement a doté le Québec d'outils qui lui permettront de faire face à la tempête, mais il a aussi travaillé pour faire en sorte que notre économie rebondisse après.

Le premier ministre a eu l'occasion de réaffirmer, lors de son discours inaugural prononcé le 10 mars dernier: L'économie, la création d'emplois et le maintien d'emplois constituent des priorités absolues pour notre gouvernement. En cette période d'incertitude économique, le Québec subit les secousses de la crise, tout comme ses voisins. Depuis trois mois, Mme la Présidente, il s'est perdu plus de 2 millions d'emplois aux États-Unis. De plus, dans le dernier trimestre de 2008, l'économie américaine a accusé un recul de 6,2 %. Le Québec subit évidemment les contrecoups de cette situation dramatique. Rappelons qu'au Canada un emploi sur trois dépend directement de l'économie américaine. À l'heure actuelle, le taux de chômage au Québec demeure plus bas que celui de l'Ontario. Il se situe à 7,9 % au Québec par rapport à 8,7 % en Ontario. Toutefois, notre gouvernement a posé des gestes qui ont fait en sorte qu'à plusieurs égards notre économie résiste mieux qu'ailleurs en Amérique du Nord.

Le Québec a réussi à maintenir le nombre de ses emplois en 2008. Ajoutons à cela le fait que l'économie québécoise conserve l'avantage d'une économie diversifiée. Le programme d'infrastructures annoncé à l'automne 2007 a récemment fait l'objet d'une bonification qui en fait maintenant un projet de près de 41,8 milliards de dollars pour la période, Mme la Présidente, de 2008 à 2013. Ce programme a littéralement mis le Québec en chantier et procurera des dizaines de milliers d'emplois dans toutes les régions. Puisque le secteur de la construction représente l'un des premiers touchés en temps de récession, notre gouvernement a agi dès les premiers signes du ralentissement afin de maintenir et de stimuler l'emploi dans ce secteur hautement fragilisé par les aléas de l'économie. Le plan de redressement de l'état du réseau routier a permis des investissements considérables dans l'ensemble des routes du Québec. Entre 2003 et 2010, les investissements routiers annuels, à l'échelle nationale, ont passé, de 2003, parce qu'avant c'était plus bas que ça, là... Mais, à partir du temps où on est arrivé au gouvernement, c'était 930 millions de dollars la première année, Mme la Présidente, et nous en sommes maintenant à 3,7 milliards de dollars.

Chez nous, dans le comté de Soulanges, parce que les citoyens de Soulanges, eux autres, ce qu'ils veulent savoir, c'est ce qui les touche, bien je ne peux pas vous parler d'avant 2003 parce qu'il n'y avait à peu près rien, Mme la Présidente, mais ce que je peux vous dire par ailleurs, c'est que nous sommes passés, de 2003, à l'arrivée de notre gouvernement, de 4,3 millions de dollars à 147,3 millions cette année. Il y a évidemment le chantier de l'autoroute 30 qui figure dans ces chiffres-là. Si on enlève le chantier de l'autoroute 30, c'est au-delà de 40 millions.

Alors, vous pouvez constater qu'il y a une hausse très importante dans les budgets d'infrastructures routières. Mme la Présidente, les investissements publics se déploient également en matière énergétique. Depuis

notre élection en décembre dernier, le gouvernement a mandaté Hydro-Québec afin d'accélérer le développement de la puissance du Québec en énergie renouvelable. Rappelons que la stratégie énergétique du Québec lancée en 2006 comportait une enveloppe de 10 milliards de dollars sur 10 ans et prévoyait la création de 70 000 emplois. Le chantier Eastmain-1-A—Sarcelle—Rupert est déjà en cours. En outre, le Bureau d'audiences publiques en environnement vient de donner son aval à un projet sur la Basse-Côte-Nord, qui représente une capacité énergétique supplémentaire de 1 550 MW et qui représente l'un des plus gros chantiers au monde, Mme la Présidente, c'est-à-dire celui de La Romaine.

Il s'agit d'investissements publics sans précédent au Québec qui fourniront cette année du travail à plus de 100 000 personnes. Tel qu'annoncé par le premier ministre lors de son discours inaugural, les investissements en infrastructures et en énergie représentent un montant record de 13,9 milliards de dollars pour les deux prochaines années. Cela représente 275 millions de dollars d'investissement par semaine, 275 millions de dollars d'investissement par semaine, et ce, pendant 52 semaines, pour les deux prochaines années.

Dans ses efforts visant à soutenir l'économie et l'emploi, notre gouvernement a également rendu disponibles 2 milliards de dollars pour venir en aide à nos entreprises en leur donnant accès aux liquidités nécessaires pour leur bon fonctionnement. Le gouvernement a mis sur pied le programme Renfort qui comporte 1 milliard de dollars en fonds de roulement et d'investissement visant la stabilisation et la relance d'entreprises. D'ailleurs, j'ai en tête une entreprise de mon comté qui se prévaut de ce programme. Il a par ailleurs annoncé le versement d'une contribution de 1 milliard de dollars au capital de la Société générale de financement du Québec.

Il est impératif que nous mettions en oeuvre différentes mesures visant à renforcer notre économie. Au printemps 2008, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a annoncé le Pacte pour l'emploi. Il s'agit d'investissements de près de 1 milliard de dollars sur trois ans. Cet effort sans précédent vise à améliorer la participation au marché du travail et la productivité des entreprises. Le Pacte pour l'emploi permet de favoriser l'intégration en emploi de quelque 50 000 prestataires de l'assistance sociale et soutenir 52 000 personnes de plus dans leurs démarches d'insertion au marché du travail ou de formation. Dans le comté de Soulanges, Mme la Présidente, l'appui du gouvernement pour le développement de la main-d'oeuvre a pris forme à travers certains projets. Par exemple, je pense à l'implantation du nouveau centre de distribution Canadian Tire à Coteau-du-Lac. Ce projet, qui représente un investissement total de 3,8 millions de dollars sur trois ans, permettra l'embauche et la formation de 600 personnes d'ici 2012. Le gouvernement du Québec a apporté une contribution de 1 million de dollars dans ce projet. Ça, c'est du concret, Mme la Présidente.

La circonscription de Soulanges connaît actuellement une forte croissance démographique. Beaucoup d'entreprises s'y sont installées au cours des dernières années. Parce que notre gouvernement a fait de l'emploi une priorité absolue, parce qu'il a soutenu l'innovation et la formation de la main-d'oeuvre pour rendre nos entreprises productives et compétitives, l'économie régionale arrive à tirer son épingle du jeu en cette période d'incertitude économique. En août dernier, l'entreprise Delta Daily Food, de Rigaud, a bénéficié d'une aide financière. C'est aussi dans mon comté, Mme la Présidente. Elle a bénéficié d'une aide financière gouvernementale de plus de 6,4 millions de dollars visant à appuyer un projet global d'investissement de 41,9 millions de dollars qui permettra la création de 150 emplois.

Il s'agit de quelques exemples qui illustrent bien que notre gouvernement a agi de façon responsable et solidaire en posant des gestes visant à stimuler l'emploi et l'économie alors que pointaient les premiers signes du ralentissement à l'horizon. Le Québec se tire mieux d'affaire que d'autres provinces ou États nord-américains. Nous devons tous collaborer et poursuivre les efforts qui permettront au Québec de passer à travers la crise. Nous devons voir plus loin encore. Avec les mesures mises de l'avant par notre gouvernement, c'est littéralement l'avenir du Québec que nous sommes amenés à préparer. Les grands projets d'infrastructures et énergétiques ne doivent pas seulement servir à affronter la tempête, ils doivent profiter aux générations futures. Les projets hydroélectriques doivent permettre au Québec de devenir un leader des énergies propres en Amérique du Nord, voire même au monde. Lors de son discours inaugural, le premier ministre a souligné que cette crise offrait des opportunités de passage vers l'avenir. À l'heure actuelle, les sociétés les plus riches du monde sont celles qui ont du pétrole, mais demain les sociétés les plus riches seront celles qui auront de l'énergie propre et renouvelable.

Le Québec doit utiliser son potentiel énergétique et son savoir-faire. Il doit exercer un véritable leadership en matière de développement durable. Pour ce faire, c'est l'ensemble de la société qui peut faire en sorte que le développement durable devienne un projet de société. Le nouvel espace économique qui se déploie actuellement permettra au Québec de tirer profit de son expertise en la matière.

● *(11 h 40)* ●

Mme la Présidente, les députés de l'opposition ne semblent pas aimer notre vision du Québec et de son futur. En ces temps de ralentissement économique, d'ailleurs qui ne sont pas seulement au Québec, c'est à travers le monde qu'il y a un ralentissement économique, il suffit de regarder ailleurs qu'au Québec pour s'en apercevoir, parler de ce plan déjà amorcé et que nous poursuivons leur apparaît futile. Eux, on le sait, Mme la Présidente, à l'époque où la députée de Charlevoix était... qui est actuellement chef de l'opposition officielle, était ministre des Finances, nous ont montré de quoi ils étaient capables, ils ont montré c'était quoi, leurs choix. Leurs choix, c'étaient des coupures dans les budgets, des mises à la retraite de médecins pour lesquelles nous payons encore le prix, des mises à la retraites d'infirmières, des mises à la retraite de spécialistes dans le monde de l'éducation. Ils nous parlaient alors encore de la souveraineté comme ils le font maintenant.

Maintenant, l'économie est en crise. L'économie, l'emploi, la formation de la main-d'oeuvre, le soutien aux entreprises, les investissements massifs pour nos infrastructures, les investissements massifs pour une énergie propre et renouvelable, c'est ce que notre gouvernement veut offrir aux Québécois. Le Québec, c'est une société ouverte sur le monde. Le repli sur soi n'est guère

envisageable dans un contexte où nous devons préparer l'avenir du Québec. Moi, je suis contente de faire partie de ce gouvernement qui avait déjà mis des mesures en place et qui les poursuit, qui les intensifie. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): Merci, Mme la députée de Soulanges. Je cède maintenant la parole à M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Alexandre Cloutier

M. Cloutier: Merci, Mme la Présidente. Alors, voilà maintenant la deuxième fois que je prends la parole au nom des citoyens de Lac-Saint-Jean à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire. C'est ma deuxième élection et donc mon deuxième discours d'ouverture avec toujours ce même droit, celui de m'exprimer librement au nom des gens de chez nous, des citoyens de Lac-Saint-Jean, des gens fiers, chaleureux et travailleurs. Ce sont des travailleurs remarquables qui se distinguent principalement dans les domaines de l'agriculture, la foresterie et des services.

Mme la Présidente, je souhaite prendre cette opportunité pour remercier particulièrement les 26 463 électeurs qui se sont déplacés pour exercer leur droit de vote et bien sûr les 14 536 personnes qui m'ont accordé leur confiance afin de me permettre d'exercer cette responsabilité que j'assume avec beaucoup de bonheur. À chaque fois que je me lève dans cette Chambre et que je vois mon nom inscrit sur ce pupitre avec à côté «député de Lac-Saint-Jean», ça me rappelle que j'ai une immense responsabilité et que mes décisions devraient toujours se prendre dans l'intérêt de la population. Je constate aussi, Mme la Présidente, que mon nom s'enlève relativement facilement du bureau et que c'est à moi de mériter la confiance de mes électeurs tout au long du mandat qui m'est confié. Alors, je m'engage donc envers eux à agir avec coeur, honnêteté, sincérité et beaucoup de ténacité. Je veux aussi profiter de cette tribune pour souligner l'excellent travail des nombreux bénévoles qui m'ont accompagné. Au fil du temps, le comté de Lac-Saint-Jean a réussi à mettre sur pied une équipe de haut niveau habituée à travailler ensemble. À chaque élection, on avoisine le nombre de 500 bénévoles.

Je veux particulièrement remercier ma doc de campagne, qui nous permet, élection après élection, de dépasser nos objectifs, Mme Cynthia Tardif; mon responsable des communications, et son équipe, M. Pierre Bouchard; mon agent officiel, Michel Hudon; et Mmes Rose-Aimée Goulet et Johanne Savard, respectivement responsables de l'organisation. Je veux aussi souligner le travail de Mme Marina Savard, responsable de l'agenda; M. Patrice Villeneuve, au soutien; Lise Duchesne, pour sa joie de vivre et sa bonne humeur dans notre local électoral; sans oublier Diane D'Amours, notre réceptionniste, et Solange Guay, pour son fantastique sucre à la crème, Mme la Présidente. Je veux aussi mettre en évidence l'excellent travail de l'équipe responsable de l'installation des pancartes du jour J, l'exécutif du Parti québécois dans notre comté de même que tous les autres bénévoles qui ont fait de la dernière élection dans mon comté une grande victoire.

Je veux enfin féliciter les autres candidats qui se sont présentés à l'élection dans le comté de Lac-Saint-Jean, particulièrement le candidat de Québec solidaire, le jeune candidat de Québec solidaire, qui a eu le courage de se présenter à chacun des débats; le candidat de l'Action démocratique, M. Sylvain Carbonneau, qui s'est distingué particulièrement par son éloquence; et enfin le candidat libéral, M. Pierre Simard, pour ses efforts.

Mme la Présidente, les Québécois s'attendent de nous, en cette période de crise économique trouble, qu'on leur propose des projets de développement novateurs mais surtout créateurs de richesse. Nous devons agir à titre d'artisans de la culture du succès, culture du développement, Mme la Présidente. Les Québécois sont inquiets en ce moment, mais je veux aussi vous dire que les Jeannois le sont particulièrement, eux qui vivent de plein fouet la crise forestière. On dit, Mme la Présidente, parfois que les députés sont déconnectés de la réalité, qu'ils sont loin, qu'ils n'arrivent pas à comprendre les problèmes du peuple, les problèmes que vivent les gens dans leur quotidien, mais je peux vous dire, Mme la Présidente, qu'il faut être drôlement aveugle en ce moment pour se promener dans mon comté et faire abstraction de la souffrance humaine qui nous entoure.

Ça ne fait pas longtemps que je suis député de Lac-Saint-Jean, mais ça fait assez longtemps pour avoir vu de nombreuses fermetures d'entreprise, d'usine. Malheureusement, la crise forestière nous affecte directement et cette crise a atteint une amplitude que les politiciens ne peuvent pas lever le nez. La souffrance humaine, on l'a vécue durant tout le long de la campagne électorale. Je peux vous dire que, quand on rencontre des camionneurs, au moment où on se parle, qui transportent le bois, bien, en campagne électorale, ils n'ont pas envie de te dire que tu es beau puis que tu es fin. Ce qu'ils veulent savoir, c'est comment ils vont faire pour s'en sortir. Malheureusement, il y a déjà trop d'entreprises qui ont fermé sur mon territoire, trop d'entreprises importantes. Et, au moment où on se parle, il y a AbitibiBowater, il y a 400 ouvriers qui sont sans emploi chez nous. J'ai parlé tout à l'heure avec le président du syndicat. Il me disait que probablement que l'usine allait réouvrir lundi prochain. Mais des entreprises dont la fermeture est permanente, malheureusement elles sont beaucoup trop nombreuses.

Mme la Présidente, je pense que, comme parlementaires, c'est important d'offrir des solutions à cette crise, et c'est dans cet esprit constructif que je vais poursuivre cet exposé. D'abord, sur l'industrie forestière, je pense qu'on n'en est plus aux grands sommets, aux grands forums, aux grandes discussions, on est en mode solution, et, des solutions, il y en a déjà sur la table, puis je pense que le gouvernement en face aurait tout avantage à mettre sur pied des solutions bien concrètes, des solutions qui ont été proposées à de nombreuses reprises. D'abord, les garanties de prêt, Mme la Présidente. Le Programme de soutien à l'industrie forestière va venir à échéance le 31 mars prochain. Alors, le message que je lance à ce gouvernement: Il faut renouveler les programmes de garanties de prêt pour les entreprises, non seulement pour la grande entreprise, l'industrie forestière, mais aussi pour les travailleurs qui sont directement dans la forêt, qui travaillent sur le terrain. Alors, il faut élargir les programmes de garanties de prêt pour que tout le monde puisse se qualifier, dont les camionneurs, dont les transporteurs de bois qui étaient à l'époque exclus du PSIF, là, le Programme de soutien à l'industrie forestière.

L'autre programme qui a été mis sur pied par le gouvernement, c'est le programme Renfort. Messieurs mesdames du gouvernement en face, le programme Renfort exclut noir sur blanc l'industrie forestière, et là on va faire face à un trou, là. Le Programme de soutien à l'industrie forestière vient à échéance le 31 mars, et le nouveau programme qui est le programme Renfort exclut l'industrie forestière. Ça prend donc un nouveau programme pour s'adresser directement aux gens qui travaillent dans la foresterie.

Enfin, il y a des négociations qui sont en cours avec AbitibiBowater pour des garanties de prêt. J'ose espérer que notre gouvernement mettra tout en oeuvre pour assurer la survie de cette grande entreprise sur notre territoire.

La charte du bois, ça fait des années qu'on en parle, une vraie charte du bois, qui va inciter les architectes, les ingénieurs à inclure le bois dans les infrastructures gouvernementales, les infrastructures publiques, pour qu'on apprenne à utiliser le bois sur notre territoire. Ce n'est pas compliqué, si on fait une charte du bois, on impose une partie du bois dans les composantes des structures, nécessairement on va augmenter la demande. Si on augmente la demande, bien on va aussi faciliter l'écoulement des stocks de nos entreprises. En ce qui a trait aux travaux sylvicoles, les landes forestières, ça fait des années aussi qu'on en parle, c'est environ 30 millions par année pour relancer un 180 000 hectares de landes forestières sur notre territoire. C'est 30 millions de dollars. C'est une façon de faire travailler des gens, c'est une façon d'encourager les travaux sylvicoles et pour nous ça devrait être une priorité.

● *(11 h 50)* ●

J'enchaîne, Mme la Présidente, et, pour relancer la députée de Soulanges qui nous a parlé tout à l'heure des dossiers qui concernent le développement de nos ressources naturelles, je veux parler de la biomasse. Mme la Présidente, il y a des choses qui sont exceptionnelles, qui se font actuellement sur notre territoire. Par exemple, AbitibiBowater a un projet de récupérer tous les tas d'écorce qui sont enfouis un peu partout à travers le Saguenay—Lac-Saint-Jean, pour récupérer ces tas d'écorce et pour en faire de l'énergie, Mme la Présidente, de même qu'une entreprise sur notre territoire, Arbec, qui récupère les gaz qui sont émis par les résidus forestiers. C'est du méthane qui est produit, et, avec ce méthane-là, ça va permettre de faire le séchage du bois. Bref, la biomasse offre un potentiel qui est immense.

Mme la Présidente, on parle de biomasse, on parle d'énergie. Maintenant, je veux parler d'hydrocarbures. Le Québec s'est enrichi depuis les années soixante grâce à ses ressources naturelles. Mme la Présidente, je veux vous parler principalement d'Old Harry. Old Harry, Mme la Présidente, c'est quoi?

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): M. le député, étant donné que vous êtes en train d'exhiber un document, je voudrais vous rappeler la décision de la présidence à cet effet, la décision 32.7, qui permet à un député ou à une députée d'exhiber un tableau didactique pour illustrer ses propos dans le respect évidemment de notre règlement.

Le document que vous exhibez, je crois que c'est une carte géographique, c'est bien ça? Donc, elle peut être considérée comme un document ayant une finalité didactique, et je vous permets donc de l'exhiber. Évidemment, se rappeler que c'est une permission de la présidence et non pas un droit. M. le député, vous pouvez continuer.

M. Cloutier: Alors, je vous remercie beaucoup, Mme la Présidence, pour cette ouverture d'esprit. Il s'agit effectivement d'une carte géographique. Mais, pour mes amis du gouvernement en face, Old Harry se situe un peu au large de Gaspé, à environ 300 kilomètres au large de Gaspé.

Qu'est-ce que c'est, Old Harry? C'est la plus grande réserve d'hydrocarbures au Québec. Le premier ministre du Québec a écrit une lettre à l'automne dernier pour qu'on en vienne à bout, du litige entre Québec et Ottawa sur la question de la propriété de cette ressource naturelle. Pour les gens qui nous écoutent, Old Harry offre le plus grand potentiel énergétique en hydrocarbures non forés pour l'ensemble du Canada. Qu'est-ce que ça veut dire, Old Harry, en termes d'argent? Qu'est-ce que ça pourrait représenter pour le gouvernement du Québec? Ça pourrait représenter 10 milliards, Mme la Présidente, en termes de redevances pour le gouvernement du Québec, sans compter les taxes et les impôts sur les entreprises qui seraient responsables du forage et de l'exploration.

Mme la Présidente, comment se fait-il, si nous avons tout ce potentiel sur notre territoire, qui représente 4 000 à 5 000 milliards de pieds cubes, si c'est du gaz naturel, parce qu'on ne sait pas encore si c'est du gaz naturel ou du pétrole, ou deux à trois milliards de barils, si c'est du pétrole, Mme la Présidente... Ça représente 20 milliards par année. Pour vous donner une idée, là, c'est deux fois plus important que le champ Hibernia au large de Terre-Neuve et trois fois plus grand que le champ gazier de l'Île-de-Sable au large de la Nouvelle-Écosse. La beauté là-dedans, Mme la Présidente, c'est qu'Hydro-Québec possède 25 % des droits dans l'entreprise Corridor Resources qui, elle, a les droits sur ce gisement qui est le gisement d'Old Harry. Comment se fait-il, si on a autant de pétrole ou de gaz naturel sur notre territoire, qu'on n'est pas allés plus loin? Bien, on n'est pas allés plus loin, Mme la Présidente, parce qu'il y a un litige entre Québec et Ottawa, un litige qui dure maintenant depuis 1998. Depuis 1998 qu'on essaie de s'entendre avec Ottawa sur la question de savoir à qui appartient cette réserve d'hydrocarbures, cette réserve de pétrole ou cette réserve de gaz naturel, on n'arrive pas à s'entendre.

Comment se fait-il qu'on n'arrive pas à s'entendre? Ça, c'est la grande question, Mme la Présidente. Parce que Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse, elle, au début des années quatre-vingt, s'est entendue avec le fédéral pour dire: Bon, bien tout ce qui est dans le golfe du fleuve, du Saint-Laurent, on ne statuera pas à savoir à qui ça appartient, au fédéral ou aux provinces, on va signer une entente pour dire: On réglera notre conflit de juridiction plus tard, mais, pour ce qui est de l'exploitation précise dans les endroits situés dans le golfe du fleuve, bien on va signer une entente, puis ça va régler le litige pour permettre l'exploitation de ces endroits-là bien précis. Alors, on négocie, nous, avec le fédéral depuis 1998.

Je veux vous lire et vous rappeler une déclaration qui a été... une motion unanime, pardon, adoptée ici, à l'Assemblée nationale: «Que l'Assemblée nationale...»

Une motion de 2002, là, ce n'est pas d'hier qu'on essaie de régler ce litige-là, motion de 2002:

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral et au gouvernement du Québec de signer une entente de principe d'ici la fin de décembre 2002 et de signer par la suite, d'ici le 31 mars 2003, une entente finale pour la mise en valeur du potentiel pétrolier et gazier situé dans la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent.»

Le gouvernement en face peut dire: Mon Dieu, le député de Lac-Saint-Jean est illuminé, il nous parle d'un sujet qu'on ne connaît pas. Or, le 4 mai 2006, le 4 mai 2006, dans la stratégie du gouvernement, la stratégie énergétique du Québec 2006, on peut lire que le gouvernement du Québec, dès 2006, «s'engage à nommer un mandataire chargé de négocier avec le gouvernement fédéral les conditions d'une entente administrative analogue à celle déjà appliquée avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse». Malheureusement, Mme la Présidente, le mandataire que le gouvernement avait nommé, ses fonctions sont terminées, et on n'a pas réussi à régler ce litige avec Ottawa. Alors, on a posé des questions en cette Chambre: Qu'est-ce qui se passe avec le gouvernement fédéral, comment se fait-il qu'on n'en arrive pas à négocier... à s'entendre, pardon?, et on a la réponse du ministre responsable des Ressources naturelles, la réponse du 1er mai 2008. Il nous dit: Inquiétez-vous pas, il va y avoir dans les prochains jours une rencontre entre les sous-ministres. Malheureusement, Mme la Présidente, force est de constater en mars 2009 que c'est un dossier qui n'est toujours pas réglé.

Il faut bien comprendre, Mme la Présidente, je ne dis pas que le Québec ne doit pas tourner le dos à l'énergie fossile. Évidemment, nous aussi, on doit pouvoir profiter de la géothermie, de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne. Toutefois, sur notre territoire, semble-t-il que nous avons un immense potentiel en hydrocarbures, et cet immense potentiel dort parce qu'on n'arrive pas à s'entendre avec le gouvernement fédéral. Mme la Présidente, je pense que ce n'est pas normal. J'aurai la chance de m'entretenir avec le ministre des Affaires intergouvernementales vendredi, lors de l'interpellation, et donc de faire le tour de l'ensemble des litiges avec le gouvernement canadien. J'ai déjà mentionné ce litige qui est celui d'Old Harry, j'aurai la chance d'y revenir.

Motion de censure

Mme la Présidente, pour terminer, j'aimerais déposer une motion de censure à l'endroit du gouvernement, que je permets de vous lire, qui reprend une partie des litiges avec le gouvernement fédéral. Alors, la motion de censure se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incapacité à obtenir des résultats dans les multiples litiges qui l'opposent au gouvernement fédéral, tels que le financement pour l'éducation postsecondaire, la conclusion d'ententes dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, le conflit de juridiction pour l'exploration pétrolière et gazière dans le golfe du Saint-Laurent, le financement des mesures pour les gens qui ne sont pas éligibles à l'assurance-emploi et la compensation financière pour la crise du verglas.»

Je vous fais abstraction des montants pour l'instant, mais on aura la chance d'en débattre un peu plus tard. Alors, je dépose le document, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Houda-Pepin): M. le député de Lac-Saint-Jean, votre motion est déposée, sous réserve de sa recevabilité.

Compte tenu de l'heure, les travaux de l'Assemblée sont suspendus jusqu'à 14 heures. Bon appétit.

(Suspension de la séance à 11 h 59)

(Reprise à 14 h 8)

Le Président: Alors, merci, chers collègues. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie.

Présence de la directrice de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, Mme Fatima Dia Touré, et de M. Jean-Pierre Ferland, auteur-compositeur-interprète

Alors, collègues, j'ai le plaisir de souligner la présence dans les tribunes de la directrice de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, Mme Fatima Dia Touré, de même que la présence d'un auteur-compositeur-interprète québécois récipiendaire de plusieurs distinctions qui sont prestigieuses et dont le talent est reconnu de façon unanime par ses pairs du milieu artistique québécois tout autant que sur la scène internationale, M. Jean-Pierre Ferland.

Souligner le départ à la retraite de M. Serge Breault, sergent d'armes adjoint

Alors, je désire également souligner le départ à la retraite de l'un de nos sergents d'armes adjoints. Il s'agit de M. Serge Breault, responsable de l'administration et des opérations quotidiennes de la Direction de la sécurité de l'Assemblée nationale. Alors, en mon nom personnel et au nom de tous les parlementaires, je lui adresse nos remerciements pour son excellente contribution à la bonne marche de nos travaux.

Affaires courantes

Alors, aux affaires courantes, aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles.

Présentation de projets de loi

À la rubrique de présentation de projets de loi, M. le leader du gouvernement.

● *(14 h 10)* ●

M. Dupuis: Vous pourriez appeler l'article a du feuilleton.

Projet de loi n° 27

Le Président: À l'article a du feuilleton, Mme la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs présente le projet de loi n° 27, Loi affirmant

le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Mme la ministre.

Mme Line Beauchamp

Mme Beauchamp: Merci, M. le Président. Ce projet de loi a d'abord pour objet de confirmer le statut juridique de l'eau: l'eau, de surface ou souterraine, constitue une ressource collective, qui fait partie du patrimoine commun de la nation québécoise. Il reconnaît l'accessibilité à l'eau potable pour toute personne physique et énonce certains principes, dont le devoir de prévenir les atteintes aux ressources en eau et de réparer les dommages qui peuvent leur être causés. Il institue un recours de nature civile permettant au Procureur général d'exiger la réparation de tout préjudice écologique subi par les ressources en eau, entre autres par une remise en l'état initial ou par le versement d'une indemnité financière.

Le projet de loi définit par ailleurs des règles de gouvernance de l'eau fondée sur une gestion intégrée et concertée, à l'échelle des unités hydrographiques désignées par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dont le Saint-Laurent, ainsi que sur la prise en compte des principes de développement durable. Il prévoit les conditions dans lesquelles seront élaborés et mis à jour les plans directeurs de l'eau ainsi que le plan de gestion intégrée du Saint-Laurent.

Le projet de loi établit en outre un nouveau régime d'autorisation pour les prélèvements d'eau qui renforce le caractère des ressources en eau. Ce nouveau régime reconnaît la nécessité de satisfaire en priorité les besoins de la population et de concilier ensuite les besoins des écosystèmes et des activités à caractère économique. Le projet de loi limite la période de validité des prélèvements d'eau à 10 ans, sauf exceptions. Il accorde au ministre et au gouvernement le pouvoir de limiter ou de faire cesser tout prélèvement d'eau qui présente un risque sérieux pour la santé publique ou pour les écosystèmes aquatiques, sans indemnité de la part de l'État.

Le projet de loi pourvoit également à la mise en oeuvre, au Québec, de l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Il interdit de transférer hors du bassin du fleuve Saint-Laurent de l'eau qui y est prélevée, sauf exceptions. Par ailleurs, les prélèvements nouveaux ou l'augmentation des prélèvements existants dans ce bassin seront aussi soumis, dans les conditions définies par la loi, à de nouvelles règles destinées à renforcer la protection et la gestion des ressources en eau.

De plus, le projet de loi intègre, dans la Loi sur la qualité de l'environnement, l'interdiction des transferts d'eau hors Québec qui se trouve dans la Loi visant la préservation des ressources en eau. Il subordonne la levée de cette interdiction par le gouvernement, pour un motif d'intérêt public, à l'obligation de consulter la population.

Enfin, le projet de loi énonce des mesures transitoires applicables aux prélèvements d'eau existants. Merci, M. le Président.

Mise aux voix

Le Président: L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté. M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: L'article b du feuilleton.

Projet de loi n° 16

Le Président: À l'article b du feuilleton, Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles présente le projet de loi n° 16, Loi favorisant l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle. Mme la ministre.

Mme Yolande James

Mme James: Merci, M. le Président. Ce projet de loi vise à favoriser l'action de l'Administration à l'égard de la diversité culturelle résultant des particularités ethnoculturelles et en matière de lutte contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion ou l'origine ethnique ou nationale.

Le projet de loi confie au ministre, chargé de conseiller le gouvernement à l'égard de la diversité culturelle, l'élaboration et la mise en oeuvre de mesures visant à accroître l'ouverture de la société à la diversité culturelle et à favoriser la pleine participation des personnes des communautés culturelles à la société québécoise. Le projet de loi confie aussi au ministre la réalisation et la mise en oeuvre d'une politique gouvernementale et d'un plan d'action pour favoriser l'ouverture de la société à la diversité culturelle et lutter contre la discrimination. Le projet de loi crée également l'obligation pour les organismes de l'Administration d'adopter une politique de gestion de la diversité culturelle et d'en rendre compte.

Enfin, le projet de loi précise la portée des fonctions du Conseil des relations interculturelles en y ajoutant la pleine participation des personnes des communautés culturelles à la société québécoise.

Mise aux voix

Le Président: L'Assemblée accepte-t-elle d'être saisie de ce projet de loi?

M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: M. le Président, nous souhaiterions avoir des consultations particulières sur le projet de loi en tant que tel, donc, mais particulières.

Le Président: M. le leader.

M. Dupuis: Avec l'ouverture d'esprit qui caractérise le gouvernement, vous le savez, M. le Président, simplement dire... simplement ajouter qu'il y a évidemment eu — je sais que le leader de l'opposition officielle est au courant — il y a eu une consultation générale sur une politique, où 90 groupes ont été entendus, de telle sorte que je pense qu'on réussirait peut-être à circonscrire pour une consultation particulière.

Le Président: Alors, cette précision étant donnée, le projet de loi est donc... nous sommes donc saisis de ce projet de loi. C'est adopté.

Dépôt de documents

Alors, à la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

Rapports annuels 2006-2007 et 2007-2008 du Centre de recherche industrielle, de la Société Innovatech du Grand Montréal et de la Société Innovatech Régions ressources et rapport annuel du Fonds de la recherche en santé

M. Bachand (Outremont): M. le Président, j'ai le plaisir de déposer les rapports annuels 2006-2007 et 2007-2008 du Centre de recherche industrielle du Québec, de la Société Innovatech du Grand Montréal, de la Société Innovatech Régions ressources et le rapport annuel 2007-2008 du Fonds de la recherche en santé du Québec.

Le Président: Ces documents sont déposés. M. le ministre du Revenu.

Rapport annuel de Revenu Québec résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation

M. Dutil: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport d'activité résultant de la comparaison, du couplage et de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation, au 31 mars 2008.

Le Président: Ce document est déposé.

Alors, il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, M. le député de Laval-des-Rapides.

M. Paquet: Merci, M. le Président. Je sollicite d'abord le consentement de l'Assemblée pour déposer une pétition non conforme.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour le dépôt de cette pétition non conforme? Il y a consentement. M. le député de Laval-des-Rapides.

Soutenir les organismes communautaires

M. Paquet: Merci. Je dépose l'extrait d'une pétition signée par 1 025 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Attendu qu'en cette période de crise économique les organismes communautaires seront sollicités plus que jamais;

«Attendu qu'en effet le réseau public ne pourra assumer seul le poids de la crise;

«Attendu que les pertes d'emplois, la sous-alimentation, les difficultés à se loger, l'isolement, la pauvreté et les conséquences catastrophiques qui en découlent feront en sorte que les personnes se retourneront inévitablement vers les organismes communautaires, de là toute l'importance de les appuyer adéquatement dans leur mission.

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, citoyennes et citoyens, donnons notre appui aux organismes communautaires de notre région et du Québec et demandons au gouvernement provincial:

«De soutenir les organismes communautaires qui oeuvrent dans tous les champs de l'activité humaine ― éducation, lutte à la pauvreté, famille, soutien économique ― et qui interviennent actuellement auprès de plus de deux millions de Québécoises et de Québécois;

«D'adopter un plan de rehaussement du financement à la mission pour l'ensemble des organismes communautaires en santé et services sociaux du Québec sur une période de quatre ans ― 2009 à 2012 ― qui correspond aux besoins de consolidation des groupes;

«D'octroyer, dès le début 2009-2010 du ministère de la Santé et des Services sociaux, une enveloppe permettant le rehaussement immédiat du financement à la mission des 3 000 organismes communautaires du Québec;

«De reconnaître, dans la répartition de ces montants, l'autonomie des organismes communautaires en soutenant leur mission, une mission qui répond de façon globale aux besoins des gens et qui ne définit pas seulement en fonction des programmes des programmes du réseau de la santé et des services sociaux et de ses priorités.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

● *(14 h 20)* ●

Le Président: Merci, M. le député de Laval-des-Rapides. Cet extrait de pétition est donc déposé.

Alors, il n'y a pas d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes donc maintenant à la période de questions et de réponses orales. Je cède la parole à Mme la chef de l'opposition officielle.

Plan d'action pour atténuer les effets du ralentissement économique

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Merci, M. le Président. Malheureusement, les pires scénarios se confirment, l'économie québécoise est maintenant frappée de plein fouet par la crise. On parle même d'un recul de 2,5 % du PIB, et ce, uniquement pour le premier trimestre de 2009. En fait, c'est une véritable hécatombe devant laquelle on se trouve eu égard à l'emploi. Il se perd des emplois de qualité. On voit apparaître de la précarité au niveau des emplois. En fait, c'est 60 000 emplois à temps plein de moins maintenant qu'il y a un an et 30 000 de moins d'emplois à temps plein dans le seul mois de février, M. le Président.

Les Québécois en fait s'attendaient à un message fort, rassurant, de la part du premier ministre. Ce message, il n'est jamais venu. Le premier ministre a plaidé pourtant avec beaucoup de vigueur sur le fait que le portrait économique du Québec s'était assombri depuis le début

de l'année. Mais, du même souffle, qu'est-ce qu'il a dit aux Québécois? Il ne veut pas changer son plan de match.

Est-ce que le premier ministre va enfin assumer son leadership, celui qu'on attend d'un premier ministre, reconnaître que le Québec a un urgent besoin d'un plan économique d'envergure pour relancer l'économie québécoise, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, s'il y a une chose qui nous tient à coeur, nous, c'est de tout mettre en oeuvre pour faire de l'emploi la première priorité. C'est ce que nous faisons. D'ailleurs, on a présenté un plan qui est solide. Les Québécois en pensaient autant le 8 décembre dernier.

Et je veux juste lire à la chef de l'opposition officielle ce que RBC disait il y a six jours dans un communiqué, puis je le cite, là, au texte: «Afin de contrebalancer les effets de cette détérioration généralisée de la conjoncture économique, le gouvernement provincial a récemment annoncé qu'il bonifiera son plan quinquennal de renouvellement des infrastructures, un investissement actuellement évalué à 42 milliards de dollars d'ici 2013. Les dépenses en immobilisations devraient augmenter de plus de 8 % en 2009. À Hydro-Québec, on prévoit augmenter [les] dépenses de 11 %. Cette poussée d'activité dans le secteur public compensera presque les réductions [dans les intentions d'investissement]. [...]le total des dépenses en immobilisations [pour] le secteur non résidentiel au Québec devrait baisser légèrement en 2009, soit de 0,4 %, un repli beaucoup moins important que celui de 6,6 % à l'échelle nationale.»

Ça, c'est concrètement les gestes que nous avons posés, qui sont évalués par justement une maison financière. Et, s'il y a une chose qui ressort de tout ce qu'on a fait depuis le début de l'année, que ce soit la rénovation domiciliaire, la loi sur les retraites, c'est qu'on a mis la priorité sur l'économie et le maintien à l'emploi. Et l'économie du Québec et les Québécois s'en sortent mieux grâce aux actions de notre gouvernement.

Le Président: Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: C'est sans doute pour cette raison-là, M. le Président, que le PIB du Québec a reculé de 2,5 %.

Et je comprends que le premier ministre va se contenter de son plan d'infrastructures annoncé en 2007 pour relancer l'économie québécoise, qui n'était pas à ce moment-là en crise, ou va-t-il finalement en présenter un vrai, plan, musclé, pour relancer l'économie du Québec et l'emploi, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, pour l'année 2008, l'économie du Québec aura connu une croissance positive de 0,8 %, ça, c'est les faits pour l'année 2008, alors qu'aux États-Unis il y a eu un recul.

Elle nous demande ce qu'on a fait. Il y a un an, on annonçait le Pacte de l'emploi avec les groupes communautaires, les syndicats, avec les employeurs. C'est plus de 1 milliard de dollars. Ça a permis de sortir de l'aide sociale 6 000 personnes. On a annoncé 2 milliards de dollars pour venir en aide aux entreprises. Allez comparer ça aux 15 milliards qu'annonçait le président Obama hier pour l'ensemble de la population américaine, 300 millions d'habitants. C'est cinq fois plus qu'on a investi. On a le programme de rénovation domiciliaire...

Le Président: En conclusion.

M. Charest: ...M. le Président. On a posé plus de gestes que n'importe qui autour de nous. Et la preuve, c'est qu'on le voit dans la croissance économique au Québec.

Le Président: En deuxième complémentaire, Mme la chef de l'opposition officielle.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Justement, M. le Président, j'ai devant moi une liste de six entreprises qui ont fermé leurs portes depuis 15 jours: Saint-Félicien, Alma, La Sarre, Shawinigan, Thurso; 1 600 emplois de moins dans le domaine forestier.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire si les travailleurs forestiers, qui ont été oubliés par le budget fédéral, qui l'ont été par les six plans du gouvernement libéral, vont être maintenant oubliés dans le budget de la ministre des Finances, demain, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: C'est intéressant que la chef de l'opposition officielle choisisse de parler du secteur forestier parce qu'on s'attend toujours à ce qu'elle nous suggère une seule idée. Elle a fait une réponse au discours inaugural, elle n'a pas exprimé une seule idée, pas une seule. Et la fois, la seule fois qu'elle a exprimé une idée pour un plan dans le secteur forestier, la réaction des syndicats, ça a été de dire que ce que la chef de l'opposition officielle avançait, c'était du vent, qu'il n'y avait rien là-dedans. Alors, on attend toujours que vous ayez au moins un plan, mais, si vous aviez déjà une seule idée, ce serait déjà 100 % de plus que ce que vous avez offert à ce jour.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Une voix: ...

Le Président: ...question de règlement, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: ...question de règlement que celle d'hier. En vertu de l'article 2 de notre règlement, vous êtes responsable du décorum en cette Chambre. Le leader de l'opposition officielle devrait être celui qui donne l'exemple, M. le Président, de son côté. Or, le seul...

Aujourd'hui, le député de Richelieu, à date ça va bien, mais le leader de l'opposition...

Le Président: Alors, je demande la collaboration de tous et toutes, vous rappelant qu'il y a un seul collègue qui a la parole à la fois à l'Assemblée nationale. Très bien. Mme la chef de l'opposition officielle.

Processus de nomination à la direction de la Caisse de dépôt et placement

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Alors, M. le Président, en question principale. Depuis la nomination de M. Sabia par le premier ministre, les questions fusent de toutes parts relativement aux processus qui ont mené à ce choix. Les règles de bonne gouvernance n'ont pas été respectées. La Loi sur la Caisse dit que le comité des ressources humaines doit être composé de personnes indépendantes, et c'est sans compter sur le fait que le comité des ressources humaines n'a entendu qu'un seul candidat, celui qui a été imposé par le premier ministre. Le processus qu'a pris le gouvernement vient miner la crédibilité de la personne qui occupe le poste de P.D.G. de la caisse. Ce sont des façons de faire, de la part du premier ministre, qui nuisent et qui vont nuire à la Caisse de dépôt et de placement.

On apprend aujourd'hui que MM. Claude Béland et Jacques Ménard, personnalités bien connues du milieu économique québécois, ont émis des réserves sur la façon dont le gouvernement a procédé pour la nomination du P.D.G. à la Caisse de dépôt et de placement.

Est-ce que le premier ministre compte reprendre le processus de nomination du P.D.G. à la caisse, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: J'ai pris bonne note d'abord de la déclaration de la chef de l'opposition officielle qui, hier, n'a pas posé cette question-là, n'a pas fait cette demande-là hier, à l'Assemblée, mais qui publiquement a dit: On devrait reprendre, puis on devrait tout recommencer à zéro, quitte à renommer à nouveau M. Sabia. Alors, il faut en conclure qu'elle pense que M. Sabia a donc les compétences pour faire le travail, sinon elle n'aurait pas dit ce qu'elle a dit.

Mais, d'un autre côté, M. le Président, ce n'est pas la première fois qu'elle dit une chose puis ensuite le contraire. Parce que, le 12 janvier 2009, elle disait, au sujet de la nomination du P.D.G., qu'il y a urgence en la matière. Puis, le 25 février 2009, elle disait: C'est urgent qu'on nomme quelqu'un. Puis, le 27 février 2009, elle disait qu'il fallait aller très rapidement. Ça, c'est exactement comme lorsqu'ils ont demandé une commission parlementaire: une fois qu'on a dit oui, ils ont changé d'idée. Vous avez demandé d'aller rapidement, c'est ce qu'on a fait.

Le Président: Mme la chef de l'opposition, juste avant de vous passer la parole, je ne suis pas intervenu, là, pour ne pas interrompre le premier ministre: M. le député de Richelieu, je vous demanderais d'être attentif à ce qui est répondu, alors...

Une voix: ...

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: Avec les absences de réponse du premier ministre, on est quand même assez...

Le Président: Non, ça va aller. Bon. Très bien. L'avis a été donné à qui de droit.

Une voix: ...

Le Président: Oui, allez-y.

M. Bédard: Il faudrait que vous portiez autant d'attention aux règles du décorum qu'à la règle qui veut que le premier ministre doit répondre aux questions de la chef de l'opposition, et je pense que ça irait bien dans cette Assemblée.

Le Président: M. le leader du gouvernement, rapidement.

M. Dupuis: Oui, rapidement. Sur la question de règlement, d'abord, je m'excuse d'avoir réveillé le député de Richelieu, je n'aurais pas dû. Je m'excuse.

Le Président: Alors, je regrette, mais ça... Votre «deuxièmement» devrait être une question de règlement.

M. Dupuis: Je suggère humblement au leader de l'opposition officielle de jeter le livre de comment on apprend à être leader de l'opposition officielle de la part de ses prédécesseurs.

Le Président: Mme la chef de l'opposition officielle, la parole est à vous.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: On ne demandait pas au premier ministre de...

Le Président: En question complémentaire.

● *(14 h 30)* ●

Mme Marois: On ne demandait pas au premier ministre de mettre ses deux mains dans la nomination du président de la caisse en jouant dans le processus urgent mais un processus crédible, M. le Président.

Est-ce que le premier ministre peut nous dire s'il considère que M. Jean-Pierre Ouellet, nommé le 6 mars dernier par son gouvernement, aurait dû se retirer du comité de sélection, considérant ses liens avec le seul candidat qui a été rencontré, M. le Président?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, je vais récapituler. Au moment du départ de M. Rousseau, il y a une

démarche qui a été entreprise pour trouver un successeur à M. Rousseau. Il y a beaucoup de travail qui a été fait. Il y a un successeur qui a été choisi, qui, lui, par la suite, a quitté pour des raisons de santé. Le conseil d'administration, selon la Loi sur la gouvernance, a la responsabilité de travailler avec le gouvernement pour trouver un successeur. C'est ce qu'ils ont fait. Il y a une décision qui vient de tout le conseil d'administration qui a été faite au gouvernement, et le gouvernement a entériné la décision qui venait de l'ensemble des membres du conseil d'administration, M. le Président.

Maintenant, la chef de l'opposition officielle nous demande de tout recommencer...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...pour qu'on puisse peut-être renommer M. Sabia. On ne le fera pas.

Une voix: ...

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle, en question de règlement.

M. Bédard: Il y a un précédent: le premier ministre doit aussi répondre. Ce n'est pas parce qu'il est premier ministre qu'il ne peut pas répondre. La question porte sur sa nomination à lui, la nomination secrète de M. Ouellet, qui a un lien direct avec M. Sabia. Alors, on veut savoir: Est-ce qu'il...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Je vais suggérer au leader de l'opposition officielle que l'instinct de conservation devrait lui démontrer qu'on ne revient pas en additionnelle de la question de sa chef.

Le Président: En question complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: ...le gardien de cette période de questions. Votre prédécesseur, vos deux prédécesseurs avaient un intérêt particulier sur l'importance de répondre aux questions. On a une question précise qui relève du premier ministre: Pourquoi il a nommé secrètement quelqu'un qui a un lien direct avec M. Sabia? Et je n'ai pas encore l'ombre d'une réponse.

Le Président: Très bien. Mme la chef de l'opposition officielle, en troisième complémentaire.

Mme Pauline Marois

Mme Marois: Oui, merci. Je comprends que le premier ministre ne répondra pas. Parfait.

Le premier ministre ne croit-il pas que, pour améliorer les règles de transparence, il serait désormais opportun et tout à fait pertinent que les hauts dirigeants de société soient entendus par les parlementaires avant qu'ils ne soient officiellement nommés par le gouvernement?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, je prends note du fait que la chef de l'opposition officielle formule cette demande-là aujourd'hui. Elle le fait aujourd'hui. Il y a une réforme parlementaire qui est en cours.

Le député de Richelieu vient de dire qu'il y a 25 ans que ça fait... Mais, pendant les 25 ans, vous étiez au gouvernement pendant cette période-là.

Alors, M. le Président, si la chef de l'opposition officielle veut formuler cette demande-là dans le cadre de la réforme parlementaire, elle peut très bien le faire. Mais en même temps je lui rappelle que les règles de gouvernance de la Caisse de dépôt et de placement du Québec font en sorte que c'est l'ensemble du conseil d'administration qui fait la recommandation au gouvernement qui approuve, qui approuve. Maintenant, elle aimerait recommencer pour renommer à nouveau M. Sabia.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

M. Charest: En termes de tournage en rond, ça ressemble pas mal...

Le Président: En conclusion.

M. Charest: ...au modus operandi de son parti.

Le Président: M. le député de Nicolet-Yamaska.

Rôle et mandat du président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement

M. Jean-Martin Aussant

M. Aussant: M. le Président, souhaitant nous aussi être frappés par une révélation quant au candidat unique au poste de P.D.G. de la caisse, on a regardé le petit portrait-robot du candidat idéal que le conseil d'administration avait écrit l'été dernier. On peut y lire, tel qu'on pouvait s'y attendre en fait, que le candidat devrait être familier avec l'ensemble des enjeux financiers typiques d'une caisse de retraite et qu'il devrait même en maîtriser certains aspects.

Ça semble effectivement la base que le P.D.G. de la Caisse de dépôt soit un expert du monde de l'investissement. Sauf que — et tous les observateurs en conviennent — Michael Sabia ne possède ni expérience en gestion des investissements ni expérience en gestion du risque, ce qui va être très nécessaire à la caisse dans son redressement.

Donc, ma question: Puisque les critères d'expériences pertinentes ont été ignorés, est-ce que le premier ministre peut nous éclairer sur les raisons véritables qui l'ont poussé à bâcler le processus de sélection et à imposer Michael Sabia comme seul candidat potentiel au poste de P.D.G. de la caisse?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je pensais que le député allait nous soumettre la *Revue du système financier*, juin 2007, M. le Président, parce qu'il a fait référence, n'est-ce pas, en commission parlementaire, à un même document de 2005. Je lui conseille, M. le Président, de continuer à lire, à l'avenir.

M. le Président, en termes du processus qui a été fait pour choisir M. Sabia, je trouve dommage, M. le Président, de n'entendre des commentaires que négatifs à l'endroit de M. Sabia de la part de l'opposition. M. le Président, je vous dis, M. Sabia a une longue feuille de route. Ce n'est pas parce qu'il a passé à Ottawa, j'imagine, que ça le prive de pouvoir postuler pour un poste. M. le Président, il a fait une remarquable démarche au niveau du gouvernement fédéral au niveau de la TPS. Il a été au CN, il a fait un travail remarquable. Il a été à Bell, oui, il a fait un bon travail à Bell...

Le Président: En terminant.

Mme Jérôme-Forget: ...M. le Président. Oui, il a fait un bon travail à Bell. C'était tellement bon que Teachers avait offert deux fois le prix.

Le Président: Sur une question de règlement, M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Toujours la même question de règlement, M. le Président, mais là ça commence à être une atteinte à votre autorité. Je pense que vous le leur avez répété à plusieurs reprises, à la période des questions, ils peuvent se relever et poser une question additionnelle. Ils ne peuvent pas se plaindre du fait que la réponse est insatisfaisante à leurs yeux à eux. C'est ça, les règles qui nous gouvernent. Et il faudrait qu'ils se gouvernent en conséquence.

Le Président: M. le leader du gouvernement, je vais demander la collaboration de tous afin qu'on puisse procéder d'abord dans le calme et dans le silence quand les questions sont posées autant que quand les réponses sont données. Il y va, je pense, de la bonne compréhension des gens qui nous écoutent. M. le député de Nicolet-Yamaska, vous avez la parole, en première complémentaire.

M. Jean-Martin Aussant

M. Aussant: Merci, M. le Président. Je voudrais d'abord assurer la ministre des Finances que, nous aussi, on aimerait entendre autre chose que du négatif sur la décision du premier ministre sur le candidat au poste de P.D.G.

Ensuite, dans son discours inaugural, le premier ministre a déclaré qu'en temps de crise il fallait acheter québécois, quelques jours seulement avant que son candidat unique ne déclare que la poursuite des rendements aurait préséance sur la protection d'un fleuron comme Bombardier, par exemple. On sait qu'il pensait la même chose de Bell Canada, évidemment. Est-ce qu'il pense la même chose de CGI, SNC-Lavalin, Quebecor et d'autres compagnies québécoises? La Banque Nationale?

Le Président: En terminant.

M. Aussant: Donc, est-ce que le premier ministre est d'accord avec son candidat unique là-dessus?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je suis étonnée, voyant l'article de Gilbert Lavoie, *Un avertissement bidon*, que le député se lève aujourd'hui, M. le Président, parce qu'imaginez-vous...

Une voix: ...

Le Président: S'il vous plaît, M. le député de Richelieu, il y a une demande d'intervention de votre collègue qui est à votre droite, le leader de l'opposition. J'aimerais qu'on puisse l'entendre sur une question de règlement.

M. Bédard: M. le Président, question de règlement. La question est claire et simple, là. M. Sabia a prononcé... a simplement dit qu'il n'était pas d'accord que la Caisse de dépôt avait un rôle à jouer dans la protection des intérêts québécois, des sièges sociaux, dont Bombardier. La ministre n'a pas encore...

Le Président: Très bien. Alors, il faut laisser la ministre continuer à répondre.

Une voix: ...

Le Président: Un instant!

Une voix: ...

Le Président: Oui, oui. Un instant, un instant! On va vous entendre parler, s'il vous plaît, et après ça on va prendre une décision finale là-dessus. Il y a 11 secondes d'écoulées à la réponse.

M. Bédard: ...seulement souligner à la ministre qu'il lui reste quatre heures en commission, puis ça me fera plaisir de la questionner à la fin de la commission.

Aujourd'hui, on veut savoir. Le P.D.G. du premier ministre dit que protéger des fleurons québécois, ce n'était pas important. Est-ce qu'on peut avoir au moins l'avis de quelqu'un dans le gouvernement?

Le Président: Très bien. C'est...

Une voix: ...

Le Président: Très bien. Alors, M. le leader du gouvernement, je sais que le temps s'écoule également, alors...

M. Dupuis: ...ce n'est pas une question de règlement. S'il n'est pas content de la question du député de Nicolet, qu'il en pose une...

Des voix: ...

Le Président: Rapidement, s'il vous plaît.

M. Dupuis: S'il n'est pas content de la question du député de Nicolet, il a juste à lui dire qu'il n'est pas content puis en poser une lui-même...

Le Président: Très bien. Alors, Mme la ministre, il y a 11 secondes d'écoulées, la parole est à vous.

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, je disais donc que le député, qui, en commission parlementaire, n'est-ce pas, nous a fait la leçon au niveau, n'est-ce pas, du papier commercial, il était au fonds de pension d'Ottawa PSP de 2005 à 2007, alors qu'eux avaient acheté du papier commercial, M. le Président. Est-ce qu'on doit...

Le Président: En terminant.

Mme Jérôme-Forget: ...se baser sur son jugement, M. le Président?

Le Président: M. le député de Nicolet-Yamaska, en question complémentaire.

M. Jean-Martin Aussant

M. Aussant: Oui. Il y a peut-être eu un problème de micro. Dans son discours inaugural, le premier ministre a mentionné qu'il fallait acheter québécois en temps de crise, alors que son candidat unique a déclaré, quelques jours après, que la poursuite des rendements prévalait sur la protection des fleurons québécois. Est-ce que le premier ministre est d'accord avec cette interprétation du rôle du P.D.G. de la caisse?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, j'ai justement pris la peine hier de téléphoner à quelques grandes entreprises du Québec.

Des voix: ...

● *(14 h 40)* ●

Mme Jérôme-Forget: Eh oui! j'ai téléphoné. Et, M. le Président, justement il y en a un, CGI, qui a déjà, il y a 10 ans, demandé à la Caisse de dépôt d'intervenir: trop compliqué, trop cher à l'époque. J'ai eu par ailleurs un autre verdict, M. le Président, de Jacques Lamarre, de SNC-Lavalin, qui avait fait affaire, lui, avec M. Scraire: était très heureux justement de la démarche. Il a également travaillé avec la Caisse de dépôt plus récemment, il y a deux ans. M. le Président, les entreprises du Québec, quand elles ont besoin de la caisse, elles sont capables de faire...

Le Président: M. le député de Mercier.

Augmentation du salaire minimum

M. Amir Khadir

M. Khadir: Merci, M. le Président. Je rappellerais simplement à la partie gouvernementale que je pense qu'il n'y a pas seulement que les députés de l'opposition qui ne sont pas satisfaits de la qualité des réponses. Notre nation est indignée. Le peuple s'exprime dans les lignes ouvertes, dans les colonnes des journaux, à l'arrêt d'autobus. Ce matin, une dame me disait tout sa difficulté à croire le premier ministre lorsqu'il dit qu'il n'était pas au courant des pertes de la caisse ou qu'il ignorait les liens inacceptables de M. Couillard avec les promoteurs privés en santé. Alors, le premier ministre, je pense, doit corriger cette perception en répondant sans détour à la question suivante.

Au lieu des bonus et des primes comme ceux accordés à des affairistes et des boursicoteurs comme M. Sabia et M. Rousseau, le premier ministre peut-il s'engager...

Des voix: ...

M. Khadir: ...le premier ministre peut-il s'engager à augmenter dès maintenant le salaire minimum à 10,40 $ pour sortir de la crise, sachant qu'une telle hausse du pouvoir d'achat...

Le Président: Votre question.

M. Khadir: ...et des revenus les plus modestes aurait un effet bénéfique immédiat sur l'économie...

Une voix: ...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Simplement, simplement aviser le député de Mercier, mon bon ami le député de Mercier qu'il ne peut pas réinventer le vocabulaire qui a déjà été considéré antiparlementaire. On ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement. Je pense qu'il va suivre...

Le Président: Oui. Je fais appel... je fais appel d'ailleurs à tous les parlementaires, incluant le député de Mercier, de surveiller le vocabulaire qu'on peut utiliser en cette Chambre, question de climat. Alors, la question est posée. Alors, Mme la ministre des Finances, en réponse.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, au niveau de la rémunération, que ce soit de M. Sabia ou de M. Rousseau, M. le Président, il y a des règles qui ont été développées par le conseil d'administration, justement entérinées par le gouvernement, pour la rémunération des hauts cadres au gouvernement. M. le Président, c'est une politique que l'on suit de façon extrêmement rigoureuse. On essaie justement d'attirer des talents et on va continuer, M. le Président, à attirer des talents et à ne pas les perdre justement seulement au secteur privé. On veut être capables, nous, dans la fonction publique également, également au niveau de nos grandes institutions, d'avoir des gens de talent et on va rémunérer en conséquence, M. le Président.

Le Président: En première complémentaire, M. le député de Mercier.

M. Amir Khadir

M. Khadir: Ma question touchait le salaire minimum. Voilà le genre de proposition...

Des voix: ...

M. Khadir: Ma question était sur le salaire minimum, c'était en réponse à la demande du premier ministre d'offrir des idées. Vous demandiez à l'opposition d'en offrir, c'était ma suggestion. Parce que deux prix Nobel d'économie, Yunus et Krugman, nous disent que...

Le Président: Votre question.

M. Khadir: ...pour sortir de la crise durablement, il faut que l'économie soit tournée vers le peuple, qu'il faut augmenter le pouvoir d'achat des gens ordinaires.

Alors, est-ce que le premier ministre peut nous garantir qu'il ne refilera pas la...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, dans les mesures que nous avons annoncées depuis notre élection, nous allons augmenter le salaire minimum, le 1er mai prochain, de 0,50 $ l'heure pour qu'il soit à 9 $ l'heure. Et cela aura un impact très...

Je veux rappeler au député de Mercier que toute cette question-là de la pauvreté a fait l'objet d'une attention particulière de notre gouvernement. On a rétabli les allocations familiales que la chef de l'opposition officielle avait coupées. On a fait le programme de congé parental également. On a fait le programme de Prime au travail pour les gens à bas revenus. Et, au mois de décembre dernier...

Le Président: En conclusion.

M. Charest: ...l'économiste Pierre Fortin rapportait que la pauvreté, dans les 10 dernières années au Québec, a diminué de 40 %.

Le Président: En dernière complémentaire, M. le député de Mercier.

M. Amir Khadir

M. Khadir: M. le Président, est-ce que le premier ministre ignore le fait que, selon les données de Statistique Canada, pour qu'un travailleur ou une travailleuse au salaire minimum soit au-dessus de la pauvreté, c'est 10,40 $ de l'heure actuellement? 10,40 $ de l'heure, c'est ce qu'il faut maintenant, pas dans trois ans.

Donc, je répète la question: Si on veut véritablement faire en sorte que l'économie du Québec, la sortie de crise, le plan budgétaire ne se fassent pas contre la population, est-ce qu'on peut faire autre chose que la hausse des tarifs ou le gel du salaire des fonctionnaires, que, si on exclut...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: M. le Président, juste pour situer le débat, on va augmenter le salaire minimum, mais en plus, comme transfert aux individus... Prenons une famille monoparentale, par exemple, une personne qui gagne 25 000 $ par année et qui a deux enfants, son revenu a augmenté de manière substantielle, d'au-delà de 3 000 $, dans les dernières années parce que les allocations familiales ont été pondérées en faveur des gens qui sont à bas revenus, et c'est grâce à ces mesures-là.

La chef de l'opposition officielle dit que c'est grâce à elle. Non, ce n'est pas grâce à elle, on a rétabli ce qu'elle avait coupé. Mais, si elle dit que c'est grâce à elle parce qu'elle est dans l'opposition puis on est au gouvernement...

Le Président: En terminant.

M. Charest: ...je lui dirais: Une chance qu'on s'a!

Le Président: Mme la députée de Taschereau, en principale.

Des voix: ...

Le Président: En principale, Mme la députée de Taschereau.

Rapport d'enquête sur les communications intervenues en 2008 entre Persistence Capital Partners et M. Philippe Couillard, alors ministre de la Santé et des Services sociaux

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Dans l'affaire Couillard, la directive aux membres du Conseil exécutif concernant les conflits d'intérêts, signée de la main du premier ministre le 9 septembre 2003, est claire: «Les membres du Conseil exécutif doivent mettre fin, dans les plus brefs délais après leur nomination et pour toute la durée de leur mandat, aux activités de nature professionnelle, commerciale ou d'affaires qui pourraient constituer une source de conflit d'intérêts ou les empêcher de consacrer tout leur temps à leurs fonctions.»

Après avoir signé son contrat d'embauche avec l'entreprise PCP, Philippe Couillard a présenté, débattu et voté le projet de loi n° 95 qui concernait les cliniques d'imagerie médicale. Or, le groupe PCP Medisys possède 19 cliniques d'imagerie médicale, dont deux au Québec.

Pourquoi est-ce que le premier ministre a toléré un conflit d'intérêts patent? Est-ce que ça veut dire que c'est bar ouvert et que tout est permis quand on est ministre libéral, maintenant?

Le Président: M. le leader du gouvernement.

Des voix: ...

Le Président: M. le député de Richelieu, M. le député de Richelieu, combien de fois? Alors, s'il vous plaît, on laisse le leader du gouvernement répondre à la question qui a été posée.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: Je suis obligé de dire, M. le Président, que, malheureusement, je constate et je comprends pourquoi la députée de Taschereau a été poursuivie en diffamation. Parce que, si elle répétait...

Des voix: ...

M. Dupuis: Je n'ai pas terminé. Parce que, si elle répétait à l'extérieur de la Chambre ce qu'elle vient de dire là, elle risquerait d'être poursuivie. M. le Président, il n'y a pas...

Des voix: ...

Le Président: Attention! S'il vous plaît! Question de règlement, M. le leader de l'opposition officielle.

M. Bédard: Il y a déjà une règle claire qui a été violée, de l'Assemblée nationale, quant au Dr Couillard, il ne faudrait pas qu'il y en ait une autre qui soit violée par le ministre. On ne peut pas porter des accusations ou, je vous dirais, intimider un membre de cette Assemblée dans sa liberté de parole. Alors, qu'il réponde à la question.

Il y a un conflit d'intérêts direct. Je comprends que son premier ministre ne veut pas se lever. Est-ce qu'il peut au moins répondre à la question: Pourquoi on a enfreint cette règle directe?

Le Président: Très bien. M. le leader du gouvernement, je vous demanderais de faire attention et de continuer à répondre à la question qui a été posée.

M. Dupuis: Je fais attention. La seule chose que je dis, la seule chose que je dis, M. le Président, en réponse à la question de la députée de Taschereau — c'est mon préambule de ma réponse — c'est qu'elle connaît très bien les règles de l'immunité parlementaire puisqu'elle se permet de dire en Chambre ce qu'elle sait très bien qu'elle ne pourrait pas dire à l'extérieur. C'est la seule chose que je dis.

Deuxièmement, il n'y a pas d'affaire Couillard. L'affaire Couillard s'est terminée hier par la conférence de presse du Commissaire au lobbyisme qui a blanchi totalement...

Des voix: ...

M. Dupuis: ...qui a blanchi totalement, M. le Président, les gens qui ont fait affaire avec le Dr Couillard au moment où le Dr Couillard occupait, au gouvernement...

Des voix: ...

M. Dupuis: Il n'y a pas d'affaire Couillard, deuxièmement. Troisièmement...

Le Président: En terminant.

M. Dupuis: Troisièmement, il n'y a aucun contrat formel qui a été signé, contrairement à ce que la députée de Taschereau dit, entre le Dr Couillard et ces gens-là avant que le Dr Couillard ne quitte ses fonctions.

Le Président: Mme la députée de Taschereau, en première complémentaire.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Je vais inviter le leader à relire le rapport du Commissaire au lobbyisme, qui est très clair. Le 20 juin 2008, en plus, concernant la possibilité de son départ, Philippe Couillard a déclaré être en lien constant avec le premier ministre. Or, celui-ci, le premier ministre, par la voie de son bureau, a déclaré, avant même d'enquêter, que Philippe Couillard n'avait pas eu de rapports officiels directs...

Le Président: Votre question.

Mme Maltais: ...et importants avec PCP.

J'aimerais savoir pourquoi, quand on est ministre libéral, signer un contrat d'embauche avec une entreprise, ce n'est pas des rapports directs, officiels et importants.

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: Soit la députée de Taschereau ne sait pas lire, soit elle ne lit qu'en voulant comprendre ce qu'elle veut comprendre. Je sais qu'elle sait lire. Je le sais qu'elle sait lire, donc elle ne veut comprendre que ce qu'elle veut comprendre.

En page 8 du rapport — et elle parle du protocole d'entente qui est intervenu entre le Dr Couillard et ces gens-là pendant que M. Couillard était en fonction — alors le Commissaire s'exprime ainsi: «Sous la même réserve, nous avons également pu consulter le protocole d'entente intervenu le 17 mai 2008.» C'est à ça à quoi elle fait référence. «Ces documents...»

Le Président: En terminant.

M. Dupuis: «Ces documents ont été...»

Des voix: ...

M. Dupuis: «Ces documents ont été rendus aux procureurs après consultation sur place. Aucune copie de ces...»

Le Président: M. le leader du gouvernement.

● *(14 h 50)* ●

Une voix: ...

Le Président: 45 secondes.

Des voix: ...

Le Président: Mme la députée de Taschereau, en deuxième question complémentaire.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: ...comprend, tout le Québec comprend que vous défendez l'indéfendable. Le 17 mai 2008, dans un restaurant, à Montréal, Philippe Couillard,

avec les gens de PCP, a célébré la fixation de ses conditions de rémunération et la fixation des modalités de travail, et c'est là-dedans. Ils avaient même négocié ça le 17 avril.

Allez-vous continuer à défendre l'indéfendable? Ça entache non seulement la crédibilité du premier ministre, mais de tout le gouvernement.

Le Président: Votre question.

Mme Maltais: Il est permis de faire n'importe quoi maintenant quand on est ministre libéral? Ça n'a pas de sens!

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Jacques P. Dupuis

M. Dupuis: Bien non, M. le Président, il n'est pas plus permis de faire n'importe quoi quand on est ministre libéral que quand on est député péquiste à l'Assemblée nationale. Il y a des règles, les règles sont suivies. Et la députée de Taschereau sait très bien qu'elle ne lit pas le rapport objectivement.

Ceci étant dit, ceci étant dit, nous avons déposé en novembre 2007 un projet de code de déontologie. Force est d'admettre, force est d'admettre qu'il n'y a pas de règle en ce qui concerne les gens qui quittent leur emploi de la façon dont ça se fait. Il y a un code de déontologie qui a été déposé par le gouvernement, qui est en discussion avec les députés de l'opposition.

Le Président: En terminant.

M. Dupuis: On peut regarder toutes ces règles-là. Mais il y a une chose qui est certaine: le rapport du Commissaire à la déontologie est clair sur le fait qu'il n'y a aucune infraction qui a été commise.

Le Président: M. le député de Rousseau.

Politique de gestion du risque de la Caisse de dépôt et placement

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, je voudrais revenir sur ce qui s'est produit à la Caisse de dépôt depuis cinq ans. D'abord, rappelons-nous qu'en 2004 le gouvernement libéral a modifié la Loi de la Caisse pour se concentrer sur le rendement. Rappelons-nous aussi qu'en 2005 le gouvernement libéral a nommé son homme de confiance comme président du conseil d'administration de la caisse, M. Pierre Brunet. Rappelons-nous que, de l'aveu même du premier ministre, il y a eu des problèmes de gestion de risque importants. Le premier ministre nous a dit, là, dans son discours qu'il fallait revoir la gestion du risque parce qu'il y a eu une mauvaise gestion.

Or, M. le Président, la question qui reste, c'est: Est-ce que le conseil d'administration de la caisse a bien supervisé la gestion du risque? Il y a quelques jours, on a appris que Claude Garcia, qui est président du comité de vérification...

Le Président: Votre question.

M. Legault: ...n'était pas au courant de l'ampleur des PCAA. Est-ce que la ministre des Finances trouve ça normal?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Vous me permettrez, M. le Président, également de dire au député de Rousseau qu'il a fait des sparages en commission parlementaire avec la *Revue du système financier* 2005. Je lui propose de lire juin 2007, M. le Président.

Une voix: ...

Le Président: M. le leader de l'opposition officielle, la parole est à la ministre des Finances. Veuillez poursuivre.

Mme Jérôme-Forget: Mais, M. le Président, je ne pouvais pas m'empêcher de rappeler au député de Rousseau d'apprendre à lire jusqu'en 2007. C'est utile parfois dans la vie.

Maintenant, M. le Président, évidemment, quand on entend les témoignages, que ce soit de Claude Garcia, de Mme Carbonneau, d'Alban D'Amours, tous ces gens-là ont dit qu'ils n'étaient pas au courant justement des papiers commerciaux à la Caisse de dépôt.

Quand j'ai rencontré, M. le Président, le président de la Caisse de dépôt, je lui ai fait part justement de notre préoccupation à l'endroit de la gestion du risque.

Ce fut la même chose, M. le Président, à l'endroit de M. Sabia. Je lui ai dit qu'il fallait qu'il corrige la gestion du risque à l'intérieur de la boîte et au niveau du conseil d'administration, M. le Président.

Le Président: M. le député de Rousseau, en première complémentaire.

M. François Legault

M. Legault: M. le Président, ma question est bien simple: Est-ce que la ministre des Finances considère que le conseil d'administration présidé par Pierre Brunet a bien géré le risque à la Caisse de dépôt, oui ou non?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, il pourra demander justement à M. Brunet s'il a bien géré. Est-ce que M. Brunet a reçu toute l'information de la part du P.D.G., M. Henri-Paul Rousseau? Est-ce que M. Henri-Paul Rousseau a été bien informé de la part des gestionnaires justement à l'intérieur de la boîte?

M. le Président, c'est ça que Mark Carney disait dans un article récent: C'est facile, après coup, d'aller porter le blâme; c'est plus difficile d'y avoir pensé avant, M. le Président. Parce que justement tout le monde a été pris par surprise...

Le Président: En terminant.

Mme Jérôme-Forget: ...au niveau des papiers commerciaux, M. le Président.

Le Président: M. le député de Rousseau, en deuxième complémentaire.

M. François Legault

M. Legault: M. le Président, je demande à la ministre des Finances si Pierre Brunet a bien géré le risque à la Caisse de dépôt, puis elle me dit d'aller voir Pierre Brunet. C'est un peu comme si on allait demander à Guy Carbonneau s'il est d'accord d'avoir été congédié.

M. le Président, je répète ma question: Est-ce que, selon elle, Pierre Brunet a bien géré le risque, oui ou non, à la Caisse de dépôt?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, ce matin même, je pense, M. D'Amours, qui présidait le comité du risque, justement a affirmé qu'il n'était pas au courant justement des papiers commerciaux. On devrait croire qu'il y a au moins un comité qui devrait être au courant à l'intérieur du conseil d'administration.

M. le Président, effectivement, la gestion du risque, c'est un phénomène que tout le monde va regarder aujourd'hui. Au fait, on le regarde tellement qu'il n'y a plus de liquidités parce qu'il n'y a plus personne qui veut en prendre...

Le Président: En conclusion.

Mme Jérôme-Forget: ...M. le Président, du risque. Mais par ailleurs je suis sûre que la caisse se penche sur ça actuellement.

Le Président: En question principale, M. le député de Rousseau.

Encadrement de la gestion du risque par le conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement

M. François Legault

M. Legault: Oui. M. le Président, vendredi dernier, en commission parlementaire, j'ai demandé à la ministre des Finances si c'était exact, ce que M. Brunet nous a dit pendant la campagne électorale, c'est-à-dire: Est-ce que les deux se parlaient à tous les jours? Voici la réponse de la ministre des Finances, et je la cite: «M. Brunet [...] n'a pas l'habitude des conférences de presse, il a affirmé qu'il me parlait tous les jours. [...]c'était une boutade. [...]je vais vous avouer très candidement que, les communications que j'avais, c'était plus avec Henri-Paul Rousseau.»

M. le Président, est-ce que la ministre des Finances peut nous dire, l'automne dernier, en pleine tourmente, est-ce qu'elle avait toujours confiance en Pierre Brunet, oui ou non?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: M. le Président, effectivement, quand sont arrivés les papiers commerciaux, la personne... bien sûr M. Brunet était là, mais M. Rousseau également était là. Ça a été la même démarche, M. le Président, à la fin, aux environs de Noël, quand finalement le gouvernement est intervenu avec le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Alberta et de l'Ontario. Bien sûr, il y avait M. Perreault qui était présent. Alors, ça se passe comme ça. Le président du conseil d'administration est là, mais il y a ordinairement le P.D.G. qui est présent quand il rencontre la ministre des Finances.

● *(15 heures)* ●

Le Président: M. le député de Rousseau, en deuxième...

M. François Legault

M. Legault: M. le Président, tout le monde a compris, là, il y a trois niveaux: il y a la ministre de tutelle, il y a le président du conseil puis il y a le président et chef de la direction.

Ma question, là, c'est de savoir: Est-ce que, l'automne dernier, la ministre des Finances avait toujours confiance en Pierre Brunet, président du conseil d'administration?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Oui, M. le Président.

Le Président: M. le député de Rousseau, en deuxième complémentaire.

M. François Legault

M. Legault: Si la ministre des Finances avait confiance en Pierre Brunet, pourquoi son premier ministre nous dit qu'il y a eu un problème de gestion de risques à la Caisse de dépôt? Si elle a confiance en Pierre Brunet, est-ce qu'elle peut nous affirmer clairement en cette Chambre que M. Pierre Brunet et le conseil d'administration ont bien géré le risque à la Caisse de dépôt, oui ou non?

Le Président: Mme la ministre des Finances.

Mme Monique Jérôme-Forget

Mme Jérôme-Forget: Permettez-moi de vous citer Mark Carney.

Une voix: ...

Mme Jérôme-Forget: Mais, M. le Président, bien je sais que ça ne fait pas son affaire, M. le Président, au député de Rousseau, parce que, lui, il ne lit pas. Après 2005, c'est fini. Mais ce serait intéressant qu'il lise parce que ça, c'était le 17 décembre 2008, M. le Président. «Peu de gens avaient prévu ces événements même si, dans un sursaut...»

Une voix: ...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: D'abord, le leader de l'opposition officielle continue son petit manège de vous parler pendant que la ministre répond. Là, je l'ai entendu vous tutoyer en plus, c'est le fun, hein? Alors, à un moment donné, là, il va falloir que le leader de l'opposition officielle se mette à la page de notre règlement et suive le règlement, M. le Président. Je pense que c'est le minimum.

Le Président: Alors, j'invite tout le monde à de l'attention en cette Chambre. Au moment où on se parle, Mme la ministre des Finances a la parole. J'aimerais bien aussi avoir un climat qui me permette d'apprécier les réponses de même que les questions qui sont posées. Alors, s'il vous plaît, je fais appel à votre collaboration.

Des voix: ...

Le Président: Au moment même où on se parle également, s'il vous plaît.

Une voix: ...

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Dupuis: Question de règlement. Vous avez noté, M. le Président, que, quand je veux m'adresser à vous, je me lève pour que tout le monde entende ce que j'ai à dire. Le leader de l'opposition officielle commence à prendre le mauvais pli de s'adresser à vous alors qu'il est assis, que personne n'entend ce qu'il dit. Et ça, M. le Président, vous ne pouvez pas permettre ça. S'il a des questions de règlement à faire, on va le respecter. Il va se lever, il va faire ses questions de règlement, on va y répondre correctement pour que tout le monde entende puis que tout le monde puisse juger, M. le Président.

Le Président: Je vous demande votre collaboration à tous. Mme la ministre des Finances.

Mme Jérôme-Forget: Je souhaite vivement, M. le Président, au leader d'être plus calme parce qu'il va faire un infarctus incessamment, M. le Président.

M. le Président, M. le Président, le 17 décembre 2008, M. Carney était très clair. Il a dit justement qu'il y a beaucoup de gens aujourd'hui qui sont capables de dire qu'eux autres ils avaient...

Le Président: Mme la députée de Joliette, qui est en question principale.

Protection de la confidentialité des sources d'information des journalistes

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon: M. le Président, vous vous rappellerez sans doute d'un certain scandale appelé scandale des commandites. Or, ce scandale reviendra dans l'actualité cette semaine alors que le journaliste Daniel Leblanc, du *Globe and Mail*, qui fut en quelque sorte la bougie d'allumage de ce scandale politique sans précédent, est assigné pour comparaître en Cour supérieure dans le cadre d'une action civile visant à récupérer les sommes obtenues illégalement par une des compagnies qui a largement bénéficié du programme. Pour un argument technique de prescription, le journaliste Daniel Leblanc pourrait être sommé par la cour de révéler l'identité de sa source. Or, M. le Président, sans cette précieuse source, le scandale des commandites serait possiblement encore inconnu du grand public, et les personnes concernées, toujours impunies.

Dans ce contexte, est-ce que la ministre de la Justice peut nous dire si elle trouve normal et légitime que des journalistes...

Le Président: En terminant.

Mme Hivon: ...puissent être sommés de dévoiler leurs sources devant nos tribunaux?

Le Président: Mme la ministre de la Justice.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: M. le Président, je serais très intéressée à connaître tous les faits de cette instance, mais évidemment, en tant que ministre de la Justice et Procureur général, j'ai une obligation de réserve. Je ne peux pas faire de commentaire par rapport à des instances devant les tribunaux à présent.

Le Président: Merci. Mme la députée de Joliette en complémentaire...

Des voix: ...

Le Président: En question de règlement...

Des voix: ...

Le Président: Non. S'il vous plaît! M. le leader de l'opposition officielle, c'est moi qui gère cette période de questions et de réponses orales de questions...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Alors, vous me permettez d'en appeler à la prudence, c'est une question qui est devant les tribunaux, je vous demande de faire appel à la prudence à partir de ce moment-ci. Voilà.

M. Dupuis: ...c'était ma question de règlement. Il est clair, je pense que vous devriez avertir les députés...

Le Président: Voilà, bien, c'est fait. Mme la députée de Joliette.

Mme Véronique Hivon

Mme Hivon: Alors, je comprends tout à fait la réserve et la règle du sub judice, M. le Président, mais, sur une question de principe, j'imagine que la ministre endosse le principe de la liberté de presse et j'imagine donc... Et j'aimerais donc savoir...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît, collègues! J'ai de la difficulté à entendre la question qui est posée, alors j'imagine que, pour permettre à la ministre d'y répondre, il faudrait que nous entendions la question. Je vous demande votre collaboration à tous et toutes. Mme la députée de Joliette.

Mme Hivon: Alors, on est sur une question de principe, alors j'aimerais savoir si la ministre, qui endosse sûrement le principe de la liberté de presse et qui est sans doute heureuse du travail des journalistes qui ont pu permettre de faire éclater au grand jour le scandale des commandites...

Le Président: Votre question.

Mme Hivon: ...si elle entend agir et déposer un projet de loi pour protéger les sources journalistiques?

Le Président: Mme la ministre de la Justice.

Mme Kathleen Weil

Mme Weil: M. le Président, la décision sera rendue par le tribunal. Et la règle de sub judice est bien plus qu'une règle de principe, c'est une règle de droit qu'il faut absolument que je respecte, ainsi que tout le monde ici, à l'Assemblée nationale.

Le Président: Alors, ceci met fin à la période de questions et de réponses orales.

Alors, il n'y a pas de votes reportés.

Motions sans préavis

Nous allons donc passer à la rubrique des motions sans préavis.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, Mme la députée de Joliette.

Offrir des condoléances à la famille et aux proches du père Fernand Lindsay, fondateur du Camp musical et du Festival d'été de Lanaudière

Mme Hivon: M. le Président, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le député de Chauveau et le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches du père Fernand Lindsay;

«Qu'elle rende hommage à cette figure marquante de Joliette et de Lanaudière, qui a consacré 50 ans de sa vie à transmettre l'amour de la musique, d'abord aux élèves du Séminaire de Joliette puis du cégep de Joliette, aux milliers d'enfants qui ont profité du Camp musical de Lanaudière ainsi qu'aux mélomanes qui se rendent chaque été au concert du Festival international de Lanaudière; grand pédagogue, personnalité attachante, accessible et généreuse, il laisse un legs impressionnant qui fait la fierté des Lanaudois et plus largement, des Québécois.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je comprends qu'il y a consentement pour débattre de cette question.

M. Dupuis: Sans débat, M. le Président.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): ...cette motion est adoptée? Alors, si elle est adoptée, je vous demande de bien vouloir vous lever pour que nous disposions... évidemment d'observer une minute de silence à la mémoire du père Lindsay.

● *(15 h 8 — 15 h 9)* ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci. Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît.

Nous allons continuer nos motions sans préavis avec M. le ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Souligner la Journée internationale de la Francophonie et la contribution de l'auteur-compositeur-interprète Jean-Pierre Ferland

M. Arcand: M. le Président, je sollicite le consentement de l'Assemblée nationale pour présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Rosemont, le député de Chauveau et le député de Mercier:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars;

«Qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie;

«Qu'elle exprime sa fierté pour tout ce que le Québec a accompli au sein de la Francophonie depuis sa création, notamment lors du XIIe sommet tenu à Québec en 2008; et

«Qu'elle profite de l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle de M. Jean-Pierre Ferland à la francophonie.»

● *(15 h 10)* ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): J'ai quelque chose d'un peu curieux... évidemment, j'ai un consentement spécial à vous demander — je pourrais quasiment vous faire rire jaune — mais est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 84 du règlement qui prévoit qu'un député ne peut présenter qu'une seule motion au cours d'une même séance?

Des voix: Consentement.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Ça va, hein? Alors, est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Dupuis: Sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce que la motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, on félicite évidemment monsieur...

Alors, est-ce que le député de Marie-Victorin pourrait nous proposer sa motion?

M. Drainville: ...M. le Président. D'abord, je voudrais souligner la présence dans nos tribunes de Mme Lise Laverdière, directrice générale de l'Association québécoise de l'épilepsie, section Québec. Bonjour, madame.

Souligner le Mois de l'épilepsie

Alors, la motion se lit comme suit, M. le Président:

«Que l'Assemblée nationale souligne le Mois national de l'épilepsie et souligne le travail de l'Association québécoise de l'épilepsie qui vise à changer les mentalités et à faire connaître davantage l'épilepsie au sein de la population québécoise, dans laquelle on retrouve environ 45 000 personnes épileptiques.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Encore une fois, est-ce qu'il y a un consentement pour déroger à l'article 84?

Des voix: Consentement.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Consentement. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: Sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Consentement pour débattre? Sans débat. Est-ce que la motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Chagnon): La motion est adoptée. Mme la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Mme James: Je sollicite le consentement des membres de l'Assemblée pour présenter, conjointement avec le député de Vachon, le député de Chauveau ainsi que le député de Mercier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale qui se tiendra le 21 mars prochain.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Encore une fois, est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 84?

Des voix: Consentement.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Consentement. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

Une voix: Sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Sans débat. Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, la motion est adoptée. M. le député de Mercier.

Souligner la fête du Norouz et la contribution de Québécois originaires de l'Asie centrale

M. Khadir: Alors, heureuse coïncidence, M. le Président, le 20 mars, en plus d'être le jour de la Francophonie, c'est aussi le début du printemps. Alors, M. le Président, je demande le consentement de la Chambre pour déposer, conjointement avec le député de Vachon, le député de Chutes-de-la-Chaudière et le député de Jacques-Cartier, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne, à l'approche du vendredi 20 mars, la présence et la contribution de plusieurs dizaines de milliers de Québécoises et de Québécois originaires de l'Iran, du Kurdistan, de l'Afghanistan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, et du Kirghizistan ainsi que de nos concitoyens bahaïs et zoroastriens parsis qui fêtent le Norouz, le jour nouveau qui correspond à l'équinoxe du printemps.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a encore une fois consentement pour déroger à l'article 84?

Des voix: Consentement.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Dupuis: Sans débat.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, la motion est adoptée. M. le leader du gouvernement.

Procéder à des consultations particulières sur le projet de loi n° 25

M. Dupuis: Oui, M. le Président. Aux avis touchant les travaux des commissions.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Oui.

M. Dupuis: Alors, je sollicite le consentement de l'Assemblée, M. le Président, pour présenter la motion suivante, conformément à l'article 146 du règlement de l'Assemblée nationale, donc:

«Que la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale, procède à des consultations particulières et tienne des audiences publiques les 25, 26 et 31 mars 2009 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants: Fédération des travailleurs [...] du Québec, [Centrale] des syndicats nationaux, Centrale des syndicats du Québec, Centrale des syndicats démocratiques, Syndicat canadien de la fonction publique, Conseil du statut de la femme, Conseil québécois du commerce de détail, Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, Fédération des chambres de commerce du Québec, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Conseil du patronat du Québec, Mouvement des Caisses Desjardins [et] la Fédération des femmes du Québec.

«Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

«Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

«Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition.»

Et, finalement, M. le Président:

«Que le ministre du Travail soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.» Je vous remercie.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci. Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Avis touchant les travaux des commissions

Avis touchant les travaux des commissions. Je vous avise que la Commission de la culture se réunira en séance de travail aujourd'hui, après les séances courantes jusqu'à 18 heures, à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement, afin de procéder à l'organisation de ses travaux.

La Commission de l'éducation, quant à elle, se réunira en séance de travail demain, jeudi 19 mars 2009, de 9 h 45 à 11 h 45, à la salle 1.38 de l'édifice Pamphile-Le May, afin de procéder elle aussi à l'organisation de ses travaux.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

Alors, si la période des affaires courantes est terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour.

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur les motions de censure

Alors, aux affaires prioritaires, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, prononcé par M. le premier ministre le 10 mars dernier, et sur les motions de censure présentées par Mme la chef de l'opposition officielle, Mme la députée de Lotbinière, M. le député de Mercier, M. le député d'Ungava, M. le député de Marie-Victorin, M. le député de Richelieu, M. le député du Lac-Saint-Jean.

Afin de donner la parole au prochain intervenant... ou avant, plutôt, de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 13 heures ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 12 heures réparties comme suit: 5 h 44 min au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 h 58 min au groupe parlementaire formant l'opposition, 18 minutes aux députés indépendants affiliés à l'Action démocratique, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je serais prêt maintenant à céder la parole à un prochain intervenant. Alors, c'est M. le député de Charlesbourg. C'est à lui à prendre la parole, et c'est, si je ne m'abuse, la première fois... c'est votre premier discours en Chambre. Alors, nous vous souhaitons... Il me fait un grand plaisir, dans ce sens, de vous donner la parole.

M. Michel Pigeon

M. Pigeon: Merci, M. le Président. M. le Président, permettez-moi tout d'abord de profiter de cette occasion qui m'est donnée pour remercier très chaleureusement tous les électeurs et toutes les électrices de ma circonscription de Charlesbourg. Je leur suis profondément reconnaissant de leur confiance et j'espère être à la hauteur de leurs attentes.

Permettez-moi également, M. le Président, de remercier les très nombreux bénévoles qui ont contribué à ce succès électoral. Je ne peux tous les nommer, mais je voudrais souligner particulièrement la contribution de mon organisateur et ami, Gilles Papillon, de même que celle de mon épouse, Marie-Josée Desrivières. Leur appui a été tout simplement déterminant. Je souhaite également souligner l'appui de mes deux filles, Mireille et Catherine, qui sont venues m'encourager durant le dernier week-end de la campagne, l'une de France, l'autre de Montréal.

Permettez-moi enfin, M. le Président, de remercier le premier ministre non seulement de m'avoir accepté dans son équipe, ce dont je suis très heureux et fier, mais également de m'avoir nommé adjoint parlementaire à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. C'est une marque de confiance que j'apprécie au plus haut point. L'enseignement et la recherche sont une des principales clés de notre avenir collectif, et, considérant mon parcours professionnel, je suis très heureux de pouvoir apporter une contribution à ce sujet.

Par ailleurs, M. le Président, je tiens à vous féliciter pour votre accession au poste de vice-président de notre Assemblée nationale. C'est aussi une marque de confiance très significative de la part des membres de cette Assemblée.

● *(15 h 20)* ●

Je félicite également le nouveau président de l'Assemblée, qui a reçu la confiance de tous les membres de notre Chambre.

Je salue les députés élus pour la première fois le 8 décembre dernier. Je leur souhaite beaucoup de plaisir dans leur nouveau métier, le métier de député, un métier si passionnant.

Ma famille, comme celle de la députée de Rosemont, est une vieille famille libérale. Mon arrière-grand-père, Alexis-Louis Demers, a été député du comté d'Iberville de 1881 jusqu'à sa mort, en 1886. Apparemment, il est décédé d'une pneumonie contractée en faisant le tour de son comté quelques semaines après sa réélection. Nouveaux élus, soyez prudents!

Mon père, Louis-Philippe Pigeon, a été conseiller juridique du premier ministre Adélard Godbout, puis avocat du Parti libéral, puis conseiller juridique du premier ministre Jean Lesage.

Malgré cela, durant la campagne électorale, certaines personnes ont paru surprises de mon engagement politique. Un ancien recteur dans la mêlée! Remarquez, M. le Président, qu'il y a au moins, à ma connaissance, un précédent à ce sujet, et il est ici même, dans cette Assemblée.

Mais, au-delà de cette remarque, il y a plus, il y a l'importance de la démocratie. J'ai souhaité faire de la politique parce que je crois à l'importance de la démocratie et qu'après une carrière de professeur, de chercheur, d'administrateur universitaire et, j'ose le dire, d'entrepreneur j'ai voulu mettre mon expérience au service de mes concitoyens. J'ai mis sur pied, à l'Université Laval, un des plus grands laboratoires de recherche en Amérique du Nord dans mon domaine d'activité, le béton. Comme vous pouvez l'imaginer, ce travail de très longue haleine, plus de 20 ans d'efforts, m'a appris beaucoup. Je tiens à souligner que j'ai appris beaucoup aussi grâce à ma participation à la création et au développement d'une compagnie privée qui emploie maintenant plus de 25 personnes. J'ai accordé, comme plusieurs le savent, beaucoup d'importance au transfert technologique des connaissances issues des laboratoires universitaires. Beaucoup d'autres l'ont fait, et c'est peut-être même une partie de la réponse au mystère de la ville de Québec, où le chômage est si faible.

Pour en revenir à la démocratie, M. le Président, il faut se rappeler que c'est beaucoup plus que le rendez-vous électoral à tous les quatre ou cinq ans. La démocratie, dans une société de plus en plus instruite, dans une société de plus en plus complexe, dans une société de plus en plus fractionnée, a besoin de relais, a besoin d'interfaces entre le gouvernement et la population. La démocratie a besoin et elle vit de dialogue. Une des tâches principales des députés est précisément d'être ces relais, ces interfaces, ce moyen de dialogue. Les sociétés modernes, comme Pierre Rosanvallon l'a souligné dans un ouvrage récent, sont devenues des sommes de minorités. Aux classes sociales ont succédé les groupes sociaux, nombreux, qu'il s'agisse des retraités, des étudiants, des familles monoparentales, des aidants naturels, des jeunes travailleurs ou encore des personnes en perte d'autonomie. En parallèle avec ce phénomène se sont multipliés les groupes de pression qui défendent diverses causes, d'ailleurs souvent fort valables.

L'intérêt général, l'intérêt général, qui est le véritable but de la démocratie, devient donc difficile à saisir, et cela, d'autant plus que face à un avenir que plusieurs n'identifient plus automatiquement au progrès se forment ce qu'on peut appeler des communautés d'inquiétude.

Le rôle du député, et j'en reviens à cela, M. le Président, est donc encore plus important parce qu'il représente pour les citoyens la réponse à la demande d'attention et d'écoute, à la demande de compassion et d'équité, à la demande de respect. Bref, il y a une demande sociale forte pour une démocratie plus impartiale, une démocratie de respect de tous les points de vue, même les plus minoritaires ou même venant des groupes sociaux les moins organisés et les moins vocaux.

Pour contrer ce qui semble actuellement être une perte d'intérêt pour la démocratie — et, pour ma part, je ne crois pas qu'on puisse qualifier cela de crise — le meilleur moyen est donc la permanence du dialogue et de l'écoute. C'est le rôle que je souhaite jouer et que ma formation politique et mon chef souhaitent que je joue.

Mes concitoyens, mes électeurs, les gens de Charlesbourg ont une vie communautaire très forte, et de très nombreuses organisations bénévoles supportent cette vie communautaire dans une foule de domaines, qu'il s'agisse du patrimoine — est-il besoin de rappeler toute la beauté et l'importance du coeur historique de Charlesbourg, le Trait-Carré? — qu'il s'agisse de l'entraide sociale, des services aux aînés ou de l'organisation d'activités pour les jeunes. Je veux être leur porte-parole et leur soutien, et en même temps être celui qui vient à leur rencontre pour expliquer le sens des décisions gouvernementales, en discuter avec eux et les écouter.

Vous conviendrez avec moi, M. le Président, que, dans la période difficile que nous traversons, ce rôle du député est particulièrement important. Le premier ministre, dans son discours inaugural, a clairement exposé son plan pour que nous puissions traverser cette période et en ressortir plus fort qu'avant. Il a expliqué que nous pouvions tous et toutes nous mobiliser pour créer une société à la fois plus prospère, plus juste et plus respectueuse de notre planète. Mon souhait est d'y contribuer. Mon souhait est aussi que nous ayons la collaboration de tous les membres de cette Assemblée. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Charlesbourg. J'inviterais maintenant M. le député de Deux-Montagnes à prendre la parole, et, dans ce cas-ci aussi, je pense que c'est son premier discours en Chambre.

M. Benoit Charette

M. Charette: Effectivement, M. le Président, et vous me permettrez quelques salutations d'usage, à vous dans un premier temps, vous féliciter pour votre élection à la vice-présidence. Et effectivement, étant donné qu'on parle d'un premier discours en cette Chambre, il y a des salutations et des remerciements d'usage que je me dois de faire auprès des concitoyennes et concitoyens de la circonscription de Deux-Montagnes, qui, le 8 décembre dernier, m'ont accordé le privilège de les représenter à l'Assemblée nationale. Cette confiance-là, je la mesure à tous les jours, et c'est l'engagement que j'ai pris auprès d'eux, et que je renouvelle à tous les jours, de bien les servir au cours du présent mandat. D'ailleurs, chacune de nos séances débute par un moment de recueillement, et, pour ma part, c'est l'occasion de me rappeler de cet engagement que j'ai pris auprès d'eux, et je souhaite vivement pouvoir les représenter dignement au cours des prochaines années.

Également, des noms que je souhaiterais mentionner, des gens qui, au cours des derniers mois, et

spécialement au moment de la campagne électorale, m'ont accordé leur confiance en m'accordant tout leur appui, des gens qui, pour moi, sont très, très précieux, je parle de Nicole Steben, de Michel Noël, de Jocelyne Goyette, Pascal Saint-Denis, Patrice Gougeon, Marcelle Giroux. La liste pourrait être bien plus longue, mais ce sont des gens notamment qui ont cru en un certain changement, et qui m'ont accompagné, et pour qui j'ai une très, très grande reconnaissance.

Vous le sentez sans doute dans ma voix, il y a une certaine fébrilité qui m'habite, fébrilité ne serait-ce que de parler dans ce lieu. C'est un lieu d'histoire, on en convient tous, mais c'est un lieu également qui a toute son importance pour le Québec: des décisions se prennent ici, des décisions importantes et qui affectent le quotidien de chacun de nos concitoyens, de chacune de nos concitoyennes, et il faut être conscients de cette importance à chacune de nos interventions.

Fébrilité également parce que j'ai l'infime plaisir de siéger auprès de personnes qui, au cours des dernières années, ont été pour moi de très grandes sources d'inspiration. Je fais référence notamment à la députée de Charlevoix, qui est la chef de notre formation politique, une femme d'expérience s'il en est une, et j'aurai toujours en tête les belles paroles qu'a prononcées le premier ministre lors de sa courte retraite de la vie politique, il y a quelques années, des mots fort sages que j'aimerais lui rappeler à l'occasion: Un jour peut-être un homme occupera... ou fera autant pour le Québec que Mme Marois a pu le faire au cours de sa longue carrière politique. Donc, pour moi, siéger à ses côtés est un véritable plaisir, est un grand honneur également.

● *(15 h 30)* ●

Parmi les autres députés que je suis de façon toute particulière depuis bon nombre d'années, je fais référence naturellement au député de Rousseau, à la députée de Rosemont, la députée de Pointe-aux-Trembles, le député de Bourget, des gens qui, en toute, toute honnêteté, sont en partie responsables de cette décision que j'ai pu prendre l'année dernière de me porter candidat de par l'inspiration que j'en retiens.

Autre plaisir que j'ai, c'est d'apprendre à connaître de nouvelles personnes au sein de notre formation politique, de nouveaux députés comme moi qui, jusqu'à tout récemment, m'étaient encore inconnus, des gens, je le devine très, très aisément, remplis de rigueur, remplis de détermination afin que nous puissions, tous ensemble, jouer de façon constructive notre rôle d'opposition officielle. Et, à la lecture du discours inaugural du premier ministre prononcé la semaine dernière, parce que j'ai pris le temps effectivement de le relire, j'ai deviné très rapidement que cette rigueur et cette discipline-là seront nécessaires. On y retrouve une nonchalance qui a mis à mal certains de mes idéaux comme nouveau député.

Au lendemain de l'élection, le premier ministre a retenu un ton solennel qui me laissait croire à un discours inaugural empreint de leadership, empreint de vision, et je dois reconnaître aujourd'hui que je me suis trompé. Depuis le discours, prononcé la semaine dernière, ce sont des centaines d'emplois qui ont été perdus, et je me mets à la place de ces gens-là, et j'essaie de trouver des réponses à leurs inquiétudes dans les propos du premier ministre, et malheureusement je n'en trouve aucune. Un discours inaugural se veut généralement inspirant et rassembleur, et ce ne sont pas non plus des qualités que j'ai retrouvées dans le discours du premier ministre, ce qui me laisse naturellement perplexe.

Aujourd'hui même, le symbole est fort, c'est la 100e journée, ça fait 100 jours aujourd'hui que le gouvernement a été élu, que le premier ministre a reçu cette marque de confiance, si on peut l'appeler ainsi, de la population. Et généralement cette période marque une certaine période de grâce, et c'est une période qui, dans toutes les démocraties occidentales, est généralement accompagnée par un certain dynamisme, un certain renouveau. On peut le voir avec ce qui se vit notamment aux États-Unis, Barack Obama, depuis moins de 100 jours, a fait bon nombre de réformes qui sont en train de marquer le pas et de marquer la société américaine tout entière. Malheureusement, ce dynamisme et ce renouveau-là, on ne les retrouve pas dans le discours du premier ministre. Et je l'entendais d'ailleurs ce midi, en conférence ou en point de presse impromptu, dire qu'il se refusait à la comparaison. La comparaison, M. le Président, elle se tient, et c'est de leadership dont il est question, et malheureusement je ne retrouve pas cette qualité dans le discours en question. Vous me permettrez une petite gorgée d'eau à votre santé, M. le Président.

Enfin, lorsqu'on y réfléchit davantage, lorsqu'on relit le discours, c'est difficile, dans les faits, de s'étonner. Les dernières années du gouvernement Charest, en fait depuis sa première élection en 2003, ont été marquées par ce manque de vision. Et, dans ma circonscription, il y a des exemples bien, bien concrets que je pourrais vous mentionner et qui méritent la peine, je pense, d'être mentionnés dans cette Assemblée.

Le dossier de l'Hôpital de Saint-Eustache, tristement célèbre à l'échelle du Québec de par la couverture qu'il reçoit, c'est notre PEPS à nous, en quelque sorte. Mme Marois, en réponse au discours inaugural, a fait remarquer que le PEPS avait été annoncé à cinq reprises au cours des dernières années. L'Hôpital de Saint-Eustache, son agrandissement a été annoncé sans doute le même nombre de fois. Oui, les travaux ont débuté, et je m'en réjouis. Curieusement, par contre, après plusieurs annonces et plusieurs retards, les travaux ont commencé quelques jours à peine avant le déclenchement de la dernière campagne électorale. Est-ce un hasard? Je n'ai pas la réponse, mais le bon point est que, oui, les travaux sont commencés.

Mais en même temps il faut réaliser une chose: ce n'est pas qu'une question de béton. L'Hôpital de Saint-Eustache, de par la population qu'il dessert, bénéficie à un nombre d'individus aussi important que l'Hôpital de Saint-Jérôme, qui a un statut régional, bénéficie à une population semblable à celle de l'Hôpital du Sacré-Coeur sur le côté de Montréal, bref des hôpitaux qui ont des moyens... qui manquent de moyens très certainement mais qui ont des moyens qu'on ne reconnaît pas malheureusement à l'Hôpital de Saint-Eustache, avec les conséquences que l'on connaît.

Très régulièrement, l'Hôpital de Saint-Eustache, je le mentionnais, fait les manchettes. Quelques semaines avant le déclenchement des élections, *Le Journal de Montréal* rapportait que l'Hôpital de Saint-Eustache avait le plus haut taux d'heures supplémentaires chez les infirmières pour un hôpital de cette catégorie-là. Il fait partie des 11 hôpitaux surveillés de façon particulière

par le ministère de la Santé, compte tenu des lacunes qui ont été observées, notamment au niveau des listes d'attente.

Les statistiques de l'agence sont aussi assez effarantes. Depuis le discours inaugural, je consulte à tous les jours et encore aujourd'hui, et le taux d'occupation des civières à l'urgence, au cours de la dernière semaine seulement, a varié entre 150 % et 220 %. Et c'est le quotidien de l'urgence de Saint-Eustache, et ça, c'est sans compter le nombre de patients occupant des lits de débordement, qui est une belle façon, selon moi, de contourner la statistique au niveau de l'occupation en civière à l'urgence. Donc, c'est une situation qui commande une réponse énergique, et rien dans le discours inaugural, malheureusement, ne laisse entendre que cette réalité préoccupe le premier ministre.

J'y vois une bonne nouvelle, toutefois. Le gouvernement aurait pu trouver dans le mode PPP une solution pour l'Hôpital de Saint-Eustache. Je me rassure, ce n'est pas le cas. Mais n'empêche que d'autres travaux devront être réalisés au cours des prochaines années, et ça, c'est si le délai que retient le gouvernement s'applique. Parce que, dans les faits, une fois l'agrandissement réalisé, on devra très, très rapidement s'attaquer au dossier de l'urgence même, qui nécessitera des travaux importants d'agrandissement.

Le ministre de la Santé était de passage à l'hôpital, il y a quelques jours à peine, dans ce qui me semble être une campagne, une opération de relations publiques. Il s'est fait apostropher par plusieurs concitoyens qui déploraient justement l'état des urgences. Le ministre a reconnu la nécessité de procéder ensuite à l'agrandissement également de l'urgence. Donc, reste à souhaiter qu'on ne vivra pas encore deux ou trois élections avant que ces travaux-là puissent se réaliser.

Autre exemple qui touche la circonscription de Deux-Montagnes mais qui touche bon nombre de nos circonscriptions, l'exemple des services de garde. On se souvient, en 2003, il y avait eu cette promesse de ne pas augmenter les frais pour les parents... pour les enfants fréquentant des services de garde subventionnés, promesse très, très rapidement rompue. Mais plus important encore, depuis le premier ministre a manqué à sa responsabilité d'augmenter sensiblement le nombre de places afin que les parents puissent profiter de ce service qui, franchement, au cours des dernières années, a fait ses preuves.

Cette politique, celle de la mise en place des CPE, accompagnée à la politique également développée par le Parti québécois, c'est-à-dire la politique familiale, a engendré un baby-boom. C'est le terme que l'on peut retenir. Et, par le manque de vision du gouvernement, on est en train de compromettre ce baby-boom, et ce n'est pas sans conséquence lorsqu'on prend conscience de l'importance de la démographie pour le Québec et surtout du choc démographique que le Québec s'apprête à vivre au cours des prochaines années.

Il y a un plan triennal qui a été déposé, il y a de cela quelques mois seulement, par le gouvernement, un plan triennal qui d'ailleurs a été déposé avec passablement de retard et qui touche la période 2008-2011. Pour ce plan-là, le Bureau coordonnateur des Deux-Montagnes a déposé un seul projet touchant les limites géographiques de la circonscription, et ce projet-là a été refusé. Il était pourtant novateur. On parle d'une pouponnière de 50 places. Novateur pourquoi? Parce que tout parent de jeunes enfants — et j'en suis — sait fort bien qu'il est particulièrement difficile de se trouver une place certes, mais une place pour de jeunes poupons, les milieux familiaux ayant leurs conditions à cet égard, les CPE étant très, très limités dans le nombre de nouvelles places qu'ils peuvent consentir à chaque année. Donc, une pouponnière de 50 places aurait permis, pour les parents de ma circonscription, de bénéficier d'un service tampon en quelque sorte, avoir une place garantie pour leurs poupons, période pendant laquelle on aurait pu ensuite les aider à trouver que ce soit un milieu familial ou encore une place en installation. J'ai essayé de comprendre le pourquoi de ce refus et, franchement, je n'y arrive pas.

● *(15 h 40)* ●

Dans l'intervalle, ce sont des familles qui s'inquiètent, qui s'inquiètent de voir arriver la fin de leur congé parental. Depuis quelques jours, je suis en communication avec la mère non pas d'un bébé, mais de deux jumeaux, donc le problème est double dans son cas. Et ce n'est pas par manque de préparation de sa part, les enfants sont nés en novembre dernier, les enfants ont pourtant été inscrits au mois d'avril précédent, donc passablement plusieurs mois avant la naissance. Et là elle anticipe un retour au travail quelque part en octobre et en novembre prochains, et elle est loin d'être garantie d'avoir une place d'ici là. Donc, lorsque j'entends le premier ministre parler de sa préoccupation pour l'emploi, pour ma part, je me questionne. Ce sont des emplois qui sont compromis, ce sont des retours au travail qui sont compromis, et ce n'est sans compter, naturellement, l'inquiétude que vivent ces nombreux parents.

Je fais une invitation toute amicale au premier ministre. Lors de la dernière campagne électorale, j'étais aux côtés de notre chef, la députée de Charlevoix, au moment de son annonce de la politique Un enfant, une place, une autre politique à l'image de celle des CPE, à l'image de celle de la politique familiale, qui mérite d'être réfléchie certainement et considérée par le parti gouvernemental.

La logique, elle est fort simple: lorsqu'un enfant atteint l'âge de cinq ans, on ne se demande pas si on va lui trouver une place pour faire son entrée à la maternelle, c'est un droit qu'on lui reconnaît, c'est un droit qui est acquis. On demande, au niveau de notre formation politique, au niveau du Parti québécois, de garantir ce même droit là pour les jeunes parents qui ont de jeunes enfants, ne serait-ce que pour encourager le baby-boom que le Québec connaît présentement. Et cette politique a été largement reprise à travers de nombreuses études, et elle a ses mérites. Encore récemment, on nous confirmait qu'elle avait largement contribué à l'amélioration des conditions de vie de bon nombre de familles, et spécialement les familles monoparentales dont la mère a la charge.

Autre cas, et c'est une aberration pure à mon sens, celle de l'école des Érables. Et, encore une fois, à travers le discours du premier ministre, je n'y trouve aucune, aucune solution. Qu'est-ce que l'école des Érables? C'est une école à vocation particulière, qui a un mandat régional de s'occuper de la scolarisation d'enfants lourdement, mais lourdement handicapés, que ce soit physiquement ou encore au niveau mental. Et, depuis quatre ans maintenant, un projet pilote formidable se vit à l'intérieur des murs de cette école-là. C'est un projet qui, pourtant, pourrait être considéré fort simple, là, pour une majorité d'entre nous: un service de garde. Un service de garde

comme on en retrouve dans toutes les écoles à vocation dite régulière, mais, pour une école de cette nature-là, on est obligé de procéder par projet pilote. Et, à chaque année du projet pilote, il y a eu une bataille inqualifiable pour que le projet soit reconduit l'année suivante. Nous en sommes à notre quatrième année, et là on entend que l'année 2009-2010, donc l'année prochaine, sera la dernière année pour ce projet-là.

Je me mets à la place des parents de ces enfants qui vivent une double injustice, hein: l'injustice d'avoir un enfant handicapé qu'ils aiment comme tout parent aime leur enfant, mais l'injustice également de ne pas pouvoir bénéficier d'un service comme la quasi-totalité ou la grande majorité des parents québécois peuvent bénéficier en milieu scolaire, c'est-à-dire un service de garde à 7 $. Croyez-moi que ces parents seraient très, très heureux de payer ce 7 $ par jour, ce qu'ils ne font pas parce que, même s'il s'agit d'un projet pilote, ils doivent payer souvent le double, le triple, le quadruple de ce montant-là, et, malgré tout, le service est compromis. C'est un service qui a été largement, mais largement éprouvé, qui a été évalué, et, malgré tout, on le remet en question. Ce que ça signifie... Et c'est un service, soit dit en passant, qui n'est pas très dispendieux, et c'est un service qui permet à des parents de continuer à travailler, de garder leur dignité. Et, si on ne le reconduit pas, ce sont des parents qui, malheureusement, devront cesser de travailler pour s'occuper de leurs enfants. On parle de priorité au travail. Encore une fois, on a un double discours, malheureusement. Donc, bref, j'invite le gouvernement sincèrement à considérer ces aberrations qui ont été exposées. Il a une belle occasion de le faire à travers le budget qui sera déposé demain, et j'espère sincèrement que les citoyennes et citoyens de la circonscription de Deux-Montagnes y trouveront leur réponse. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Deux-Montagnes. Comme vous voyez, vous avez cassé la glace, et puis c'est parti. Je vais inviter maintenant Mme la députée de Trois-Rivières aussi à casser la glace. C'est donc un premier discours en Chambre. Rassurez-vous, Mme la députée, ça ira très bien. Allez-y, madame.

Mme Danielle St-Amand

Mme St-Amand: Alors, merci, M. le Président. Dans un premier temps, je tiens à vous féliciter pour votre nomination à titre de deuxième vice-président.

Comme c'est la première fois que j'ai la chance de prendre la parole en Chambre, vous me permettrez de remercier du fond du coeur les citoyens du comté de Trois-Rivières pour l'immense privilège qu'ils m'ont accordé en me confiant le mandat d'être leur représentante ici, à l'Assemblée nationale du Québec. Je veux leur faire part de toute la fierté que je ressens aujourd'hui et les assurer que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour être à la hauteur de cette confiance. Que chacun des citoyens et citoyennes du comté de Trois-Rivières, toutes allégeances politiques confondues, soit assuré de mon entière collaboration.

J'aimerais aussi exprimer toute ma reconnaissance à mon organisateur en chef ainsi qu'aux dizaines de bénévoles qui m'ont supportée lors de la campagne électorale et qui, par leur rigueur et leur engagement, ont fait en sorte que je sois ici aujourd'hui.

Je remercie également mon conjoint, les membres de ma famille et mes amis pour leur soutien indéfectible. C'est grâce à la synergie de tous ces gens que j'ai pu mener avec succès cette belle aventure.

Vous me permettrez, M. le Président, de remercier également le premier ministre du Québec, notre chef, pour la confiance témoignée. C'est un très grand honneur de travailler sous la gouverne de cet homme exceptionnel.

Je ne peux passer sous silence l'appui de tous mes nouveaux collègues du Parti libéral du Québec, qui, quotidiennement, m'assistent dans mes nouvelles fonctions. Je leur exprime toute ma gratitude.

Je tiens à saluer d'une façon toute particulière mon parrain politique, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le député d'Outremont, M. Raymond Bachand, qui m'a guidée et appuyée tout au long de la campagne électorale. Vous savez, M. le Président, le Parti libéral du Québec est une belle équipe et aussi une grande famille au sein de laquelle je suis très fière de représenter les citoyens du comté de Trois-Rivières.

J'aimerais maintenant prendre quelques instants pour vous parler de ma circonscription, Trois-Rivières. Trois-Rivières, la magnifique ville, se retrouve au deuxième rang pour sa fondation, en 1634, et est actuellement au neuvième rang des villes du Québec pour ce qui est de la densité de sa population. Cette année, Trois-Rivières célèbre son 375e anniversaire. J'aimerais d'ailleurs profiter de l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour inviter la population du Québec à participer à nos festivités qui se dérouleront tout au cours de l'année. En bordure du fleuve Saint-Laurent, le centre-ville de Trois-Rivières étale ses charmes et son caractère. Il est une invitation à la festivité entre l'histoire et la culture.

Je tiens par ailleurs à souligner l'importance de la diversité culturelle, qui contribue à enrichir la communauté de Trois-Rivières. On peut d'ailleurs se réjouir de la croissance observée ces dernières années en matière d'immigration chez nous. Grâce à ses infrastructures en transport, à son potentiel industriel et commercial et à son centre hospitalier régional, Trois-Rivières joue très bien son rôle de capitale régionale.

Il est important de souligner que Trois-Rivières est un véritable pôle du savoir. En effet, chaque année, la cité universitaire contribue à attirer chez nous un grand nombre de jeunes étudiants prometteurs. C'est d'ailleurs avec fierté, M. le Président, que je vous mentionne que, pour la quatrième année de suite, la ville de Trois-Rivières est finaliste du concours mérite Ovation municipale. Ce concours est organisé par l'Union des municipalités du Québec pour couronner les plus remarquables innovations de l'année dans le monde municipal.

En matière industrielle et au plan des nouvelles technologies, Trois-Rivières constitue un axe d'excellence. L'énergie et l'enthousiasme de notre communauté ont permis un développement économique enviable. Je profite de l'occasion pour saluer le dynamisme des intervenants et des professionnels de notre milieu socioéconomique, qui ne ménagent aucun effort afin d'assurer la prospérité de notre comté. En effet, la circonscription de Trois-Rivières peut compter sur les efforts d'entrepreneurs dynamiques qui ont à coeur l'employabilité et l'essor de notre communauté.

M. le Président, la jeunesse constitue une force et une richesse dont on doit prendre soin comme la prunelle de nos yeux. Mes fonctions à titre d'adjointe parlementaire au ministre de la Famille me permettront d'être au coeur des solutions pour aider mes concitoyens. Que ce soit au niveau des services de garde ou de l'aide aux parents, j'assure mon entière collaboration à toutes les jeunes familles. Je porterai une attention toute particulière au dossier de la conciliation travail-famille ainsi qu'au développement des enfants de zéro à cinq ans issus de milieux moins favorisés.

● *(15 h 50)* ●

Notre gouvernement a la volonté ferme de soutenir les familles du Québec, et je suis très fière qu'il soit déjà en action pour le soutien du développement des enfants du Québec. Le 11 mars 2009, mon collègue et ministre de la Famille, M. Tony Tomassi, a déposé un projet de loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants. M. le Président, c'est 400 millions de dollars sur 10 ans que notre gouvernement souhaite consacrer à des initiatives locales qui contribueront au développement des enfants âgés de cinq ans ou moins vivant en situation de pauvreté. En partenariat avec la Fondation Lucie-et-André-Chagnon, notre gouvernement souhaite agir tôt auprès des jeunes enfants et désire mobiliser les communautés locales. D'ailleurs, je tiens à remercier le député de LaFontaine et ministre de la Famille pour la confiance exprimée à mon égard.

Aussi, M. le Président, notre société vit une transformation démographique caractérisée par le vieillissement de sa population. Évidemment, celle-ci amène son lot de défis, notamment au niveau de la santé. J'ai une préoccupation particulière pour le nombre de places à accroître en soins de santé longue durée ainsi que pour la réalisation de la phase II du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

De plus, la ville de Trois-Rivières présente un taux de pauvreté particulièrement élevé. À ce titre, je veux réitérer mon ultime soutien et ma pleine coopération aux organismes et intervenants de ma communauté. Je suis très sensible à toute la détresse que vivent ces gens. L'entraide, la solidarité et le respect constituent des valeurs très présentes dans le comté de Trois-Rivières.

Dans un autre ordre d'idées, c'est avec plaisir que je vous rappelle mes engagements formulés à l'effet de soutenir les travailleurs de ma communauté. C'est en maintenant nos emplois et en ayant une vision d'envergure que, tous ensemble, nous sortirons plus forts de la période actuelle. Ayant été à la tête d'organisations mauriciennes telles que le Festival western de Saint-Tite et la Fondation du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, je suis en mesure de bien cerner les réalités trifluviennes mais aussi québécoises.

En terminant, je tiens à réitérer à mes concitoyens toute ma reconnaissance pour m'avoir offert le grand bonheur de les représenter. Qu'ils soient assurés que je ferai tout mon possible pour être à la hauteur. Je suis persuadée que c'est ensemble que nous contribuerons à l'avancement des régions du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, Mme la députée de Trois-Rivières. Vous voyez, c'est un passage obligé, mais ça se passe bien. Alors, j'inviterais maintenant Mme la députée de Crémazie à prendre la parole.

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe: Merci, M. le Président. Je dois vous dire que je suis très fière de siéger à nouveau à l'Assemblée nationale du Québec. C'est un privilège et un honneur. C'est pourquoi vous me permettrez, M. le Président, que mes premières paroles seront pour saluer et remercier les citoyens et les citoyennes de Crémazie, qui m'ont renouvelé leur confiance, et de façon non équivoque. C'est très touchant, M. le Président, d'être réélue. Ça démontre que les citoyens ont considéré que nous avions fait un bon travail, je crois. Je les remercie vraiment du fond du coeur. Et je profite de cette occasion qui m'est donnée pour vous dire, chers concitoyens et concitoyennes, que je continuerai d'être la députée de toutes et de tous, de vous servir avec toute l'énergie, toute la détermination et toute la passion que vous me connaissez. Mon engagement: rester à votre écoute, proche de vous, être une députée efficace et contribuer à faire avancer le Québec vers sa pleine liberté.

Une élection, c'est du travail, ça prend une équipe autour de soi, et je tiens à remercier tous les militants qui m'ont aidée lors de cette campagne électorale, tous ces bénévoles qui... malgré certains prophètes de malheur qui prédisaient Crémazie perdue pour le Parti québécois. Je les remercie. Je remercie l'exécutif du Parti québécois de Crémazie, son président, Frédéric Lapointe, qui était aussi le directeur d'organisation de la campagne, et tous les militants venus en grand nombre, principalement de circonscriptions du nord et de l'ouest de Montréal qui, on le sait, ne sont pas des terrains fertiles pour notre formation politique lors d'élections mais qui ont le même poids que partout ailleurs au moment d'un référendum. Des centaines de bénévoles sont venus donner un coup de main. Crémazie, c'était leur défi, et ensemble nous l'avons relevé. Merci.

Et évidemment toute l'équipe du bureau de circonscription. Comme parlementaires, nous savons que nous devons nous partager entre Québec et notre circonscription, et, sans l'équipe, sans leur dévouement et leur compétence, on ne pourrait pas bien servir la population. Je les remercie.

Et, en terminant ces remerciements, les amis qui continuent de me soutenir, ma famille, mes enfants et mon mari, Jacques Parizeau, qui a fait aussi campagne avec moi, comme je l'ai fait avec lui dans d'autres circonstances et à d'autres époques.

Mon premier mandat, un court mandat, notre chef m'avait confié le dossier de l'emploi et de la solidarité sociale, la lutte à la pauvreté, et j'ai travaillé très fort pendant cette année et demie pour briser ce cercle de la pauvreté, que les gens se sentent capables de la dignité à laquelle ils ont droit, qu'on recommence à croire à l'égalité des chances pour les enfants.

J'ai eu l'occasion de préparer un projet de loi qui visait à corriger une injustice. C'est la loi que nous appelions la loi n° 394, qui vise à rendre aux enfants leurs pleines pensions alimentaires. C'est une injustice que j'aimerais pouvoir... que nous puissions corriger pendant cette nouvelle législature. Il est impensable que, depuis 10 ans, les ministères du Revenu ne considèrent plus les pensions alimentaires pour enfants comme un revenu pour le parent qui a la garde et que, dans nos programmes sociaux comme l'aide aux études, l'aide au

logement, l'aide sociale et l'aide juridique, des familles monoparentales soient pénalisées. M. le Président, je souhaite que l'ensemble des parlementaires regardent cette question de près, et, nous, nous continuerons, nous représenterons ce projet de loi.

Une autre expérience extraordinaire a été la commission itinérante sur l'itinérance. À la demande de nombreux organismes communautaires, nous avons fait des pressions pour que cette commission puisse se tenir, et ça a été quelque chose de formidable. Je pense que tous les parlementaires ont découvert des situations qu'ils ne pressentaient pas. L'image de la personne sans domicile fixe n'est plus celle que nous avions autrefois. Et je suis très heureuse qu'aujourd'hui la Commission des affaires sociales ait décidé de continuer ce mandat de la commission parlementaire sur l'itinérance, qui malheureusement avait été interrompue par la campagne électorale.

Pour ce deuxième mandat, notre chef m'a confié la responsabilité des aînés — et j'en suis très fière — également, le dossier de la Régie des rentes. On sait que la Régie des rentes n'a pas été épargnée suite aux déboires de la Caisse de dépôt. On parle de pertes de 9 milliards, 25 % de notre actif. On devrait avoir une consultation à l'automne sur la loi de la Régie des rentes, et je vous assure, M. le Président, que je serai extrêmement vigilante.

● *(16 heures)* ●

Pour revenir aux aînés, non seulement toute la question de la reconnaissance de la richesse que sont nos aînés m'interpelle depuis longtemps, mais aussi la reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à la vie active de la société doit devenir une réalité pour tous nos concitoyens, pour toutes les générations. Le maintien et l'amélioration de leur qualité de vie doivent être au coeur de nos priorités. Les aînés représentent un Québécois sur sept, et, d'ici 25 ou 30 ans, ils seront le quart de la population du Québec. Nous devons réfléchir à cette situation, M. le Président.

Mon intérêt et mon engagement ne datent pas d'hier. Mon père, Philippe Lapointe, après une longue carrière dans l'enseignement, a consacré plus de 30 ans de sa vie comme bénévole au service des aînés. Quel respect les aînés lui inspiraient et quel respect des aînés il nous a inculqué. Il a été président de la Fédération de l'âge d'or du Québec, il a été au Conseil des aînés, à la fédération internationale des personnes aînées, et aussi au Pont entre les générations, qui était animé par le sociologue Jacques Grand'Maison, où il représentait le grand âge — il avait près de 90 ans à ce moment-là; et celui qui représentait la jeunesse, c'était l'un de nos nouveaux collègues, M. François Rebello. Et ce que mon père me disait, j'aimerais que ça devienne chose normale pour les personnes âgées: il se disait privilégié de pouvoir être encore utile à son âge. C'était très inspirant, M. le Président.

J'en profite pour remercier et féliciter toutes les personnes qui, comme lui, oeuvrent à l'intérieur des grandes et des moins grandes associations d'aînés et de retraités. Ces personnes représentent un extraordinaire bassin d'expertise, d'expérience, de compétence et quelle générosité, M. le Président. Nous devons tendre l'oreille à leurs demandes et à leurs revendications. Ils font un travail remarquable. Les aînés doivent être reconnus à leur juste valeur. Les gouvernements ne devraient plus jamais légiférer dans les matières qui les touchent ou les concernent sans qu'ils soient formellement consultés dans des mécanismes démocratiques et transparents. De mon côté, je me ferai un devoir, M. le Président, de traduire, le plus fidèlement possible, leurs demandes dont certains éléments s'imposent de source.

Et il nous faut solidairement améliorer le sort des aînés qui vivent des problèmes de santé, qui sont en perte d'autonomie. Là, nous avons une responsabilité que nous ne pouvons ignorer. Nous devons tout faire pour briser l'isolement et la solitude. Et il faut appuyer concrètement tous ces proches, qu'on appelle proches aidants, souvent des femmes, qui leur apportent bénévolement assistance et surtout beaucoup de bonheur.

Également, nous devons tout mettre en oeuvre pour que nos aînés puissent demeurer à la maison le plus longtemps possible; c'est ça qu'ils souhaitent le plus. Pour y arriver, il faut s'assurer que les soins et les services à domicile soient améliorés, et il faut faciliter le travail des proches aidants. Les proches aidants parlent de leur détresse psychologique, de leurs besoins propres à elles, à ces personnes, de répit, d'accompagnement, de formation et de reconnaissance. En ce sens, il faut à notre tour les accompagner.

Ce discours est une réplique en principe au discours inaugural du premier ministre. M. le Président, je dois vous avouer que j'ai été déçue. J'ai trouvé que le discours inaugural manquait de nouveauté, que c'était un discours pauvre. Mais j'aurais apprécié que le premier ministre parle, dans ce discours, de sa vision de la contribution des aînés dans la société québécoise. Malheureusement, il n'a mentionné le mot «aînés» qu'une seule fois dans son discours, et je le cite: «Nous allons [...] honorer nos responsabilités envers les plus vulnérables d'entre nous: nos aînés en perte d'autonomie, les proches qui les entourent, les personnes vivant avec un handicap et les entreprises [d'économie] sociale.»

Pourtant, la ministre responsable des Aînés, hier, dans ce qui nous a semblé un quasi-discours inaugural, disait, et je la cite: «J'ai tellement, Mme la Présidente, entendu parler d'âgisme, de stéréotypes et de préjugés liés à l'âge que [je me suis] dit que nous avons une responsabilité collective de changer ces mentalités, et, pour ce faire, nous allons favoriser le vieillissement actif.» Je ne sais pas, M. le Président, mais peut-être faudrait-il d'abord qu'elle travaille à convaincre notre premier ministre qu'il faut travailler à ce vieillissement actif. Si nos aînés forment 15 % de la population, soit 1 million de femmes et d'hommes, il faut que nous sortions de la zone des préjugés et que nous valorisions la contribution exceptionnelle de ces personnes du troisième et du quatrième âge.

M. le Président, en terminant, je ne peux passer sous silence l'inquiétude des aînés face aux déboires de la Caisse de dépôt. Nos aînés sont inquiets, comme toute la population d'ailleurs, et je dirais que certains sont en colère. La crédibilité du gouvernement est au plus bas, et ça touche tous les élus, toute la classe politique. Les citoyens se sentent floués. Ils veulent des réponses.

Les aînés, les retraités, ce sont eux qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui. Ils étaient ces jeunes passionnés qui ont initié et vécu la Révolution tranquille, qui ont vu naître le premier ministère de l'Éducation, qui ont fait et vécu la Loi sur l'assurance-hospitalisation, l'assurance maladie, la nationalisation de l'électricité, la création de la SGF et la création de la Caisse de dépôt et placement

du Québec, le bas de laine des Québécois. La Caisse de dépôt, non seulement notre bas de laine — c'est une expression qui vient de nos aînés, d'ailleurs — mais notre défense, notre indépendance financière face aux tentatives d'intrusion d'Ottawa, un instrument de défense fort face au syndicat financier, qui faisait la loi, qui faisait frémir les gouvernements du Québec. Avec la caisse, il n'avait plus de prise sur ces Gaulois récalcitrants.

Les fondateurs de la caisse, ses concepteurs, on me permettra de les nommer, M. le Président: le premier ministre Jean Lesage, premier ministre libéral, et Jacques Parizeau, alors tout jeune économiste, conseiller économique du premier ministre, qui nous trouvait assez provinciaux, selon ses dires, et rêvait d'un vrai gouvernement à Québec. Par la suite, je pense qu'on sait tous qu'il rêva plus grand, et nous portons ce rêve. Mais la vision, la vision de Jacques Parizeau, la vision de Jean Lesage de la mission de la caisse, ce n'était pas, M. le Président, le rendement à tout prix. La caisse devait jouer un rôle majeur, de premier plan dans l'économie du Québec.

Ce que nous avons vu récemment est désolant, et je passe sur la surprenante nomination du président de la caisse, M. Sabia. 40 milliards, et le gouvernement s'en lave les mains. Les Québécois, et les retraités en particulier, sont formels: ils veulent des réponses, toutes les réponses. La caisse a pris des risques inouïs: 13 milliards de papiers commerciaux adossés à des actifs, malgré l'avis de la Banque du Canada.

Et j'aimerais citer ici le sous-gouverneur de la Banque du Canada, Pierre Duguay, le 9 mars dernier en commission parlementaire, à Ottawa, interrogé par Jean-Yves Laforest, du Bloc québécois. M. Duguay — je le cite: «On a lancé des avertissements dans notre revue du système financier. [...]c'était en 2005 alors qu'il y avait des difficultés concernant des risques afférents notamment à la liquidité de ces PCAA, mais finalement c'est la décision des investisseurs qui ont une responsabilité de faire leur devoir. Quand on parle de la Caisse de dépôt et placement, on parle [d'investissements] très sophistiqués.» Et M. Jean-Yves Laforest réplique: «Donc, vous avez donné un avertissement, mais il y a des gens qui n'en ont pas tenu compte.» Et M. Duguay a répliqué — je le cite: «Exactement.» Je crois, M. le Président, que c'est clair. C'est ça qui fait que les citoyens et les retraités veulent des réponses.

Des associations de retraités veulent avoir toutes leurs réponses et, si elles n'ont pas ces réponses, elles demandent une commission d'enquête. Et je pense que... Si, nous, comme parlementaires, nous n'arrivons pas à obtenir toutes ces réponses, je crois que la population va emboîter le pas.

La pétition, M. le Président, elle est déjà en circulation pour demander une commission d'enquête publique. Je pense que c'est une question de respect à l'égard de toute la population du Québec et de nos retraités, qui sont très inquiets de cette perte de 40 000 millions de dollars. Je pense, M. le Président, que nous avons une responsabilité, et, de notre côté, nous allons tout faire pour que la vérité, toute la vérité, toutes les réponses soient connues du public. Et je vous remercie, M. le Président.

● *(16 h 10)* ●

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, Mme la députée de Crémazie. M. le député de Vimont.

M. Auclair: Juste demander à ma collègue si elle voudrait répondre en vertu de l'article 213, s'il vous plaît. Une question.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce que, Mme la députée de Crémazie, vous acceptez de répondre à une question du député de Vimont, qui vous serait posée en fonction de l'article 213 de notre règlement?

Mme Lapointe: Bien sûr.

Le Vice-Président (M. Chagnon): M. le député de Vimont, nous vous écoutons.

M. Auclair: Juste pour savoir si ma collègue a lu, dans *Le Soleil* du 18 mars 2009, l'article qui vient bien dire que la mention qu'elle a fait en toute fin est erronée. C'est juste pour savoir.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Mme la députée de Crémazie.

Mme Lapointe: Je n'ai pas lu *Le Soleil* d'aujourd'hui, M. le Président, mais je peux déposer la citation du sous-gouverneur de la Banque du Canada.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce que le dépôt...

Mme Lapointe: Ainsi que toutes les pertes par fonds que nous avons subies. On parle de la Régie des rentes du Québec, du RREGOP, du RRPE, du FARR, notamment. Je peux déposer ce document.

Document déposé

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce qu'il y a consentement pour le dépôt? Consentement.

Alors, je vous remercie, Mme la députée de Crémazie. J'inviterais maintenant M. le député de Papineau et ministre d'État aux Transports à prendre la parole.

Une voix: D'État! Ministre d'État.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: On est au Québec, hein? Merci, M. le Président. Je veux profiter de l'occasion, pour la première fois depuis que nous avons été élus le 8 décembre, pour vous féliciter dans votre poste de vice-président de l'Assemblée nationale. Et profiter de l'occasion, moi aussi, comme d'ailleurs tous mes collègues, de remercier les électeurs du beau comté de Papineau, qui, pour la septième fois depuis 1989, m'ont donné la chance de pouvoir revenir à l'Assemblée nationale pour me joindre au gouvernement Charest avec un gouvernement majoritaire, M. le Président, un gouvernement qui a les deux mains sur le volant, effectivement, un gouvernement qui...

Une voix: ...

M. MacMillan: J'entends ça depuis tantôt sur tous les côtés, mais je vais y revenir, je vais finir mes remerciements avant, M. le Président.

Je veux aussi profiter pour remercier les organisateurs dans mon comté: M. Hector Mauzeroll, qui était le chef organisateur, Mme Anne-Marie Potvin, Mme Linda Léger, et beaucoup d'autres, là, M. Jean-Pierre Charette, Amélie ici, à Québec, qui est venue nous trouver pendant un mois dans le comté de Papineau, et beaucoup d'autres, là, que j'oublie.

Et remercier mon équipe ici, à Québec, qui s'est jointe à moi, qui était... comme Anne-Marie D'Amours, qui était avec moi avant, Lyne Galarneau, Dany Hubert et Mathieu Gaudreault, qui m'ont suivi au ministère du Transport, comme ministre délégué aux Transports, M. le Président. Alors, je veux les remercier de leur effort pendant la campagne électorale, et de leur amitié surtout, et le plaisir qu'on a de travailler ensemble.

Je veux profiter de l'occasion de féliciter tous mes collègues, anciens collègues qui sont revenus le 8 décembre et les nouveaux collègues, commençant par mes collègues de l'Outaouais: ma collègue Charlotte... excusez, ma collègue de Pontiac, ma collègue de Hull, ma collègue de Gatineau et notre recrue qui s'est jointe à nous, notre collègue de Chapleau, d'avoir accepté notre invitation de se joindre à l'équipe libérale. Le député de Chapleau, pour ceux qui ne savent pas, était maire et conseiller municipal pendant 16 ans à la ville de... dans la municipalité de Val-des-Monts, dans mon comté, était président de la CREO. Et, pour nous, à Québec, c'est un ajout extraordinaire d'avoir un jeune homme de cette stature qui est présent avec nous à l'Assemblée nationale, et je veux lui souhaiter la bienvenue et tout mon appui dans ses démarches pour ses... — comment je dirais? — ses promesses électorales. J'espère bientôt qu'on pourra en régler surtout une qu'il a vraiment proche, qu'il veut régler, et je vais sûrement essayer de lui aider, qu'on peuve l'annoncer.

Et une pensée spéciale à notre ancien collègue Benoît Pelletier, qui, depuis 1998 jusqu'à l'an passé, jusqu'au mois de décembre, a été député de Chapleau. Il a été ministre aussi. Le saluer et lui souhaiter bonne chance dans l'avenir. Il est devenu... Il est retourné, je pense, à l'Université d'Ottawa comme professeur et aussi a repris la pratique du droit.

Et je veux aussi remercier M. Jean Charest, notre premier ministre, qui... Je travaille avec depuis 1998 comme officier parlementaire, si vous voulez, quand j'étais whip adjoint, ensuite le président du caucus et whip en chef, et maintenant ministre délégué. Le remercier de son appui et de...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Vous comprendrez, M. le ministre délégué aux Transports, que je ne peux pas avoir envers vous la même latitude que j'ai envers les députés qui ont pour la première fois pris la parole en cette Chambre. Et vous savez que chacun des membres de cette Chambre doit être appelé par son titre et non pas par son nom.

M. MacMillan: ...excusez. Le premier ministre du Québec. Je m'excuse, M. le Président. Je veux lui remercier de son amitié. Et le plaisir de pouvoir travailler avec cet homme qui nous conduit, au Québec. Et le désir des Québécois, en 2008, de nous... élire... Notre gouvernement, M. le Président, a obtenu un mandat de traverser une tempête, mais, moi, c'est... Moi, j'appelle ça plus qu'une tempête, c'est un ouragan. C'est très difficile. Il y a beaucoup de pertes d'emploi. Il y a beaucoup de compagnies qui font des efforts suprêmes.

La forêt. Dans notre région, c'est la même chose, c'est très difficile. On ne peut trouver des moyens. Juste un exemple, la compagnie Fraser, dans mon comté, qui, depuis mars, le 2 mars, ont été obligés d'arrêter la production non pas parce qu'ils ne voulaient pas continuer, non pas depuis l'année qui vient de passer avec des profits, mais le marché mondial s'est écrasé. Eux, leur fabrication, là, elle se vendait à 600 $ à 700 $ la tonne, elle était rendue à 200 $, et ça coûte vraiment 200 $ pour la produire. Ils ont été obligés de fermer pendant sept ou huit semaines. Alors, c'est très difficile.

Alors, notre gouvernement, M. le Président, a voulu prendre toutes sortes de moyens pour aider ces gens-là en investissant 2 milliards de dollars: 1 milliard de dollars avec Investissement Québec, 1 milliard de dollars avec la SGF. C'est des programmes qui sont sur la table, qui peuvent aider les compagnies à pouvoir passer à travers cette tempête-là.

Nous, de notre côté, au ministère du Transport, M. le Président, nous avons choisi d'investir, et encore une fois grâce à la collaboration de notre premier ministre, investir 42 milliards de dollars pour les prochains cinq ans dans l'infrastructure, dans les routes: l'autoroute 30, l'autoroute 25, l'autoroute 185, l'autoroute 50, que vous connaissez bien, M. le Président, qui a pris un peu de temps, mais maintenant on peut dire qu'il est en train d'être réalisé. Tous les contrats sur tout le trajet de 90 kilomètres ont été soit faits soit en marche. Alors, j'en suis un qui est très fier de pouvoir dire qu'on avance. Mais 42 milliards sur cinq ans. On avait annoncé, M. le Président, 37 milliards sur cinq ans, mais le gouvernement du Québec a décidé, grâce... bien, pas grâce, mais d'augmenter ça de 5 milliards, d'investir dans nos hôpitaux, dans nos écoles vraiment pour créer des emplois.

La marque de notre gouvernement pour le prochain cinq ans, M. le Président, sera la création d'emplois. Avec la création d'emplois, nous allons pouvoir passer à travers de cette crise qui est très, très difficile, M. le Président. Avec tous ces investissements-là en hydroélectrique, au-delà de... Si je ne me trompe pas, M. le Président, 1 milliard par année qu'on a baissé les impôts. En hydroélectricité, c'est 30 milliards sur cinq ans, si mes chiffres sont bons. Mes collègues, aidez-moi. Je pense que c'est ça, 30 milliards, qu'on va mettre sur la table.

● *(16 h 20)* ●

Mais il y a un sujet, M. le Président, que je veux discuter avec vous, c'est qu'avant l'élection du mois de décembre on se rappelle qu'il y avait l'opposition, nos amis... puis je commence déjà à m'ennuyer, je ne pensais pas d'être obligé de dire ça, là, mais nos collègues du parti de Mario Dumont — qu'en passant je le salue et que je lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle aventure — et on avait la deuxième partie de l'opposition qui était à ma droite, qui, pendant 20 mois, en aucun temps, en aucun temps, n'ont parlé de la souveraineté, M. le Président, jamais un mot de la souveraineté, ni en Chambre, ni dans les journaux, ni dans les débats, en aucun temps, aucun temps on n'a parlé de souveraineté. Le soir des élections, le 8 décembre, à ma grande surprise, on voyait ces gens-là à la télévision, pareil comme s'ils venaient de gagner un référendum. Soudainement, ces gens-là ont

décidé — je les regarde très sérieusement — de commencer à parler de souveraineté, de parler de souveraineté le 8 décembre au soir, quand les Québécois ont envoyé un message en disant: Non, on veut avoir un gouvernement libéral, stable, avec les mains sur la roue.

Alors, je vois les sourires des gens en avant, je vois l'ancienne secrétaire et chef de cabinet de Louise Harel qui trouve ça... avec un sourire... Mais c'est vrai. Je ne sais pas si je peux me servir du mot...

Des voix: Essaie-le...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. MacMillan: Je ne sais pas si je peux...

Des voix: Ha, ha, ha!

M. MacMillan: ...je ne le sais pas.

Des voix: Essaie!

M. MacMillan: Je vais vous...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Dans le doute...

M. MacMillan: Je vais vous poser la question...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Dans le doute, M. le député, je m'abstiendrais.

M. MacMillan: ...mentionner, vous me le direz si j'ai le droit: j'appelle ça de l'hypocrisie, moi.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je suis obligé de vous dire que ce n'est pas un mot qu'on puisse accepter, non.

M. MacMillan: ...un autre mot que je pourrais prendre à la place? O.K., tu vas le trouver, Vincent? Merci.

Alors, depuis le 8 décembre maintenant, ces gens-là... j'ai vu des gens, à part de ça, qui ont déjà choisi leur limousine, j'ai rencontré des gens dans la rue.

Une voix: ...

M. MacMillan: Ah! bien, il y a des gens, vos collègues, qui ont choisi déjà leur limousine, puis même leur ministère dans quatre ans puis dans cinq ans. Ils disent quatre ans. Je vous le dis tout de suite, là: C'est cinq ans. Attendez votre tour, là, c'est cinq ans, puis on verra qu'est-ce qui va arriver dans cinq ans. Mais quand même, quand on a le front, pendant nombre d'années, de ne pas vouloir parler de la souveraineté, et, tout d'un coup, parce qu'ils ont gagné 15 sièges de plus, 15...

En 2007, M. le Président, je pense que vous avez été témoin de ça, nous avons pris tous les sièges de Lanaudière, tous les sièges. Puis on les a regardés un par un, on a fait une petite étude... Ce n'est pas moi qui l'ai faite, là, je ne suis pas trop bon en mathématiques, mais on a juste regardé ça, là, comme il faut. Je vais vous donner un exemple de Terrebonne, le comté de Terrebonne: Jocelyne Caron, qui, en 2003, avait eu une victoire avec, disons, si ma mémoire est fidèle, 23 000 votes — ce n'est peut-être pas le bon chiffre — elle a gagné. En 2007, elle a eu le même nombre de votes, elle a perdu. C'est quelqu'un de l'ADQ qui a gagné. Il y a eu 15 comtés comme ça. Malheureusement, nos gens de l'ADQ — il y en a qui sont encore ici, c'est parce que c'étaient de bons amis... l'ancien whip de l'ADQ qui est revenu nous trouver... Mais tous ces sièges-là ont été perdus par l'ADQ. Les gens ont retourné puis ils ont voté pour le Parti québécois. Puis ces gens-là, là, le 8 décembre, c'était une grosse, grosse, grosse victoire. Aïe! c'était gros en maudit, hein? Excusez, M. le Président. C'était gros, une grosse victoire: ils ont récupéré les sièges qu'ils n'auraient dû jamais perdre. Je ne sais pas ce qui est arrivé en 2007, il y a des gens, ils ont comme trébuché un petit peu, ils ont décidé d'aller essayer l'ADQ, ils ont oublié le Parti libéral totalement, mais on a quand même gagné l'élection pareil, puis ils ont repris ça en 2008.

Puis là je les vois encore: Référendum, référendum, la séparation. Ils sont déjà là-dessus. Les Québécois n'en veulent pas, les Québécois n'en veulent pas. Les pelleteux de nuages, ils n'en veulent pas. Il y en a même qui sont revenus pour défendre la souveraineté du Québec. Il y en a qui ont sorti de la retraite pour revenir ici pour défendre la souveraineté du Québec. On n'en veut pas! On n'en veut pas! Avez-vous compris? On n'en veut pas. Il y en a qui ont même lâché de pratiquer le théâtre. Ils ont continué d'en faire ici, par exemple; ça, je peux vous dire, ils ont continué à en faire ici, là. Ça paraît quand ils font leurs discours, puis tout ça, tu sais. Puis je vois la députée de Taschereau aujourd'hui, là. On en fait-u du théâtre?

C'est juste pour revenir, pour vous dire, là, les Québécois, M. le Président, les Québécois, M. le Président, les Québécois veulent parler d'économie; d'économie, M. le Président. On parle de la Caisse de dépôt. C'est la faute du gouvernement? Le papier commercial, 13 milliards, c'est la faute du gouvernement du Québec. 10 milliards sur l'échange de l'huard canadien — je ne me tromperai pas ce coup-ci — et l'argent américain, 10 milliards que les gens ont perdus à la Caisse de dépôt, c'est la faute du gouvernement, ça. Puis l'autre 40 % qu'on a tous perdu dans les parts qu'on a, les actions, tous les Québécois et Québécoises ont perdu le même montant. C'est encore la faute du gouvernement. Aïe! pouvez-vous vous imaginer si, eux, ils seraient au pouvoir, le lendemain, on a une souveraineté du Québec puis on se sépare, puis leur chef qui dit qu'on aurait cinq, six ans de turbulences? Aïe, aïe! quel... Ça fait toute une pièce de théâtre, hein? Ça ferait toute une pièce de théâtre avec les gens, là, que je regarde en avant de moi, là.

Alors, M. le Président, je vais dire aux Québécois de ne pas s'inquiéter, de garder confiance et de regarder le gouvernement actuel, les décisions, d'écouter le budget demain. Écoutez les budgets, qui vont toucher sûrement, j'espère, je ne le sais pas, mais la famille, la création d'emplois, les investissements, l'aide aux gens qui travaillent en forêt, les routes, la garnotte, M. le Président, dont j'en suis le ministre, la garnotte, le ministre de la garnotte. Si vous en voulez, mes amis, venez me voir. «Mes amis», j'ai dit, là. J'ai dit: «Mes amis». J'ai dit: «Mes amis». Je rencontre... Il y en a plusieurs que j'ai déjà rencontrés. Je n'ai pas dit oui encore, ça dépend comment fins vous allez être, là.

Alors, pour terminer, M. le Président, je veux le...

Une voix: ...

M. MacMillan: Très intéressant, surtout à Québec, dans le comté de Taschereau, c'est Julie qui s'occupe de toi, c'est Mme la ministre des Transports, alors tu es correcte.

M. le Président, je veux terminer en vous disant: Les Québécois sont en bonnes mains avec M. le premier ministre du Québec, qui a la décision avec son caucus, caucus de 66, 66 qui travaillent pour une chose, qu'on peuve sortir de là le plus rapidement possible. Et, demain, avec le budget, je sens déjà qu'on va être partis sur la bonne ligne. Pourquoi? Pour avoir la création d'emplois, créer et maintenir les emplois au Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci, M. le député de Papineau et ministre délégué du Transport. J'inviterais maintenant M. le député de Borduas à prendre la parole.

M. Pierre Curzi

M. Curzi: Merci, M. le Président. Quel beau hasard, le député de Papineau évidemment s'est retenu de chanter: «J'aurais voulu être un artiste», et il fait bien de se retenir de le chanter parce que je ne crois pas qu'il eût fait une longue carrière dans ce noble métier. Et je veux le rassurer, j'ai choisi ma limousine, mon ministère itou, parce qu'effectivement, dans trois ans, nous allons reprendre le pouvoir. Et je suis très heureux qu'il m'incite à parler longuement de souveraineté, ce qui me fait quand même un énorme plaisir.

Mais, avant, vous me permettrez, M. le Président, de saluer les gens de ma circonscription, la noble circonscription de Borduas. Je veux les saluer, je veux les remercier de m'avoir donné un autre mandat, un deuxième mandat. Et je veux leur dire que je comprends très bien que ce deuxième mandat confirme, dans leurs têtes à eux, que j'ai fait cette transition d'un métier vers celui de député et que je le fais parce que je suis conscient que les citoyens, les citoyennes ont besoin de pouvoir incarner dans des personnes qu'ils reconnaissent, qu'ils accréditent, leurs justes et légitimes revendications, et en particulier celle d'être enfin libres et souverains.

Mais je veux aussi nommer les gens de mon bureau, les gens avec lesquels je travaille: Martin St-Gelais, Dominique Laliberté, Simon Proulx. C'est agréable de pouvoir les nommer dans cette Assemblée. Ils ne sont pas députés, donc on peut les nommer. Je veux les remercier. Je veux remercier l'ensemble des bénévoles, l'ensemble des personnes qui ont travaillé à cette réélection, l'ensemble des gens, et je pense à Monique, je pense à France, je pense à tous... à Geneviève Landry. Je vous remercie, et sachez que je saurai, par mon travail, rendre hommage au vôtre, à celui que vous avez fait.

● *(16 h 30)* ●

On est ici en fait pour donner la réplique à un discours, au discours du premier ministre. Et, dans le fond, on dit un discours, et l'impression générale qu'on avait, c'est qu'on a assisté à un non-discours. Et c'est assez grave parce qu'il y a plusieurs privilèges qui sont accordés à la prise de parole dans cette enceinte, à l'Assemblée nationale. Il y a un premier privilège qui est celui d'une tribune exceptionnelle. Quand le premier ministre entame son discours inaugural, il a une tribune particulièrement noble et remarquable. Il a une tribune, et l'ensemble des sièges sont occupés, les députés sont tous là, on a plein d'invités. Et ce privilège du premier ministre lorsqu'il fait son discours inaugural, il doit en être digne, et malheureusement ce qu'on a constaté, c'est que, dans ce cas-là, le premier ministre avait commis une première faute.

Cette première faute, c'est qu'il a mal utilisé l'espace public. C'est une faute assez grave. L'espace public, c'est un bien public, et, quand on décide qu'on va prendre la parole, qu'on va occuper l'espace public, on doit, à tout le moins, avoir quelque chose à dire. Et c'est le deuxième privilège.

Le deuxième privilège du discours inaugural, c'est qu'il faut quand même qu'il dise quelque chose, et, dans le cas du discours du premier ministre, malheureusement on a dû se contenter d'un discours qui était bâclé, d'un discours qui était connu mais, pire encore, d'un discours qui a été perverti. Il a été perverti, M. le Président, ce discours, parce qu'on y a glissé indûment des termes: je pense au «nous», je pense à «la nation québécoise». On a tenté d'intégrer, dans ce discours-là, des mots à propos desquels on était incapables d'arrimer un contenu, et ça, il y a une perversion du discours public, qui ressemble beaucoup à une tentative de mise en marché, une mise en marché qui a pour but de nommer la chose sans la faire, d'incarner un nous sans l'incarner vraiment, de représenter la nation québécoise sans rejoindre profondément ses intérêts, ses désirs et ce qu'elle est essentiellement.

C'est le deuxième privilège qui constitue, dans ce cas-là, une deuxième faute pour le premier ministre. Je veux en nommer un troisième, privilège. Le troisième privilège du discours inaugural du premier ministre dans cette Chambre, c'est le pouvoir qu'il a d'inspirer les citoyens. Le premier ministre a le pouvoir, au moment où il prend la parole, d'avoir un discours qui offre une vision à l'ensemble des Québécois, et les Québécoises et les Québécois l'écoutent, ce discours-là, en espérant entendre l'espoir, en espérant voir se dessiner devant eux un avenir meilleur. Or, malheureusement, le premier ministre, dans ce cas-là aussi, a commis une troisième faute, et cette troisième faute, c'est que c'est un discours qui malheureusement n'offre aucune vision et ne permet pas l'espoir à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. On peut se dire: Mais qu'est-ce que ce discours aurait donc dû être? Je vais tenter d'illustrer ce que nous aurions souhaité entendre.

Qu'est-ce qu'il aurait dû être, ce discours? Il aurait dû être d'abord un état de la situation, un état réel de la situation du Québec actuellement. Il aurait dû donc faire preuve de transparence. Le premier ministre aurait dû nous dire la vérité. Or, la vérité actuellement, au Québec, c'est qu'elle a plusieurs côtés négatifs. Cette réalité, elle est inquiétante quand on pense à la situation économique, à la crise économique. Elle est inquiétante aussi parce qu'il y aura... il y a actuellement, il y aura encore des pertes d'emploi. Elle est inquiétante au niveau de la santé. On est loin d'avoir accompli ce qu'on avait promis. Il y a un profond, un profond souci de l'avenir de nos jeunes qui actuellement, à 30 %, désertent l'école. Il y a des

cohortes qui se perdent, et c'est un coût social, c'est un coût économique que le Québec ne peut pas se permettre d'avoir.

Voilà le portrait que le premier ministre aurait dû dresser. Il aurait dû le dresser non pas pour décourager les gens, mais pour être transparent. Bien sûr, on reviendra sur la Caisse de dépôt et de placement un peu plus tard. Mais c'est le premier devoir d'un discours, c'est de dire: Voici quelle est la réalité. Le deuxième devoir du discours, c'est d'affirmer que le gouvernement, ce gouvernement qui représente l'ensemble des citoyens, ce gouvernement doit d'abord exprimer son empathie. Il doit exprimer sa compassion. Il doit exprimer le souci qu'il a des conditions de vie des citoyens. Il doit pouvoir leur donner un peu d'espoir, leur dire: Votre situation non seulement nous la connaissons, mais en plus nous avons de la compassion envers cette situation, nous allons déployer tous les efforts possible pour l'améliorer. Voilà ce qu'on veut entendre dans un discours inaugural, et quelles que soient les circonstances, et surtout quand les circonstances sont difficiles.

Finalement, la troisième chose qu'on veut entendre d'un discours inaugural, on veut entendre de la part du premier ministre qu'il va engager son gouvernement à travailler, à accompagner vraiment les citoyens. On veut entendre le premier ministre qui va nous parler d'imagination, qui va nous parler de solidarité, qui va nous parler de solutions, qui va nous parler de la force collective qu'en principe, nous, nous, dans cette Assemblée, nous incarnons, mais plus largement nous représentons les millions de citoyens québécois qui, eux, ensemble, unis ensemble, ont une force collective capable de triompher des moments difficiles. Or, nous traversons des moments difficiles. Nous n'avons pas entendu ce discours-là. Et voilà ce que ce discours-là aurait pu ou aurait dû être.

Ce que nous aurions souhaité aussi, c'est que le gouvernement nous dise qu'il était prêt à redresser l'échine, qu'il était prêt à aller chercher dans un fédéralisme qu'il défend, que, vous tous, vous défendez ce fédéralisme... Mais pourtant ce fédéralisme est loin de remplir ce que les Québécois désirent qu'il remplisse. Il n'accomplit pas ses promesses, il nous prive de moyens financiers, il vient jouer dans nos compétences, il nous refuse d'agir au niveau de l'environnement. Au niveau de l'éducation, il intervient. Dans tous les domaines, il y a un empiètement de ce pouvoir fédéral sur ce que nous sommes. Or, on attend d'un gouvernement, fût-il libéral? Qu'il aille au moins se battre, qu'il redresse un peu l'échine, qu'il aille réclamer à Ottawa ce qui nous revient de droit, ce qui nous est dû, ce que traditionnellement tous les gouvernements, même libéraux, ont réclamé à Ottawa. Rien, nenni, le calme absolu, la défaite absolue, des gens qui ploient. Voilà l'image qu'on a reçue lors de ce discours. Illustrons cela.

Illustrons ce type d'attitude avec la Caisse de dépôt. Vous l'avez dit tantôt, les pertes sont inouïes. 40 000 millions, c'est de ça dont on parle, 40 000 millions qui se sont évanouis, 40 000 millions qui se sont évanouis, alors que, et c'est tout le débat de ces derniers jours, on a la conviction que le premier ministre le savait, que la ministre des Finances le savait et qu'on a déclenché des élections pour s'assurer de garder le pouvoir avant que les Québécois et que les Québécoises se rendent compte de ce qui s'était passé à la Caisse de dépôt et accusent le gouvernement d'avoir été irresponsable dans leur silence et dans le fait qu'ils n'ont pas agi pour essayer de corriger une situation qu'ils connaissaient parfaitement. Quelle est-elle, cette responsabilité-là? Ça a été dit et ça a été redit, la première responsabilité de ce gouvernement-là, c'est qu'il a changé le mandat. Il a changé le mandat, et changer le mandat, dans ce cas-là, ça a voulu dire privilégier, d'une façon exagérée, la rentabilité sans se soucier que la Caisse de dépôt joue un rôle actif dans l'économie du Québec. C'est ça qui s'est passé. C'est une première faute grave.

Deuxièmement, on a fermé les yeux sur ce que l'on connaissait au niveau d'une politique des risques de l'investissement et des risques en investissement. On a fermé les yeux soit par incompétence soit par... Je ne sais pas comment qualifier cette absence de réaction, mais on a laissé ce conseil d'administration se démembrer. On a oublié de nommer des gens ou on a nommé des mauvaises personnes. Bref, on n'a pas agi, connaissant la gravité de cette fonction-là de la Caisse de dépôt. C'est clair aussi que la Caisse de dépôt, avec de tels résultats, ne peut pas afficher un bulletin parfait. C'est clair qu'il y a des problèmes qui sont au niveau du fonctionnement, mais quels sont-ils, ces problèmes-là? Est-ce que le fait d'avoir des primes, ça a été une des raisons qui ont entraîné des pertes majeures? Mais qui va nous le dire, finalement? Pourquoi la ministre des Finances est-elle toujours incapable de dire quelles sont les causes qui ont entraîné des pertes majeures comme celles-là? On ne le saura probablement jamais parce qu'il y a toujours des faux-fuyants. Il y a toujours le premier ministre qui se cache derrière sa ministre des Finances, qui, elle, se cache derrière sa sacoche, et sa sacoche, je ne le sais pas, elle est derrière un arbre. Alors, on est pris dans le bois, là.

Comment se fait-il que 11 des 14 portefeuilles aient été sous l'indice? Ça, c'est quand même troublant. N'importe qui qui s'est intéressé le moindrement à la finance sait qu'un gestionnaire de portefeuille, on va mesurer sa performance au fait qu'il est au-dessus de l'indice ou, à tout le moins, qu'il atteint l'indice, quelles que soient les circonstances du marché. Dans ce cas-là, il y a 11 des 14 portefeuilles qui ont été sous l'indice, et personne ne semble s'en inquiéter, tout va très bien, Madame la Marquise. Les gestionnaires sont parfaits, ne posons pas de question, et vous avez tort, vous, l'opposition officielle, de venir nous tarabuster avec vos questions. C'est honteux. Vous avez tous eu une vie, et, moi, dans ma vie antérieure d'artiste, j'ai dirigé l'Union des artistes et j'étais le vice-président de la Caisse de sécurité des artistes.

● *(16 h 40)* ●

La Caisse de sécurité des artistes gère 120 millions du fonds, du REER collectif des artistes, et ce REER là que nous gérons, nous, les artistes, les supposés gens incompétents au niveau des chiffres, nous le gérons avec tout ce qu'exige l'attitude de bon père de famille. Ça veut dire d'abord savoir de quoi on parle. Et je pourrais vous raconter dans le détail comment nous sommes intervenus face à nos gestionnaires pour transformer nos méthodes de gestion, comment, en réallouant nos actifs, nous avons pu exercer un contrôle sur le rendement des gestionnaires. Et ça, ce sont des artistes qui l'ont fait, ayant tout à apprendre, parce que, quand on arrive et qu'on doit gérer à la caisse de sécurité, on ne connaît rien.

Les gens sont capables de comprendre très bien de quoi il s'agit. Pourquoi ne parle-t-on pas aux citoyens clairement de ce qui s'est passé? Les gens peuvent comprendre. Les artistes comprennent comment gérer un fonds de retraite de 120 millions, je ne peux pas croire que les Québécois ne soient pas capables de comprendre comment on doit gérer leur avoir collectif. Il faut leur expliquer. Il faut avoir le courage de leur expliquer comment ça fonctionne. Il faut avoir le courage aussi de reconnaître qu'on n'a peut-être pas été parfait et qu'on a certainement commis des fautes, des fautes graves. Ah là, là! C'est très grave parce que tout ça donne l'image d'un pouvoir politique qui n'est jamais tout à fait exact, qui est toujours à côté de la vérité. Et, sans qu'on franchisse clairement la frontière du mensonge éhonté, on est toujours en deçà. On est en dessous, on est autour. On n'est jamais clairement là où on devrait être, c'est-à-dire dans l'acceptation complète de sa responsabilité et de son imputabilité. C'est ça, la démonstration à laquelle on a assisté lors de ce discours d'ouverture et les jours subséquents.

Je veux parler aussi d'un troisième sujet qui est l'attitude du gouvernement face au décrochage scolaire. Il y a six ans, en 2003, le premier ministre avait promis de faire diminuer le taux de décrochage scolaire, et les premières mesures que le Parti libéral a adoptées, c'est de mettre fin au programme Ça bouge après l'école et puis aussi de ne pas s'occuper du ratio entre les élèves et les professeurs. On s'est dit: Non, non, ça, il ne faut pas toucher à ça. Voilà les deux premières mesures qui ont été adoptées. Le résultat, c'est que, six ans plus tard, actuellement on frise 30 % de décrochage scolaire. Où était le gouvernement pendant toutes ces années? Il n'était visiblement pas dans les écoles, il n'était visiblement pas dans la réussite scolaire. Et, là encore, depuis un an, la ministre de l'Éducation a promis qu'il y aurait un plan d'action. On attend toujours ce plan d'action là. Il n'y a rien encore, il n'y a rien sur la table. Un an plus tard, aucun plan d'action. Et voilà qu'un groupe de citoyens en quelques mois réussit à produire un plan d'action extrêmement, extrêmement complet, extrêmement succinct, extrêmement intéressant. En conférence de presse, la ministre déclare quoi? Elle déclare qu'elle ne fixera pas de cible, qu'elle n'a pas d'objectif. Elle déclare qu'elle ne mettra pas plus d'argent, qu'il n'y aura pas plus d'argent.

Bref, elle déclare qu'il n'y aura pas de plan d'action avant plusieurs semaines, un aveu d'impuissance gênant quand on est une ministre de l'Éducation et que depuis six ans on a promis de confronter ce problème majeur de la réussite scolaire, majeur parce qu'on sait tous très bien que même les investissements qu'on consent en éducation rapportent, rapportent au gouvernement et rapportent à la société. Négliger l'éducation actuellement, c'est négliger le futur du Québec. Négliger la Caisse de dépôt comme ça a été fait, c'est mettre en péril l'avenir du Québec. Ne pas avoir une attitude d'attaque face à un pouvoir fédéral invasif, c'est affaiblir le Québec. Toutes les actions actuellement qui sont menées par ce gouvernement-là ne font que nous affaiblir et rendre périlleux l'avenir des Québécoises et des Québécois. Et ça, c'est une responsabilité qui vous sera reprochée longuement.

Le gouvernement a tout fait pour obtenir le pouvoir, et maintenant, pour plusieurs d'entre eux et d'entre elles, ils regrettent d'avoir réussi à l'obtenir. Alors, laissez-moi vous dire que nous ne vous laisserons pas courber l'échine éternellement et que nous allons surveiller de très près l'exercice de ce pouvoir. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de Borduas, pour votre intervention.

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Et, oui, je vous cède la parole pour la motion de censure. Allez.

Motion de censure

M. Curzi: «Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son absence de volonté réelle de réduire le décrochage scolaire et son non-respect de l'engagement pris lors du discours d'ouverture de 2003.»

Le Vice-Président (M. Gendron): ...bien sûr la présidence reçoit cette motion, toujours sur la rubrique, là, de sa recevabilité, qui sera appréciée.

Je reconnais maintenant M. le député d'Arthabaska pour son intervention sur le discours inaugural. M. le député d'Arthabaska, à vous la parole.

M. Claude Bachand

M. Bachand (Arthabaska): M. le Président, c'est vous dire tout le plaisir que j'ai de vous retrouver aujourd'hui à l'Assemblée nationale et tout le plaisir que j'ai de retrouver l'ensemble de mes collègues bien sûr, du côté ici bien sûr, mais de l'autre côté aussi, de l'opposition.

Je veux vous féliciter, premièrement, pour votre ténacité, votre longévité, votre capacité de travailler avec un peu tout le monde à l'Assemblée nationale et votre possibilité de revenir toujours plus fort. Et ça, ce n'est pas donné à tout le monde. On se pose toujours la question sur la compétence des autres, hein? On se dit: Bien, finalement, ils sont moins bons qu'on l'est, hein, mais force est de constater que, quand c'est quelqu'un qui traverse les temps, les décennies, bien on ne peut que s'incliner devant les qualités de cette personne-là. Et, si on n'est pas capable de percevoir ça ou on n'est pas capable au moins d'emprunter ce chemin-là, je pense qu'on n'est pas digne d'être ici, à l'Assemblée nationale. Donc, je veux vous féliciter, M. le vice-président, et vous avez toute ma collaboration pour le mandat qui vient et pour les quatre ou cinq années qu'on passera ensemble. Je veux aussi saluer l'ensemble de mes collègues, les nouveaux parlementaires, parce que, vous savez, j'ai eu l'occasion de jaser avec eux.

Et vous me permettrez, M. le Président, de vous rappeler et de nous rappeler que l'article 50 nous permet... et au deuxième paragraphe, hein, c'est bien stipulé qu'on peut parler de tous les sujets qui nous intéressent, et c'est ce que je vais faire, même si ça semble que ces sujets-là ne sont pas d'intérêt général. Mais ils sont d'intérêt pour moi, et les intérêts que j'y retrouve sont peut-être ceux de mes citoyens aussi. Mais à l'évidence on va devoir constater que l'ensemble de ces sujets-là, ce sont des sujets de préoccupation. Donc, je veux saluer mes collègues qui se sont prévalus de leur droit de se présenter et je veux leur dire toute l'admiration que j'ai, parce que se

présenter à l'Assemblée nationale et se présenter devant ses électeurs, c'est déjà tout un défi. Mais, pour les avoir côtoyés déjà, et les avoir consultés, et les avoir surtout écoutés, vous savez qu'ils ont une feuille de route impressionnante. Et je suis sûr que ça va faire des parlementaires redoutables, M. le Président, redoutables par leur engagement auprès des électeurs mais redoutables aussi dans la perspective où ils représentent leurs citoyens et ils sont convaincus que la voix qu'ils portent, c'est la voix du peuple. Et ça, cette conviction-là, ça doit nous transporter au-delà des partisaneries, vous en conviendrez.

Je veux saluer aussi les collègues qui sont en face de moi et particulièrement ceux avec qui j'ai travaillé. Vous savez, quand je suis revenu à l'Assemblée nationale... Parce qu'il y a eu un petit temps d'arrêt, là, de repos et de réflexion, qui m'a permis de venir vous revoir, vous et d'autres de mes anciens collègues. Ce petit temps de réflexion là m'a permis d'apprécier à quel point on est chanceux de revenir à l'Assemblée nationale mais à quel point j'étais aussi très heureux de revoir mes collègues, mes propres collègues, mais ceux de l'opposition, des gens avec qui j'avais travaillé en commission parlementaire. Parce que vous savez autant que moi et sinon plus que le travail en commission parlementaire est un travail fantastique parce que c'est là qu'on donne la pleine mesure de ce qu'on est capable. Pourquoi? Bien, parce qu'en commission parlementaire c'est l'occasion unique de travailler avec l'ensemble des parlementaires et d'avoir une vue d'ensemble de leurs capacités de cohésion, d'action, de travail d'équipe, et ça, c'est fantastique. Et tout le monde s'élève au-dessus des partisaneries, la plupart du temps, en commission parlementaire, et ce qui permet à tout le monde de travailler ensemble, et ça, c'est extraordinaire.

Et je veux saluer particulièrement la députée de Matapédia, qui est une femme imprévisible mais charmante, sincèrement. J'ai travaillé avec elle. Je veux saluer aussi le député de René-Lévesque, qui est sincèrement un copain avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler, et évidemment l'irremplaçable député de Saint-Maurice, qui va peut-être vous rattraper, M. le Président, sur sa longévité et ses qualités en termes de parlementarisme. Mais je veux saluer particulièrement ces gens-là parce que j'ai été à même d'apprécier toutes leurs qualités et toute leur ténacité en commission parlementaire. Et bien sûr je ne veux pas manquer de saluer tous les autres collègues de l'opposition.

● *(16 h 50)* ●

Vous comprendrez, M. le Président, que, si je prends la peine de saluer mes collègues ici, il est important de saluer mes électeurs pour un paquet de raisons, mais surtout les organisateurs qui m'ont permis d'être ici. Ici, il y a M. Raymond Caron, qui était mon directeur de campagne, un homme fantastique avec qui j'ai travaillé; une femme extraordinaire, Mme Berthe Blanchet, qui est infatigable; mon fidèle compagnon, Gilbert Valois; et un ami très sincère, M. Dany Beauvillier, qui est un copain de première classe, un ami qui m'est très cher, et tous les bénévoles qui ne m'ont jamais lâché en fait pendant l'intermède où je me suis permis de retourner à mes anciennes amours, c'est-à-dire l'enseignement.

Donc, mes premiers mots sont pour mes électeurs bien sûr pour les remercier, les remercier de m'avoir élu mais les remercier de partager mon quotidien, parce que, vous savez, nos électeurs... Je ne sais pas si c'est comme ça chez vous; chez nous, moi, je suis de la région, je suis là depuis des années, j'ai d'ailleurs trouvé l'amour de ma vie à Princeville, qui est une ville dans ma région. Et, soit dit en passant, tous les hommes de 40 ans et plus m'en veulent à vie de ça parce que je suis allé chercher la plus belle fille de Princeville, mon épouse, qui partage ma vie depuis 30 ans, et ça, ils ne me l'ont jamais pardonné. Mais, regarde...

Une voix: Ils t'ont élu pareil.

M. Bachand (Arthabaska): ...oui, ils m'ont élu quand même. Donc, il faut vivre avec la réalité de son milieu.

Mais, vous savez, ces gens-là, ils partagent notre quotidien, ils partagent nos joies, nos peines, mais ils permettent un paquet de choses, entre autres, entre autres, ce que les gens de l'Abitibi ont fait aussi d'ailleurs à mon endroit, de pardonner mes erreurs de jeunesse, n'est-ce pas, M. le Président. Oui, pardonner les erreurs de jeunesse que font nos citoyens, moi, je pense que c'est fondamental, parce qu'ils nous permettent de grandir. Vous savez, chez nous, en région, on dit souvent: Ah, lui, c'est le fils de l'autre, il doit être comme son père. Vous entendez peut-être ça chez vous. En tout cas, chez nous, c'est fréquent. Bien, le fils de l'autre, là, il a la chance aussi de vivre, puis de faire des erreurs, puis de faire en sorte qu'à un moment donné il devienne meilleur. Bien, moi, les citoyens du comté d'Arthabaska, ils m'ont permis ça, et, moi, je veux les en remercier.

Il y a des gens qui se sont occupés de moi dans ma vie, il y a mes parents, il y a des gens importants, mais ces citoyens-là d'Arthabaska m'ont particulièrement inspiré. Il y en a deux, hommes fantastiques. Il y a M. Normand Maurice, qui est le père de la récupération à Québec, avec qui j'ai travaillé pendant des années. On a créé ensemble. J'ai eu le privilège de travailler et de créer, avec lui et une équipe fantastique d'enseignants, une douzaine d'enseignants, le premier CFER au Québec, qu'on appelle aujourd'hui le CFER Normand-Maurice, qui aujourd'hui a essaimé et comprend 25 CFER qui s'échelonnent à peu près partout au Québec. Un CFER, c'est quoi? C'est un centre de formation en entreprise de récupération, ça travaille en éducation et ça a dans son milieu une résonance importante dans tout ce qui a trait à la récupération, au recyclage, etc. C'est grâce en partie à lui si je suis devenu, au plaisir ou au déplaisir de chacun, ce que je suis. Il y a aussi un homme qui a partagé avec moi cette vie, qui m'a permis de grandir et d'être meilleur, c'est M. Jean-Paul Croteau, qui a été le directeur général de la commission scolaire des Bois-Francs pendant des années et qui a été aussi maire de la ville de Victoriaville. Je veux lui rendre hommage aujourd'hui.

Ce sont ces gens-là qui ont été mes mentors, mais tous les gens du comté, en fait, hein, un peu comme on tricote quelque chose puis finalement on obtient quelque chose de sensiblement, sensiblement conforme à ce qu'on avait rêvé lorsqu'on avait débuté le travail.

J'ai envie donc de vous parler des gens de ce comté-là. Je les ai remerciés. Maintenant, j'ai envie de vous en parler. J'ai envie de vous parler aussi de mon comté, parce que le comté d'Arthabaska, c'est un magnifique comté, mais c'est dans le Centre-du-Québec. Dans le Centre-du-Québec, les gens disent: Le centre,

c'est aussi le trou, hein? Mais ce n'est pas le trou du Québec, c'est le centre. Le centre, c'est là où les regards se tournent lorsqu'ils traversent la 20, c'est là où s'initient, au centre, la majorité des plus belles expériences qu'on peut vivre au Québec et c'est là que je demeure. Donc, je vais vous en parler un petit peu, je vais vous placoter un petit peu de 2003 à 2007, la fantastique expérience que j'ai eue de vous côtoyer, M. le Président, mais de côtoyer d'autres collègues aussi et de travailler pour faire en sorte que du meilleur on puisse obtenir l'idéal.

Et, après ces quatre années-là qui ont passé rapidement, un petit arrêt qui a permis de refaire des choix. Et ces choix-là, bien ça s'est fait en famille, avec les gens qu'on aime, hein, parce qu'il faut toujours revenir à ses valeurs fondamentales quand...

Une voix: ...toujours la famille.

M. Bachand (Arthabaska): Bien, la famille, c'est important, le ministre de la Famille me le dit, et je veux aussi lui dire que je suis en accord avec ce qu'il me dit, parce que la famille, c'est vraiment le centre où on peut aller revoir ce qu'on a perdu, ce qu'on pense avoir perdu, ce qu'on pense qu'on pourrait gagner, puis refaire ses choix mais surtout ses ancrages sur lesquels on veut établir la nouvelle orientation.

Donc, c'est ce que j'ai fait. Et, dans cette foulée-là, j'ai repris la décision de revenir ici, bon, puis de me définir un peu comme député. Mais les gens qui me sollicitaient, qui étaient intéressés à ce que je revienne me disaient souvent: M. Bachand, vous êtes pour nous une courroie de transmission. M. le Président, sincèrement, est-ce que j'ai l'air d'une courroie de transmission? Non. Moi, je ne trouve pas. Certains me disaient: Vous, M. Bachand, vous êtes le transporteur de ballon. Bien, j'ai...

Une voix: ...

M. Bachand (Arthabaska): Oui, j'ai le physique de l'emploi, mais je ne suis pas vraiment joueur de football. Mais j'aurais le physique de l'emploi. Mais, transporteur de ballon, sincèrement je me sentais beaucoup moins mécanique, beaucoup plus humaniste de transporter un ballon que de faire marcher un alternateur puis un moteur.

Donc, c'est à partir de ces redéfinitions-là que j'ai établi mes priorités et mes orientations. On a fait un fantastique, un fantastique plan d'action qui nous a permis d'accéder à la députation comme député d'Arthabaska, que dis-je. Vous savez, M. le Président, ce qui est fantastique des gens de la région, c'est que, lorsqu'ils disent que: M. Bachand, pour nous, vous êtes un transporteur de ballon, bien ils mettent en moi beaucoup de responsabilités et beaucoup d'urgence dans leurs demandes. Pourquoi? Bien, parce que ces gens-là s'attendent à ce que vous transportiez des choses au niveau national mais qui revêtent un caractère beaucoup plus important de ce qu'ils pourraient penser, parce que, ces gens-là, quand ils viennent à mon bureau puis ils livrent un peu le message, leurs ambitions, leur passion, c'est ce qu'ils veulent que je transporte à l'Assemblée nationale. Moi, là, je ne suis pas une lettre qu'on met à la poste, qu'on envoie à Québec. Ce n'est pas ça, l'objectif.

L'objectif, quand je viens vendre quelque chose à un de mes ministres, ou quand je viens appuyer un projet de loi, ou que j'ai une présentation en commission parlementaire, c'est d'y aller avec toute la passion, avec l'ambition que j'ai de changer les choses, et les citoyens, eux, là, ils s'attendent à ce que, lorsque je transporte le ballon, le fameux ballon, là, pour lequel j'ai le physique de l'emploi, semble-t-il, bien je m'attends à ce que... ils s'attendent, que dis-je, à ce que je transporte leurs ambitions, leur passion avec la même ferveur et la même conviction pour qu'en bout de ligne ils aient l'impression d'avoir été bien servis par leur député. Et ça, c'est une lourde responsabilité. Ce n'est rien que de transporter une lettre d'une main à l'autre, mais transporter l'amour qu'il y a dans cette lettre, M. le Président, ça peut vous transporter fort loin, jusqu'en Abitibi, même.

Je vais vous donner un exemple pratique, très pratique de ce que j'aime vraiment faire dans un bureau de comté et comment je travaille pour répondre aux citoyens. De 2003 à 2007, il y a le propriétaire de la pharmacie Brunet qui vient chez moi, qui me dit: Claude, on aurait besoin, on a un beau, beau, beau projet, tu sais, je connais la corde sensible que tu as pour l'environnement; bien, j'ai l'intention de te livrer un bon projet, mais il manque de ressources un peu. Aïe, ça, ça m'intéresse. J'ai dit: Oui? Vous allez m'expliquer ça. Oui, oui. J'ai actuellement une voiture diesel, une Volks diesel, et elle fait le service de la livraison, une vieille Volks diesel qui fait le service et la livraison avec de l'huile à patates frites. On met de l'huile végétale qu'on a récupérée à l'intérieur, mais, tu sais, ça ne fonctionne pas tellement quand il fait froid. L'huile à patates frites, on sait ce que ça fait, hein, ça gèle un peu dans le fond puis ça rentre mal dans le carburateur, puis etc.

Ça fait que, ce qu'on a décidé de faire, on a décidé évidemment d'améliorer le procédé mais avec qui? Ah, avec le centre de formation en entreprise et récupération. Donc, moi, je lui ai dit: Écoute, il y a une excellente ressource qu'on pourrait avoir à même le CFER, à même Vision 20-20, qui est en fait un endroit où ils font de l'expertise en mécanique chez nous. On a mis tout ce monde-là autour de la table, on a appelé mon collègue Raymond Bachand au MDEI, il nous a donné des fonds pour faire ça, et aujourd'hui on a une Volkswagen super-efficace avec... récupérée, qui a construit tous les filtres qui nous permettent de recycler cette huile-là.

Aujourd'hui, l'huile végétale de Victoriaville, huile de pinotte, huile de friture, est récupérée au complet par des gens de chez nous, filtrée chez nous, et puis son automobile fait la livraison avec l'huile diesel. À tel point...

Des voix: ...

● *(17 heures)* ●

M. Bachand (Arthabaska): ...à tel point, M. le Président, expérience tellement intéressante de transfert technologique, que Gaudreau Environnement, qui est un des fleurons chez nous en récupération et recyclage, parce que vous savez qu'on est le berceau du développement durable chez nous... bien tellement intéressant que cette entreprise-là a décidé d'acheter le concept, de se mettre en lien avec les gens qui récupèrent l'huile de patates frites chez nous puis ailleurs au Québec.

Et un de ces véhicules-là, qui est un véhicule moteur qui fait la collecte sélective chez nous — vous savez qu'on collecte jusqu'à 60 %, chez nous, de matières recyclables, hein? — bien ce véhicule-là va se promener,

va faire la collecte sélective et il va être alimenté à l'huile de patates frites. Il faut le faire!

Donc ça, c'est des expériences qui sont fantastiques et qui sont enrichissantes, et, moi, je vous dirais, c'est ce qui nous permet, c'est ce qui nous permet d'aller au-delà de nos ambitions, dans le comté d'Arthabaska.

Dois-je céder la parole, M. le Président, dans l'immédiat ou...

Le Vice-Président (M. Gendron): Dans l'instant, vous avez tout le temps que vous voulez, mais à l'intérieur... c'est votre formation politique qui gère l'enveloppe. Alors, moi, si je parle juste du temps qui vous reste, là, vous avez le temps en masse parce que vous avez plusieurs heures qui restent à la formation ministérielle. Alors, vous pouvez poursuivre.

M. Bachand (Arthabaska): Je vais vous livrer un message, un dernier message que je considère important, c'est la définition... Là, je vous ai décrit un petit peu ce qu'on fait à Arthabaska comme député puis comment on vit ça. J'ai envie de vous dire que le député ne sait pas tout, le député d'Arthabaska, et vous seriez surpris de savoir le nombre de personnes qui ne savent pas ce que veut dire «Arthabaska». Moi le premier, M. le Président, je ne le savais pas avant de le savoir, évidemment. Bon, Arthabaska, ça vient d'un mot abénaqui qui veut dire, qui veut dire «là où poussent les joncs et les roseaux». C'est beau, hein, c'est poétique, mais ça reflète la réalité du territoire. C'est là qu'il est intéressant de voir que ces noms-là, qui se sont échelonnés au cours du temps, représentent une vraie réalité de territoire, et je vais vous expliquer pourquoi.

Quand vous voyagez de Québec à Montréal, vous passez par la 20. Il y a deux fois moins de trafic par la 20, bien oui, parce qu'au lieu de l'appeler la 20 ils l'auraient appelée la 40, bon! La 20, beaucoup moins de trafic là. Vous passez, vous allez de Québec à Montréal. Quand vous passez de Québec à Montréal, M. le Président — ne me faites pas rire — quand vous passez de Québec à Montréal, vous passez par la plaine de Standfold. Le saviez-vous? Oui? Bon. Vous passez par la plaine de Standfold. C'est un endroit qui est un peu marécageux, et c'est là où poussent les roseaux, vous passez dans Arthabaska, dans la plaine de Standfold, et c'est cette particularité de territoire qui a empêché le développement rapide de Victoriaville et de ses environs. Les gens de Bécancour, le long du fleuve, ont pris un peu plus de temps pour le faire. Bien, ce désavantage-là, M. le Président, est devenu un atout pour nous, parce que vous avez les plus belles cannebergières de tout le Canada dans le comté d'Arthabaska. Donc, ce n'est pas rien. Donc, vous voyez comment une contrainte de territoire peut devenir un avantage, et, moi, je vous dis que le développement des régions est important, parce que vous voyez qu'une contrainte peut devenir un avantage. Donc, je pense qu'il faut tabler là-dessus.

Je termine là-dessus. J'aurais beaucoup de choses à vous dire, M. le Président, mais je ne vous ai donné que le parfum de ce que pouvait représenter l'ensemble des fruits qu'il y a en Arthabaska. Sincèrement, j'adore vivre là. Vous savez pourquoi? Parce qu'Arthabaska, quand je m'en vais de là, je m'ennuie, je m'ennuie des gens, je m'ennuie de mon épouse, de mes enfants, des gens que j'aime. Arthabaska, c'est là que j'aime vivre, c'est là que j'aime être le député d'Arthabaska, et c'est pour ça que je suis si fier de les représenter, M. le Président. Merci pour votre patience.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député d'Arthabaska, et incluant dans mes remerciements vos bons mots d'introduction, vous m'avez compris.

Alors, maintenant, pour la poursuite du débat sur le discours inaugural, je cède maintenant la parole à M. le député de Shefford. À vous la parole.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel: Merci, M. le Président. Premièrement, avant de débuter, je veux vous féliciter pour votre élection comme vice-président de cette Chambre. Je pense qu'avec toutes les années politiques que vous avez derrière vous vous ferez un excellent travail pour assurer le décorum et la discipline dans cette Chambre, M. le Président.

M. le Président, je veux prendre quelques minutes au début pour vous parler avec bonheur de ma circonscription et des enjeux électoraux qu'on a eus lors de la dernière élection. Vous savez, M. le Président, la circonscription de Shefford, c'est aux limites de la Montérégie et des Cantons-de-l'Est. C'est formé des municipalités de Granby, de Waterloo, du canton de Shefford et Warden, et c'est avec une grande fierté, M. le Président, que je représente Shefford à l'Assemblée nationale du Québec. Sachez, M. le Président, que Shefford est visité par 1 million de personnes chaque année. C'est dire combien on a des attraits touristiques qui sont importants. Comme vous le savez, le zoo de Granby attire énormément de gens à chaque année chez nous; le parc national de la Yamaska aussi est un attrait important de la région et constitue un endroit privilégié à la fois aussi pour les activités nautiques, les randonnées pédestres et le cyclisme.

Parlant de cyclisme, M. le Président, sachez que la ville de Waterloo est reconnue aussi comme étant la capitale canadienne du vélo. Son circuit urbain de vélo en fait un exemple à suivre pour toutes les municipalités du Québec. Notre région, aussi, M. le Président, est également réputée pour son Festival international de la chanson qui permet à plus d'un artiste de se démarquer et de se lancer, de lancer sa carrière, en plus de promouvoir la chanson québécoise sur le plan local, national et international. Et là-dessus je vais prendre quelques secondes, M. le Président, pour saluer Pierre Fortier, le P.D.G., qui est aujourd'hui en France à préparer le prochain festival qui va avoir lieu donc au mois de septembre prochain. Sachez, M. le Président, que ce sera la 41e édition du Festival international de la chanson. Et permettez-moi aussi de saluer aussi la contribution importante du gouvernement, l'année passée, pour le 40e anniversaire du festival. Ce fut très apprécié pour tous les gens de Granby et de la région et tous ceux qui ont participé aussi à ce festival. Je pense que Mme la ministre de la Montérégie connaît bien M. Fortier pour l'avoir rencontré aussi. Il travaille très fort pour contribuer à ce succès-là à toutes les années.

M. le Président, aussi pour sa vitalité culturelle, son industrie touristique diversifiée et florissante, la chaleur de ses citoyens et pour bien d'autres raisons encore, la circonscription de Shefford se démarque de façon tout à

fait exceptionnelle, et c'est un plaisir et un honneur pour moi de représenter les citoyens de Shefford à l'Assemblée nationale. Sachez que, comme député, je serai toujours présent lorsqu'il sera question du développement de notre beau coin de pays.

M. le Président, le 8 décembre dernier, les électeurs de Shefford ont d'ailleurs renouvelé leur confiance en moi en m'accordant un second mandat pour les représenter à l'Assemblée nationale du Québec. Je veux les remercier du fond du coeur pour ce témoignage de confiance et je souhaite dire à chacun d'entre eux que je ne les décevrai pas et que je défendrai avec vigueur tous les engagements que j'ai pris devant eux.

Et là-dessus on ne peut pas passer sous silence, M. le Président, la contribution de toute mon équipe qui m'a aidé pendant ces 33 jours là, qui fut une bataille âprement disputée, et tous les bénévoles, tous les bénévoles qui ont participé, peu importent les heures, les minutes que ces gens-là ont données pour aider un candidat ou une candidate à participer à une campagne électorale et surtout espérer la gagner. Ce furent des moments privilégiés, encore une fois, M. le Président, d'avoir tous ces gens-là qui donnent du temps pour aider un candidat ou une candidate donc à gagner cette élection. Et sachez que, dans Shefford, ce fut, comme vous le savez, M. le Président, une bataille qui fut difficile, un gain, à la fin, de 70 votes, qui fut, encore une fois, je pense, une première dans Shefford. Et là-dessus je veux les remercier du fond du coeur d'avoir participé donc à cette campagne électorale avec moi et d'avoir contribué à ce qu'on puisse représenter ma formation politique, l'Action démocratique du Québec, donc à l'Assemblée nationale du Québec.

M. le Président, lors de la dernière campagne électorale, j'ai fait de la santé, du développement économique et touristique, de la promotion de l'achat local et de la lutte surtout contre le décrochage scolaire mes grandes priorités politiques pour la circonscription de Shefford.

Sur le plan de la santé, j'ai notamment pris comme engagement de soutenir un projet de centre d'hébergement et de soins de longue durée public de 140 à 160 lits. Connaissant le manque de lits de soins de longue durée dans la région du Centre de santé et des services sociaux de la Haute-Yamaska, je ne peux que me réjouir de cette initiative, face à une telle initiative, M. le Président. Ce projet de CHSLD public, dont les coûts sont évalués à 25 millions de dollars, se concrétisera en partenariat avec la Fondation du CHSLD Horace-Boivin, qui assumera la construction et l'entretien du bâtiment. Encore une fois, le dynamisme et la solidarité de notre communauté sont brillamment mis en relief à travers ce projet, et c'est avec des projets comme celui-là, M. le Président, qui sort des sentiers battus que des solutions aux problèmes de notre système de santé pourront être envisagées.

Comme autre priorité aussi dans ma région, j'ai aussi à coeur la construction, M. le Président, d'une unité mère-enfant au-dessus de la nouvelle urgence de l'hôpital de Granby. Grâce à cette nouvelle unité mère-enfant, l'offre de services aux futurs parents pourra être nettement améliorée. Et j'ai la ferme intention de suivre de très près l'évolution de ce projet avant qu'il ne se concrétise dans un délai raisonnable.

Une autre préoccupation importante, M. le Président, dans notre région, le CLSC de Waterloo. J'ai défendu avec vigueur durant la campagne électorale le fait que... à l'heure actuelle, le centre... celui-ci est loin d'être réellement adapté aux besoins des citoyens de la ville de Waterloo. Oui, il y a eu des améliorations, M. le Président, en matière de prélèvements sanguins, mais il reste que la bâtisse du CLSC est vétuste et difficilement accessible. Elle est située sur une rue en cul-de-sac, un cul-de-sac qui offre très peu de stationnement. Et, dans un premier temps, M. le Président, il faudrait que le CLSC soit déménagé plus près de la clinique et, dans un deuxième temps, ses services devraient être adaptés pour mieux répondre aux besoins des médecins et de la communauté waterloise.

● *(17 h 10)* ●

Par ailleurs, M. le Président, un autre projet qui m'a tenu et qui me tient très à coeur pour stimuler le développement économique, industriel et touristique de ma région, c'est... J'ai tenu que soit éventuellement tenue, si vous voulez, une étude de faisabilité pour un axe routier entre les autoroutes 10 et 20. Ce projet-là, M. le Président, traîne sur les tablettes du ministère du Transport depuis plusieurs années déjà. Il y a eu des études qui ont été faites dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, et ce lien permettrait, M. le Président, entre autres, aux industries touristiques régionales, aux entreprises et à l'aéroport de Bromont de développer de nouveaux marchés dans cet axe routier. Sachez qu'actuellement les deux routes qui donnent accès donc à notre région sont la 137 et la 139, et ce sont des routes qui sont très étroites et sinueuses, et le nombre d'accidents y est très élevé.

Alors, je souhaite que cette étude de faisabilité là puisse se faire dans les prochains mois, dans les prochaines années, toujours en accord, M. le Président, avec le député de Johnson, parce que le député de Johnson était au courant de ma démarche là-dessus. Et je souhaite qu'on puisse mettre en place donc une étude le plus rapidement possible, toujours avec l'acceptation du ministre délégué aux Transports et de la ministre officielle, Mme la députée de... la ministre du Transport.

Là-dessus, M. le Président, côté famille et décrochage scolaire, je me suis engagé à un projet très important pour moi, c'est le projet À petits pas, qui est destiné aux enfants ayant des troubles envahissants du développement ainsi qu'à leurs familles. Dans le système actuel, je pense que vous le savez, M. le Président, une fois le diagnostic qui est posé, ça peut prendre jusqu'à 18 mois avant que l'enfant soit vu par un spécialiste, puis c'est pour ça que j'ai eu l'idée de démarrer un projet qui offrait des services aux enfants et aux familles en attente.

On estime, M. le Président, qu'il y a entre 8 % et 12 % des enfants d'âge préscolaire qui présentent une forme de trouble de langage. Les enfants ayant ces difficultés ont plus de risques de développer des problèmes d'adaptation psychosociale et affective. Et tout cela se répercute, M. le Président, où? Sur le taux de décrochage scolaire.

M. le Président, on a vu le rapport Ménard qui est sorti hier. Et, vous savez, le taux de décrochage scolaire, on en a parlé énormément du côté de notre formation politique, autant quand on a débattu du projet de loi n° 88 avec mon collègue le député de Trois-Rivières. Le décrochage scolaire, on peut prendre toutes les solutions possible pour en arriver à raccrocher, à espérer que les jeunes de 15, 16, 17 ans puissent terminer leur secondaire V, mais ça part où, le décrochage scolaire, M. le Président? Ça

part plus souvent qu'autrement à l'âge de quatre, cinq, six ans. Et, quand on ne prend pas déjà les moyens pour trouver des solutions pour que, ces jeunes-là, on puisse les aider donc dans leur apprentissage... Parce que, comme vous le savez, M. le Président, il y a des écoles défavorisées, là, où on parle de 10 %, dans les écoles primaires. C'est des enfants, ça, là, là. C'est des enfants qui vont être les futurs décrocheurs. Et, si déjà, très tôt, on ne prend pas les mesures pour s'assurer que ces jeunes-là puissent terminer leur secondaire V, bien, écoutez, on prépare déjà, à quatre, cinq, six ans, si on ne peut pas déjà concevoir que ces jeunes-là ont des problèmes soit psychomoteurs, de langage, ou de développement, ou d'autisme, ou d'Asperger, bien on va les perdre.

Alors, c'est pour ça que, dans ma région, je souhaite à tout prix qu'on puisse mettre, si vous le voulez, M. le Président, donc ce projet-là rapidement en branle et qu'on puisse aider... qu'on puisse aider donc nos familles, notre communauté et les parents, surtout les jeunes qui ont ces problèmes d'apprentissage là.

Toujours en lien, M. le Président, avec l'aide consacrée aux jeunes qui sont atteints de troubles envahissants du développement, bien je suis extrêmement heureux que l'institut collégial de ma circonscription, le cégep de Granby, soit doté d'une salle de sensibilisation multisensorielle. Je vous fais part de ça, M. le Président, et à tout le monde, parce que ça s'appelle communément une salle blanche. Le cégep de Granby donc est le seul... Si je ne me trompe, il y en a peut-être deux au Québec qui sont dotés d'une salle du genre, au Québec.

Alors, encore une fois, c'est... il n'y a pas un organisme communautaire, M. le Président, qui peut se permettre de dépenser 50 000 $ et plus pour avoir une salle blanche. Et là-dessus on souhaite travailler en complémentarité donc avec ce projet À petits pas là pour qu'on puisse utiliser donc autant cette salle blanche là pour les jeunes enfants, autant aussi pour une clientèle multiple qui peut être de zéro à 97 ans, pour les gens aussi qui en ont de besoin.

M. le Président, sachez que je n'ai pas beaucoup de temps. Je vais prendre quelques minutes maintenant pour remercier M. Dumont pour sa confiance. M. Dumont a quitté la vie politique, comme vous le savez, voilà déjà deux semaines. Et là-dessus M. Dumont m'a donné toute sa confiance en me nommant comme porte-parole aux finances et développement économique, et là-dessus je veux le remercier explicitement. Je veux le remercier aussi d'avoir passé deux ans, trois ans de vie politique avec cet homme-là. Ce fut des années merveilleuses. Et, écoutez, on ne prévoit pas l'avenir. Peut-être, comme le premier ministre le disait lors de son discours, qu'on reverra peut-être M. Dumont un jour à l'Assemblée nationale du Québec. Mais sachez que je veux le remercier d'avoir passé de si belles années. Et ce fut pour moi très enrichissant.

M. le Président, quelques minutes encore pour vous parler du discours inaugural. Qu'est-ce qu'on a eu de neuf? Que du réchauffé. Là-dessus, M. le Président, comme porte-parole aux finances et développement, vous le savez, on a été pas mal interpellés dans les dernières semaines sur la situation de la Caisse de dépôt, sur le fait qu'on ne nous annonçait pas de déficit en élection, lors du 8... l'élection du mois de novembre dernier.

Et là-dessus, M. le Président, je ne peux passer sous silence le fait qu'on a amené les Québécois en élection pour les mauvaises raisons. On nous a dit, en septembre 2008, M. le Président, qu'il n'y aurait pas d'élection, il y en a eu. On nous a dit que la Caisse de dépôt... Sachez que cette formation politique là, aujourd'hui, a annoncé aux Québécois, a dit au gouvernement, pendant des mois, et des mois, et des mois, avec mon collègue Gilles Taillon, M. Dumont et toute son équipe économique, que toute cette situation-là arriverait. On ne nous a pas écoutés, M. le Président.

Et aujourd'hui ce gouvernement-là paie un prix énorme, parce que ce gouvernement-là, M. le Président... — je ne dirai pas le mot, qui est défendu à l'Assemblée nationale, mais il commence par m, vous le savez très bien, ce que c'est — c'est qu'on a amené donc les Québécois en ne leur disant pas la vérité. On leur a dit qu'il n'y aurait pas de déficit. On a eu donc Mme la ministre des Finances qui nous a annoncé, le 15 janvier dernier, qu'il y aurait une loi... qu'il y aurait un équilibre budgétaire quelques semaines plus tard; on nous a dit le contraire après. On nous a dit qu'il n'y aurait pas de déficit, que la marge de manoeuvre serait suffisante. Ce n'est pas ça du tout qu'on va voir demain, lors du dépôt du budget. On nous a dit que, la Caisse de dépôt aussi, M. le Président, qu'il n'y en avait pas, de problème, qu'il ne fallait pas faire d'ingérence politique, il ne fallait pas trop en parler. Bien, M. le Président, on a les deux pieds dedans. Et aujourd'hui il va falloir qu'on s'en sorte, il va falloir qu'on trouve des solutions pour que plus jamais, M. le Président, cette situation-là n'arrive.

Et là-dessus j'ai très hâte de voir comment le gouvernement, demain, par la voix de sa ministre des Finances, va être capable de nous démontrer, de par les prochaines années, comment on va pouvoir se sortir de ça, comment, en ne haussant pas les tarifs ou en les gelant, en augmentant la taxe, en ayant une dette de 3, 4, 5, 6 milliards, demain, comment de temps on va prendre pour la rembourser. C'est toute une situation qui nous tient fortement à coeur, comment on va protéger le pouvoir d'achat des Québécois, M. le Président, aussi, comment on va aider nos PME aussi, pas seulement les PME qui peuvent avoir un prêt ou bénéficier d'un prêt, avec la SGF ou Investissement Québec, de 250 000 $ et plus, mais les petites PME, là, de 20 employés et moins, qui ont besoin d'un 25 000 $, ou d'un 50 000 $, ou d'un 100 000 $. Mais présentement, ces gens-là, on les oublie. Et c'est le fleuron économique du Québec, aussi, ces jeunes PME là. Alors, on a bien hâte de voir comment tout ça va s'éclairer demain, M. le Président.

Je vais terminer là-dessus pour laisser quelques minutes, demain, à mon collègue de Beauce-Nord, M. le Président, et vous remercier donc pour votre écoute. Merci.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, M. le député de Shefford, pour votre intervention sur le discours inaugural. Et, pour la poursuite du débat sur ce discours, je cède maintenant la parole à Mme la députée d'Iberville. À vous la parole, Mme la députée.

Mme Marie Bouillé

Mme Bouillé: Merci, M. le Président. Permettez-moi tout d'abord de prendre quelques minutes pour remercier et saluer ma famille ainsi que la population de la circonscription d'Iberville, qui m'a élue comme députée.

Je tiens à souligner ma reconnaissance et ma plus haute estime envers toutes les citoyennes et tous les citoyens, peu importe leur allégeance politique, des municipalités, des 17 municipalités comprises dans les deux MRC de la circonscription d'Iberville, soit de la MRC de Rouville et celle du Haut-Richelieu, donc allant de Saint-Pie jusqu'à Saint-Georges-de-Clarenceville.

D'ailleurs, concernant cette municipalité, permettez-moi de vous lire une lettre qui a été adressée au premier ministre le 12 février dernier par le maire de la municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville et dont on m'a fourni une copie.

«M. le premier ministre, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer personnellement l'été dernier, durant les festivités du 400e anniversaire de la ville de Québec.

«Lors de cette rencontre, je vous ai informé que nous désirions, à Saint-Georges-de-Clarenceville, célébrer également le 400e anniversaire de Samuel de Champlain[...]. Je vous ai brièvement fait part de nos intentions. Vous m'avez remis les cartes de vos attachés politiques pour que je puisse les contacter pour des subventions. Vous étiez pour être notre invité d'honneur.

«Nous avons formé un comité du 400e et tenu des réunions auxquelles le CLD fut invité. Ironie, on nous informe qu'aucune somme d'argent n'est disponible pour des célébrations du 400e, tout a été donné à la ville de Québec. On ne peut même pas en parler, aucune subvention de disponible. Même réponse de vos attachés. Or, une municipalité ne peut se permettre un tel événement sans subvention.

«Quelle surprise pour moi de lire dans le journal *La Presse* du vendredi 6 février 2009 que le gouvernement du Québec a offert 100 000 $ à la ville de Burlington, au Vermont, pour célébrer le 400e anniversaire de la visite du lac Champlain.

«Nous aurions honoré la culture et l'histoire de notre région... la culture amérindienne y était prévue... des musiciens québécois également... Nous aurions pu renforcer nos liens entre nos citoyens, leur conseil municipal et la municipalité de Venise-en-Québec qui se joignait à nous.

«Mais hélas, la ville de Burlington en profitera, et, nous, on s'en passera!

«Un maire désabusé,

«Kenneth Miller.»

● *(17 h 20)* ●

Je veux aussi remercier tous les membres de l'exécutif du Parti québécois de la circonscription d'Iberville, présidé par M. Stéphane Surprenant, et tous les bénévoles et les travailleurs d'élection qui ont permis le déroulement efficace de cette campagne électorale qui n'était pourtant pas souhaitée par la population du Québec.

Je veux terminer mes remerciements en soulignant en particulier la contribution de MM. Claude Chagnon, Stéphane Jolicoeur et Pascal Charbonneau à mon élection. Je ne peux finalement passer sous silence le plaisir que j'ai à travailler avec mes adjoints, Martine Daigle, Marie Doyon et Dany Marcil.

Le discours inaugural du premier ministre, sous le thème particulier du *Rebondissons*, sentait le réchauffé et était constitué de belles grandes phrases creuses. Nous n'avons rien appris de nouveau aux Québécoises et aux Québécois qui ont suivi la dernière campagne électorale des libéraux. Le premier ministre tentait de nous interpeller en disant, et je le cite: «...cette crise, c'est une occasion de se démarquer.» Il a aussi utilisé les termes de solidarité et d'identité tout en soulignant, et je cite: parler clairement et franchement.

Maintenant, qu'en est-il réellement? Ceux qui ont perdu leur emploi depuis trois mois le retrouveront-ils grâce à une nouvelle entente sur la reconnaissance des compétences professionnelles avec la France? Dans certains cas, peut-être. M. le Président, je ne veux pas être cynique, mais je dois avouer avoir été très gênée par les propos du premier ministre lors de son discours inaugural. Il n'a parlé ni de la péréquation ni de la hausse de la participation fédérale au financement de l'enseignement postsecondaire.

Le premier dossier dont je veux vous entretenir est le dossier de la Caisse de dépôt et placement du Québec. C'est un scandale majeur, et pourtant le premier ministre a indiqué dans son discours inaugural, et je me permets de le citer encore une fois: «Nous allons [...] gérer avec rigueur comme nous l'avons fait depuis 2003.» Voici donc un bel exemple où le gouvernement libéral semble dire une chose et faire le contraire. Comment croire ce gouvernement qui a eu peine à révéler aux Québécoises et aux Québécois une perte de 40 milliards de dollars en 2008? Le chiffre est si gros qu'il dépasse l'entendement. Ce chiffre est si élevé qu'il ne correspond à aucune réalité pour le commun des mortels.

Pourtant, la population s'attend à ce que nous traitions de la réalité, cette réalité qui un jour ou l'autre va frapper de plein fouet le gouvernement, et ce sera douloureux. Nous, les élus de l'Assemblée nationale, avons le devoir de rendre des comptes de façon régulière et permanente. Le gouvernement libéral n'a pas compris cela, mais l'opposition officielle formée par le Parti québécois le lui rappellera constamment et sans relâche.

La députée de Charlevoix et chef de l'opposition officielle, dont je salue la persévérance, et le sens de l'engagement, et la droiture, l'a d'ailleurs souligné et a fait valoir que le gouvernement libéral n'a siégé que 14 jours depuis le mois d'octobre. 14 jours! Le gouvernement libéral est absent. Pourtant, s'il y a une période où l'État doit être le moteur du développement économique et le garant de l'équité sociale, c'est bien en ce moment. Ne pourrait-on dire aux Québécoises et aux Québécois que le Québec pourrait bien mieux se développer en étant un pays souverain qui renforcerait les caractéristiques qui en font un endroit agréable où vivre? De plus, je n'ai rien entendu dans le discours du premier ministre qui fait référence aux nombreuses petites et moyennes entreprises qui sont le moteur de la création d'emplois au Québec. Plutôt que d'investir dans les multinationales, qui nous sont peu fidèles, faisons meilleur usage de nos propres institutions financières pour soutenir vigoureusement les entreprises d'ici.

Le premier ministre a beau nous parler de PPP, mais il est de plus en plus évident qu'il y a des façons plus intéressantes de tirer notre épingle du jeu. L'obsession du gouvernement libéral envers le rendement optimal, la libéralisation des échanges et le désengagement de l'État pour ouvrir la porte au secteur privé va en sens inverse du style de vie auquel nous aspirons.

Le premier ministre nous a dit que des compressions importantes sont à prévoir dans tous les domaines, sauf dans les deux principaux services aux citoyens, au premier chef, la santé et l'éducation. Je tiens à lui rappeler qu'une des bases de la santé est l'alimentation, et ça, il n'en parle pas. Pourtant, la souveraineté alimentaire doit

être au coeur de nos préoccupations. Parlez-en aux banques alimentaires, qui se vident à un rythme effarant. Ça, c'est la réalité. De plus, le premier ministre a dit vouloir aller plus loin — plus loin vers quoi? — alors que son gouvernement nous a déjà entraînés dans une crise économique majeure et dans le scandale de la Caisse de dépôt et placement. Il nous faut poser ces questions.

M. le Président, je prendrai finalement quelques minutes pour parler du secteur agricole québécois, qui vit une période de grande inquiétude. J'ai eu l'immense honneur de me voir confier par la chef de l'opposition officielle le mandat d'être la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation. J'ai accepté cette responsabilité avec enthousiasme et détermination.

Cependant, permettez-moi de vous souligner que le gouvernement libéral avait annoncé avant la campagne électorale de novembre 2008 que l'entente avec La Financière agricole serait reconduite d'une autre année, car elle était échue, et qu'elle verrait son budget se chiffrer à 300 millions de dollars pour l'année à venir, tout en lui permettant de s'endetter jusqu'à la hauteur de 1,5 milliard de dollars. L'Union des producteurs agricoles, insatisfaite de cette annonce, a demandé des comptes au gouvernement libéral. À la suite de la création d'un comité Union des producteurs agricoles-État pour discuter de ces demandes, le gouvernement a délégué des représentants de trois ministères: Agriculture, Finances et Trésor. La première période de négociation prévue a été remise à la dernière minute par le gouvernement. Lors de la deuxième rencontre, les négociateurs du gouvernement ont tourné en rond.

De plus, l'Union des producteurs agricoles demande que le gouvernement libéral revendique auprès du gouvernement fédéral que l'enveloppe annuelle consacrée au programme Agri-Flex, qui sont des fonds fédéraux à l'appui de programmes agricoles régionaux, soit haussée à 1 milliard de dollars et que cet argent serve au financement des programmes québécois de sécurité du revenu. Actuellement, l'argent est disponible mais ne semble pas se rendre jusqu'au Québec. Est-ce dû au manque flagrant de leadership du ministre de l'Agriculture actuel?

L'Union des producteurs agricoles demande aussi que son organisation soit invitée lors des représentations de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. L'Union des producteurs agricoles est actuellement exclue de ces négociations, alors que le ministère des Affaires municipales, le milieu municipal, les mandataires du gouvernement et les organisations professionnelles sont tous invités. L'exclusion de l'Union des producteurs agricoles est inexplicable et illogique.

Quant à l'entente Québec-Ontario en ce qui a trait au commerce et qui est actuellement négociée par les deux gouvernements, l'Union des producteurs agricoles s'inquiète des dispositions de cet accord qui concernent certaines réglementations provinciales comme l'étiquetage et le contenu des produits. Comme les normes sont de nature provinciale, certaines différences existent entre les réglementations du Québec et de l'Ontario. Les normes québécoises sont probablement plus sévères que celles ontariennes, et j'aimerais savoir si, par exemple, les normes québécoises de composition et d'étiquetage de produits alimentaires primeront sur les dispositions de l'accord Québec-Ontario ou si l'accord primera sur les normes québécoises.

Il faudra aussi s'assurer qu'au terme du cycle de Doha des négociations de l'Organisation mondiale du commerce le Québec conservera intégralement leurs programmes de sécurité du revenu, la mise en marché collective et la gestion de l'offre. Ces points sont menacés actuellement, lors de cette ronde de négociations, parce qu'ils sont considérés comme des subventions directes aux producteurs, et que plusieurs membres de l'Organisation mondiale du commerce souhaitent abolir. Le monde agricole a de quoi être inquiet de l'inaction du gouvernement libéral.

De plus, malgré le fait que l'Union des producteurs agricoles représente plus de 45 000 productrices et producteurs agricoles du Québec, la ministre des Finances n'a pas eu la sensibilité politique ni la politesse de la consulter lors de ses consultations prébudgétaires. Du jamais-vu. Ces manques de considération envers le monde agricole et agroalimentaire ont aussi été manifestes dans les dossiers de la listériose et du nématode doré.

D'ailleurs, en conclusion, je terminerai mon allocution par une lettre pathétique qui m'a été acheminée la semaine dernière par un producteur de pommes de terre de Saint-Amable et qui se lit comme suit:

Madame, «il y a trois ans, les productrices et les producteurs agricoles de Saint-Amable, principalement spécialisés dans la production de pommes de terre et de culture ornementale, étaient prospères. C'était une région propice à ces cultures, de sorte que le dynamisme de tous et chacun renforçait l'accroissement économique, et ce, saison après saison, avec une relève sans pareille. Le 13 octobre 2006... ce fut pour nous tous l'apocalypse.

● *(17 h 30)* ●

«Cette catastrophe se nomme "nématode doré". Sa présence à Saint-Amable condamne toutes les productrices, les producteurs ainsi qu'une relève bien préparée, pour les 40 prochaines années dans une zone restrictive et invivable. Nos entreprises étaient autonomes, bien organisées, rentables et un exemple de succès dans notre domaine — et je suis bien placée pour en témoigner. Cette région ressemble maintenant à un village fantôme. C'est la tristesse, la désolation et la frustration. La relève, qui entrevoyait un avenir sur la terre patrimoniale, est atterrée. L'Arrêté ministériel, la zone réglementée, les restrictions et les difficultés financières font en sorte que le stress a atteint son apogée, ce qui provoque des problèmes sérieux de santé. Mon inquiétude et mes questionnements: "Vont-ils tous avoir la force morale de s'en sortir? À combien se chiffre la vie d'une personne?" C'est le travail de toute une vie dans certains cas qui est anéanti. Il faut ajouter à tous nos problèmes la crise économique qui frappe tout le monde.

«Dans les faits, la récolte de 2006, qui a été jetée obligatoirement[...], n'est pas entièrement payée puisque les programmes étaient inappropriés. Agri-relance n'est pas un programme adéquat à cette situation puisque c'est un désastre dont les répercussions s'étaleront sur une longue [période] — plus de 40 ans. Il faut rappeler que le nématode doré est présent dans la terre sans possibilité de l'éradiquer pendant plus d'une quarantaine d'années, ce qui n'est pas du tout le cas pour la tremblante du mouton ou la grippe aviaire bien que ces catastrophes aient causé des pertes énormes.

«Les entreprises ne peuvent plus faire face à leurs obligations pécuniaires, les dettes s'accumulent. Ces entrepreneurs s'enfoncent jour après jour dans l'abîme

de l'oubli. Malgré ce tableau triste et noir, ils sont tout de même prêts aujourd'hui à aller de l'avant vers un avenir prometteur. Par contre, ils ne pourront y arriver seuls, sans l'appui de tous les citoyens et sans l'aide des gouvernements.

«Lorsque nous prononçons aujourd'hui le nom de municipalité de Saint-Amable, nous ne sommes plus un exemple à suivre mais un endroit à éviter. Les médias locaux [et] nationaux et ce, tant écrits que télévisés ont parlé de notre histoire.

«Nous avons interpellé et sensibilisé [...] [le] ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi que [le] ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Les montants qui nous sont offerts ne correspondent en rien à nos réalités. Nous sommes des femmes et des hommes de coeur. La détermination et la volonté de relancer notre économie locale dans de nouveaux créneaux est présente et bien vivante mais nous avons besoin de plus que des miettes.

«Ai-je besoin de vous rappeler que notre histoire qui était belle en est devenue une d'horreur suite à la découverte de ce "nématode doré" sur nos terres agricoles. Nous nous sommes toujours comportés avec retenue malgré nos énormes frustrations face à la lenteur des actions des différents paliers de gouvernement. Nous avons été patients, tolérants [et] respectueux des recommandations parce que nous avions confiance. Cette confiance a été fortement ébranlée par l'inaction et le manque d'empathie à notre égard. Je serais très heureux d'inviter ces grands décideurs à venir passer un mois dans notre situation, à vivre notre quotidien et notre réalité. Les inviter à vivre sans salaire, avec une dévaluation invraisemblable de nos terres agricoles, de nos maisons, les factures qui s'empilent sans compter l'effet pervers d'une telle situation sur nos enfants et nos proches. Dans mon livre à moi, je crois que si quelqu'un acceptait une telle invitation, ces personnes seraient beaucoup plus efficaces dans leurs actions.»

Et c'est signé Philippe Gemme, un producteur de pommes de terre de Saint-Amable.

Ce manque de considération envers le milieu agricole, M. le Président, et le milieu agroalimentaire a aussi été manifeste, donc, dans plein de dossiers agricoles actuellement. Et nous nous attendons, de ce côté-ci de la Chambre, M. le Président, que le gouvernement libéral règle ces dossiers dans les plus brefs délais et protège l'agriculture du Québec.

D'ailleurs, je dépose une motion de censure envers le gouvernement, qui se lit comme suit...

Le Vice-Président (M. Gendron): Oui. Pour la motion de censure, toujours sous réserve, là, de la recevabilité, mais présentez votre motion de censure.

Motion de censure

Mme Bouillé: Merci, M. le Président.

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement pour sa gestion chaotique de la crise de la listériose et pour l'absence de mesures concrètes d'aide aux producteurs artisans pour remédier à cette situation dans le discours inaugural du premier ministre.»

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, merci, Mme la députée, de votre intervention. Je cède maintenant la parole, toujours sur la poursuite du discours inaugural, la parole à monsieur...

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): — ...je sais — à M. le ministre de la Famille. Je le sais, j'attendais qu'on puisse le dire à ceux qui nous écoutent. Alors, M. le ministre de la Famille, à vous la parole.

M. Tony Tomassi

M. Tomassi: Alors, merci beaucoup, M. le Président. C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui. Vous commencerez comme mes collègues... tout d'abord, vous féliciter, vous et les autres collègues de la présidence de l'Assemblée nationale, pour le poste électif que vous avez eu, en cette Chambre, par nous tous, et vous dire que vous alliez avoir toute la collaboration de ma part, jusqu'à une limite, bien sûr.

Alors, M. le Président, je prends plaisir à écouter certains de nos collègues. Je sais que des fois on a des nouveaux collègues qui viennent ici, et le discours inaugural nous permet cette liberté de parler de nos comtés, de s'ouvrir un peu plus largement sur des sujets variés.

Et j'écoutais la députée d'Iberville tout à l'heure, et il y a une limite aussi à dire n'importe quoi et à défaire des faits qui sont... qui sont établis. Or, la députée d'Iberville a fait une affirmation tantôt pour dire que le gouvernement du Québec n'a pas été présent lors de l'aide gouvernementale qui aurait pu être offerte à la municipalité d'Iberville pour le dossier du passage de Champlain, bien sûr, sur la rivière Richelieu.

Seulement lui rappeler, peut-être c'est... puis je peux l'excuser, c'est une nouvelle députée, elle n'a pas eu le temps de prendre conscience de tous ses dossiers, elle n'a pas eu le temps de rencontrer peut-être tous ses maires, les préfets, non plus les ministres concernés, mais seulement lui dire que le gouvernement du Québec avait mis à la disponibilité de cette région 2 millions de dollars pour ces fêtes. Or, nécessairement, quand une affirmation comme ça est faite, monsieur... monsieur... M. le Président, il faut remettre un peu les faits en perspective, et c'est un élément important. Et, quand elle affirme que 100 000 $ a été donné par le gouvernement du Québec à la ville de Burlington, deuxième affirmation fausse, M. le Président: ce n'est pas le gouvernement du Québec qui a versé 100 000 $ à la ville de Burlington pour les Fêtes du 400e, mais bien le comité des Fêtes du 400e de la ville de Québec, qui, à l'essence même... pour faire en sorte que cette fête du 400e soit non pas seulement la fête du Québec, la fête de Québec, mais soit la fête... un événement qui s'est passé non pas seulement ici, au Québec, mais qui est passé aussi par les États-Unis, par la rivière Richelieu. Champlain a pris cette belle rivière pour se rendre ici, à Québec. Or, l'affirmation... Et je souhaite à la députée d'Iberville qu'elle puisse demander une petite rencontre technique avec la ministre des Affaires municipales pour qu'on puisse lui expliquer c'était quoi, l'aide gouvernementale qui avait été donnée à la ville. Malheureusement, un seul projet a été déposé en région, mais ça, M. le Président, ce n'est pas la faute du gouvernement, les argents étaient disponibles. Or, il y a une limite, M. le Président.

Je comprends qu'elle est une nouvelle, elle va apprendre, mais, à un moment donné, il va falloir essayer de faire attention à ce qu'on dit. On peut dire, on peut

s'élargir le débat, on peut aller largement sur divers sujets, mais, à un moment donné, il faut remettre les faits comme qu'ils sont.

Or, M. le Président, tout d'abord, je tiens sincèrement à remercier les électeurs de la circonscription de LaFontaine qui m'ont élu pour une troisième fois, la troisième élection, qui, depuis six ans, me font confiance pour les représenter ici, dans cette maison du peuple, dans cette Assemblée nationale qui représente... où est-ce que nous représentons, tous et chacun, l'ensemble de la population du Québec.

Et il faut dire, M. le Président, et vous êtes ici depuis de nombreuses années, depuis 1976, c'est un événement grandiose de se faire élire, mais vous êtes conscient comme moi aussi qu'on a besoin d'un coup de main lors d'une élection, et nos nombreux bénévoles, la multitude de bénévoles qui viennent nous donner un coup de main lors de ces élections sont une colonne vertébrale, je pourrais dire. La colonne vertébrale de notre campagne électorale, c'est des gens, c'est des bénévoles qui nécessairement laissent leur «day-by-day», leur quotidien, laissent des fois leurs familles aussi de côté pour venir nous donner une heure, deux heures, une journée, une fin de semaine, un jour de porte-à-porte, un jour de téléphone. Alors, c'est ces bénévoles qui nous rendent un peu la vie facile, et, M. le Président, je voudrais bien les remercier sincèrement.

J'en ai eu plusieurs depuis six ans. Lors de ma dernière campagne: Gino Bifulco, qui a été mon organisateur en chef, m'a donné un travail... m'a donné un coup de main extraordinaire; que ce soit Frank Scaringi; que ce soit la famille Buscemi; M. Rapaná ou Mme Cerrelli. Alors, c'est tous des gens qui, quotidiennement, à tous les jours, pendant 33 jours, hein, sont venus me supporter, M. le Président. Parce qu'il faut dire que, quand on est candidat dans une élection, des fois il y a des journées que ça va mieux, des journées où ça ne va pas si bien que ça. Heureusement pour nous, pour le Parti libéral du Québec, ça va bien à tous les jours, et, M. le Président, on a eu une excellente campagne électorale pendant 33 jours.

● *(17 h 40)* ●

Et, cette campagne, M. le Président, il faut la faire aussi avec nos proches, et on a tous ici des familles, et nos familles, M. le Président, sont des éléments importants de notre vie. De un, ils nous permettent, pendant ces 33 jours, de quitter un peu plus de bonne heure la maison, d'entrer un peu plus tard à la maison. Ils sont là pour nous supporter, nous accompagner. Et, moi, j'ai la chance, M. le Président, d'avoir une belle grande famille: mon épouse qui m'accompagne depuis mes tout débuts en politique, Clementina, et cinq beaux enfants.

Alors, ces cinq enfants, pendant la campagne électorale, ils ont participé à leur manière. J'ai des jumeaux de 13 ans, Alexandro, qui a été une des meilleures personnes à faire du sondage téléphonique, à 14 ans, il donnait même des cours à des gens plus âgés que lui, alors il a fait un travail extraordinaire; Luca, qui est, lui, le plus technologique des deux, lui, il a fait du pointage; Erica, qui est la petite fille qui est toute douce, elle s'occupait de mes bénévoles, aller prendre le café, aller prendre des biscuits pour que tous les bénévoles soient contents; et nécessairement mes deux petits derniers, Gabriella et Samuel, six ans et quatre ans, eux ont été responsables de la décoration intérieure des murs du comité électoral, avec des pancartes, avec des petits dessins, mettre un peu de couleur dans ces 33 jours de campagne électorale pour les bénévoles. Alors, je dois les remercier parce que nécessairement c'est des personnes qui sont à mes côtés depuis le début et je voudrais les remercier.

Alors, en 2003, M. le Président, et c'est nécessaire de le rappeler, 2003, on a été élus, M. le Président, avec des engagements électoraux, engagements électoraux que... Si on reprend cette plateforme électorale, la majeure partie de ces engagements-là ont été remplis. Moi, dans mon comté, M. le Président, j'avais pris certains engagements, engagements qui sont réalisés ou qui sont en cours de réalisation, mais c'est des projets qui sont structurants pour les familles du comté, pour les gens et les familles de l'Est de l'île de Montréal.

Je vois ma collègue ici, d'Anjou. Un des beaux projets pour l'Est de l'île de Montréal, dossier qui, pendant neuf ans de gouvernement péquiste, a toujours traîné, a toujours été bloqué, est le train de l'Est, hein? Le train de l'Est, c'est un dossier très structurant pour les gens de l'Est de l'île de Montréal, pour les gens de Lanaudière. Je vois des collègues ici, de la région de Lanaudière, c'est un beau dossier aussi pour eux. Certains de vos anciens collègues nous avaient salués, avaient salué l'initiative du gouvernement du Québec pour aller de l'avant dans ce sens-là. Les wagons ont été commandés l'année passée. Cette année, la construction des gares de train va se mettre en branle, et, dans un avenir très rapproché, une fois que le matériel roulant sera disponible, le train de l'Est entrera en fonction. Cela permettra, M. le Président, à des gens de mon comté, aujourd'hui qui doivent se rendre au centre-ville en transport en commun, ça leur prend une heure, 1 h 30 min pour se rendre au centre-ville, avec le train, ça va leur permettre d'avoir ce déplacement-là en dedans de 32 minutes. Alors, vous comprendrez, M. le Président, que c'est une amélioration non pas seulement pour ces citoyens — oui, ces citoyens — mais pour la vie économique, où est-ce que des gens vont avoir un peu plus de temps à passer pour leur famille parce qu'ils pourront partir un peu plus tard ou arriver plus de bonne heure à la maison pour être avec leurs enfants.

Alors, c'est des projets de cette envergure-là qui ont fait en sorte que, depuis 2003, les citoyens du comté de LaFontaine ont vu un changement et on vu une amélioration de leur qualité de vie.

Il y a d'autres projets. Il y a d'autres projets. J'écoutais, cette semaine, le député de Richelieu qui remettait en question les PPP et qui prenait comme exemple l'autoroute 25. Je pourrais l'inviter dans mon comté pour qu'il puisse venir voir l'autoroute 25 et le pont de la 25. Je n'irai pas jusque-là parce que j'aurais peur qu'il reste, là. Mais je peux vous dire que l'autoroute 25 et le pont de la 25 fonctionnent très bien. Les travaux avancent à grands pas. Les citoyens risquent même de pouvoir traverser le pont de la 25 avant la date qui avait été prédéterminée lors du lancement du chantier. Projet en PPP qui fonctionne extrêmement bien.

Et je voudrais remercier aussi un de nos anciens collègues qui nous a quittés, qui avait une fameuse phrase qui disait: Pas de pont, pas de Clermont. Maurice Clermont, l'ancien député de Mille-Îles, qui en avait fait son cheval de bataille, quand il était au conseil municipal de la ville de Laval, pendant de nombreuses années et qui l'a fait ici pendant toutes ses années de député de

Mille-Îles. Alors, M. le Président, c'est une autre bonne nouvelle pour les gens de l'Est de l'île de Montréal.

Dans mon comté plus précisément, j'ai peut-être la plus grande cohorte de petits bonshommes qui jouent au soccer, sur l'île de Montréal, pour un arrondissement. Alors, beaucoup d'investissements ont été faits par l'entremise d'un excellent fonds, programme qui a été mis en place par le gouvernement libéral, le fonds sur les équipements sportifs. Alors, quand j'entends l'opposition officielle nous dire: Vous ne faites rien, vous ne faites rien, vous ne faites rien, je les inviterais à regarder tout ce qui se fait à travers le Québec pour les équipements sportifs, un programme qui a été mis en place par le gouvernement libéral, pas un gouvernement péquiste, qui a toujours délaissé nos infrastructures sportives. Les hôpitaux, les écoles, ils les ont toujours laissés à l'abandon. Ça, c'est un autre excellent programme. Avec ce programme-là, des terrains de soccer et en plus un complexe sportif intérieur, soccer intérieur, gymnase qui est en construction, M. le Président. Et très bientôt de jeunes enfants vont se régaler et vont s'amuser à jouer au soccer sur une surface à l'intérieur, à l'abri des intempéries l'hiver. Alors, M. le Président, comme vous voyez, beaucoup de choses ont été faites et continuent à être faites. Alors, c'est ça, l'élément important.

Et, pour moi, M. le Président, depuis le 18 décembre, j'ai une nouvelle fonction. J'étais député, le principal emploi qu'on a ici — indépendamment, oui, oui, non, non — c'est d'être député de LaFontaine. Alors, j'en prends un plaisir fou à l'accomplir à tous les jours pour servir mes concitoyens. Et, depuis le 18 décembre, le premier ministre m'a fait l'honneur de m'offrir, de m'octroyer le poste de ministre de la Famille. Beau ministère parce qu'à l'essence même le ministère de la Famille est un des plus importants à mon avis, à mon point de vue, et je pense aussi au point de vue de tous les gens ici. Pourquoi? Parce que la famille, elle constitue la cellule de base de toute société, hein? C'est le lieu d'enracinement, de socialisation de la famille, de tous les gens qui la composent.

Or, pour moi, c'était un clin d'oeil. Être père de cinq enfants d'une femme extraordinaire fait en sorte que ça me permet de voir les choses d'un autre point de vue. Alors, M. le Président, cet élément est important. Et, depuis le 18 décembre, ce que j'ai eu le plaisir à faire, c'est, de un, d'aller rencontrer tous les groupes qui tournent autour des familles. Je me suis permis aussi, et j'adore ça, de rencontrer quelques collègues de l'opposition pour certains de leurs dossiers. Et je les invite, j'invite ceux qui ne l'ont pas fait encore de venir me rencontrer parce que c'est de cette manière qu'on puisse faire avancer des dossiers non pas en citant des lettres et en n'allant pas chercher l'information véridique, mais surtout aller chercher les informations réelles. Et, pour moi, c'est un immense plaisir de le faire de cet élément-là.

Notre gouvernement, M. le Président, depuis 2003, a donné de l'oxygène aux familles du Québec. Et j'écoutais tantôt le député de Deux-Montagnes, de Deux-Montagnes, venir nous dire ici qu'eux, le parti de la famille — je fais attention pour ne pas m'étouffer avec ma gorgée d'eau — le parti de la famille, M. le Président, la seule chose qu'ils ont faite depuis 1997, c'était la création des centres de la petite enfance, seulement ça. Couper les allocations familiales, toute aide gouvernementale pour les familles du Québec, où est-ce que des enfants n'aient pas de service de garde, tout couper. Rappeler au député de Deux-Montagnes, dans son propre comté, dans son comté de Deux-Montagnes, 9 000 enfants de cinq à 18 ans y demeurent. Sous votre gouvernement, ces enfants, ces familles n'obtenaient rien: zéro, zéro puis une barre.

Alors, M. le Président, être un parti de la famille, ce n'est pas seulement des services de garde. On met au monde des enfants, ce n'est pas jusqu'à cinq ans, ils sont là pour une éternité. Il faut les accompagner, il faut accompagner les familles, M. le Président. Et, depuis 2003, le Parti libéral du Québec... sous le leadership de M. le premier ministre, le Québec est devenu le paradis des familles. Et je l'écoutais tantôt parler du taux de natalité. Je l'invite, je l'invite à aller voir l'Institut de la statistique du Québec, les chiffres de 1992 à ce jour. Ils sont tellement un parti des familles, M. le Président, qu'à chaque fois qu'ils prennent le pouvoir le taux de natalité baisse, M. le Président, à chaque fois. Alors, c'est ça, un parti des familles. On ne prend pas compte des réalités, des réels besoins des familles, M. le Président.

● *(17 h 50)* ●

Alors, M. le Président, et encore pour le député de Deux-Montagnes, à toutes les années, à toutes les années, vos familles dans vos comtés, qui sont nos familles, qui sont les familles du Québec, reçoivent près de 17 millions de dollars en soutien aux enfants, M. le Président. C'est de l'argent. C'est de l'argent direct, c'est de l'argent direct.

Eux, M. le Président, ils vont le couper. Pour aider les familles du Québec, deux mesures du Parti québécois, deux mesures. Lors du dernier budget, baisse d'impôt de 1 milliard de dollars directement dans les poches des familles du Québec. Réaction du Parti québécois: Pour les familles du Québec, non, pas de baisse d'impôt. C'est ça, l'aide aux familles du Parti québécois. Pour le Parti québécois, l'aide aux familles, M. le Président, une autre belle mesure, augmentation de deux points de la TVQ, venir chercher plus d'argent dans les poches des familles du Québec.

Alors, M. le Président, c'est bien beau essayer de faire son discours, de présenter ses choses d'une certaine manière, mais il faut être cohérent. Il faut être réel sur les faits de ce qui a été fait.

Vous savez, M. le Président, au Québec, c'est tellement vrai que c'est devenu le paradis des familles qu'il y a même des gens qui écrivent des livres: Québec, paradis des familles. Il y a des colloques qui sont faits actuellement, M. le Président, pour démontrer, pour faire voir non pas seulement aux Québécois, mais aux Canadiens et aux autres endroits au monde que les mesures qui sont mises en place pas par le Parti québécois, mais qui ont été mises en place par le Parti libéral du Québec font en sorte que ça a pu donner de l'oxygène aux familles du Québec.

Oui, il y a les centres de petite enfance, et on peut les saluer, on peut les applaudir, une mesure mise en place par la chef de l'opposition officielle. Ça, on ne peut pas être contre la vertu. On salue cette initiative. Mais, quand on met en place un programme, il ne s'agit pas seulement de le mettre en place, hein? Il faut le faire grandir. Or, même la chef de l'opposition, lors d'une vision, d'un éveil de cette façon de faire la politique, admettait, elle aussi, qu'ils avaient mal évalué cette crise de croissance des centres de petite enfance. Alors, ils l'avaient parti

sans tenir compte de tous les tenants et les aboutissements, en ne faisant pas attention à ce qu'on avait de besoin.

Alors, M. le Président, c'est un élément. Oui, il y a des programmes qui doivent être mis en place, mais aussi des programmes qui doivent être évalués, bien calculés, bien mis en place.

Alors, M. le Président, c'est toutes des mesures dans ce sens-là qui font en sorte qu'aujourd'hui le Québec, si on prend le PIB, l'argent qui est investi par rapport au PIB au Québec, nous sommes à 3,2 % du PIB du Québec qui est investi dans des mesures famille. Les seuls pays au monde, les seuls pays au monde qui font mieux que le Québec, il y en a trois: la Grande-Bretagne, la Finlande et le Danemark. Trois, à 3,5 %, 3,7 %.

Alors, on peut voir tout l'argent qui est investi, M. le Président, parce que, pour nous, pour le Parti libéral du Québec, l'argent qu'on donne aux familles, ce n'est pas une dépense de programme, c'est un investissement qu'on fait pour les familles du Québec. Pourquoi? Parce que ces jeunes enfants vont être nos leaders de demain. Ça va être ces jeunes enfants qui vont être ici, qui vont être assis à côté de nous, pour ceux qui vont l'être encore, ou qui vont être à côté de nos enfants qui vont être assis ici.

Alors, M. le Président, pour nous, c'est un élément essentiel, et on va continuer dans cette ligne-là. Et, lors du discours inaugural du premier ministre, cette vision a été mise.

J'écoutais le député de Borduas faire son petit show théâtral, qui nous disait qu'on n'avait pas d'imagination, pas de vision; on en a une, vision, cette vision qui nous a amenés jusqu'ici, M. le Président, cette vision qui a fait en sorte que, depuis 2003, plus de 43 % d'augmentation de l'aide financière aux familles du Québec, qui a fait en sorte que, depuis 2003, le taux de naissances au Québec augmente année après année. On subit un miniboom, M. le Président. Quelle bonne nouvelle pour les familles du Québec!

Ah! ça, c'est sous un gouvernement péquiste, puis je vous le dis, puis je vous le redis, à chaque fois qu'eux prennent le pouvoir il y a une diminution. Puis, M. le Président, regardez ça, le beau tableau. Voyez, chaque fois, le Parti québécois, le taux de naissances baisse.

Alors, M. le Président, les mesures famille ne doivent pas seulement se fier à des services de garde. Elles doivent être plus larges que ça, et le Parti libéral du Québec va le faire. Il l'a fait et continuera de le faire parce que, pour nous, les familles sont importantes.

Et, M. le Président, d'autres mesures excellentes ont été mises en place par notre gouvernement libéral. Le régime de congé parental, excellent programme. Beaucoup de gens, de jeunes familles le prennent. Savez-vous que, l'année passée, 45 % des bénéficiaires du régime de congé parental ont été des hommes. Excellente nouvelle pour la société québécoise et, M. le Président, une excellente mesure conciliation travail-famille. Or, le pilier de notre politique familiale, M. le Président, qui se déroge en trois plans, que ce soient les services de garde, que ce soient le régime de congé parental et le soutien financier aux familles, fait en sorte, M. le Président, qu'aujourd'hui on a un équilibre dans nos mesures, et il faut continuer d'aller dans ce sens-là.

Lors de la dernière législature, l'engagement que le Parti libéral du Québec avait pris lors de la dernière élection, c'était de créer 18 000 places sur la durée du mandat. Nous avons pris la décision de devancer ce développement-là en 2010. Alors, d'ici 2010, 220 000 places en service de garde vont être disponibles à travers l'ensemble des comtés du Québec. Lors de la dernière campagne électorale, nous avons aussi pris un autre engagement, celui de créer un autre 15 000 nouvelles places en service de garde. Alors, deux mesures, M. le Président, qui vont faire en sorte que les places disponibles vont être de 235 000 places en service de garde, et, M. le Président, je suis conscient que les besoins sont là, et on va faire en sorte que le développement se fasse rapidement. C'est une demande qui a été faite.

Il ne faut pas oublier non plus, et mon collègue le député de Vimont est un ardent défenseur de cette mesure, le crédit d'impôt pour les services de garde. Alors, M. le Président, une mesure, c'est de permettre aux parents d'avoir cette flexibilité ou en CPE ou en service de garde non subventionné, de permettre à ces enfants d'aller à un service de garde. Alors, pour une famille moyenne du Québec, qui gagne 80 000 $ et moins, à deux enfants, dans un service de garde non subventionné, avec le crédit d'impôt, on revient à obtenir le même coût qu'un service de garde à 7 $. Une autre excellente mesure famille pour les familles du Québec, M. le Président.

Alors, comme vous voyez, M. le Président, toutes les mesures qu'on a décidé de mettre en place depuis 2003 ont permis cette stabilité. Et c'est un peu ça en politique familiale, M. le Président. Et, si on lit les documents qui sont disponibles et qui viennent d'un peu partout, c'est cette stabilité, cette pérennité de ces mesures qui doivent être mises en place, qui doivent être continuées, et c'est ça qu'on a fait depuis 2003. On a cette stabilité dans ces mesures, les places en développement en service de garde sont développées de façon récurrente, de façon année après année. Le Soutien aux enfants, c'est une mesure qui existe depuis 2005, où est-ce que 2,1 milliards de dollars versés aux familles du Québec... Semble-t-il, c'est beaucoup d'argent, c'est 870 000 familles du Québec qui reçoivent un paiement, à tous les trois mois, du gouvernement du Québec en aide financière.

Alors, M. le Président, lors de cette charge de ministre, j'ai eu le plaisir de m'adjoindre... le premier ministre a eu le plaisir de m'adjoindre une excellente adjointe parlementaire, la députée de Trois-Rivières, qui, avec moi, va s'occuper d'un autre beau dossier mis de l'avant par le gouvernement du Québec, celui du fonds 0-5 ans avec la famille Chagnon, que je salue, des grands mécènes de la société québécoise qui font en sorte de prendre à coeur les familles du Québec.

Alors, M. le Président, en conclusion... parce que vous me faites signe que le temps court. J'aurais eu besoin peut-être d'un autre 20 minutes pour parler de l'opposition. Mais, M. le Président, il faut se rappeler d'une chose: l'important pour nous, c'est de soutenir les familles du Québec. Nous l'avons fait depuis 2003 et nous allons continuer à le faire. L'important, dans cette crise économique que nous passons, c'est d'avoir des mesures pour stabiliser l'emploi des gens, des familles québécoises. Le programme d'infrastructures, monsieur, québécois... M. le Président... permet quoi? Permet à des hommes, des pères de famille, à des mères de famille de continuer à travailler. Et c'est une excellente mesure.

Et, en terminant, M. le Président, je pourrais vous dire une chose: que, comme fils d'immigrant italien — et

je n'ai pas eu le temps encore de parler italien, ce sera pour une autre fois, M. le Président ─ je pourrais vous dire à quel point je me sens privilégié de vivre ici, au Québec et au Canada. Vous savez, dans une province et dans un pays où est-ce que...

Le Vice-Président (M. Gendron): Excusez-moi, M. le ministre de la Famille.

M. Tomassi: Oui?

Le Vice-Président (M. Gendron): Bien, à ce moment-ci, je suis obligé de vous demander: Est-ce que vous terminez votre discours?

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Sinon, on va ajourner, compte tenu de l'heure.

M. Tomassi: ...

Le Vice-Président (M. Gendron): Terminez? O.K.

M. Tomassi: Alors, dans une province ou dans un pays, M. le Président, où chaque individu, peu importe son origine, a le pouvoir de rêver, a le pouvoir de s'épanouir et a le pouvoir de réussir sa vie. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Gendron): Alors, je vous remercie, M. le ministre de la Famille.

Ajournement

Et, compte tenu de l'heure, les travaux sont ajournés à demain matin, 10 heures.

(Fin de la séance à 18 heures)